

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

13 rue Trigance 13002 MARSEILLE
Tél : 04 91 14 05 80 – Courriel : ffpjp.siege@petanque.fr



72e Congrès National

CAEN

14 & 15 janvier 2017

SOMMAIRE

OUVERTURE DU CONGRES	- 2 -
INTERVENTION DE MME NOEL MIREILLE, PRESIDENTE DU CD 14	- 3 -
ALLOCUTION DE M. CANTARUTTI ALAIN, PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P.	- 4 -
RECOMPENSES :	- 10 -
PRIX KIKI AUSSARESSE	- 10 -
APPROBATION DU COMPTE – RENDU DU 71^{EME} CONGRES A MONTLUCON.....	- 12 -
RAPPORT MORAL ET D’ACTIVITES	- 12 -
RAPPORT FINANCIER.....	- 24 -
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	- 25 -
COMPTE RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE DE LA SAOS PROMO-PETANQUE	- 25 -
RAPPORT DES COMMISSIONS	- 26 -
COMMUNICATION	- 26 -
CONCOURS NATIONAUX	- 29 -
EQUIPEMENTS SPORTIFS.....	- 31 -
COUPE DE FRANCE	- 33 -
ARBITRAGE ET REGLEMENTS.....	- 34 -
MEDICALE.....	- 36 -
F.I.P.J.P.	- 39 -
RAPPORT DES COMMISSIONS (SUITE)	- 42 -
INFORMATIQUE	- 42 -
HANDICAP	- 44 -
CNC.....	- 44 -
REPARTITION DES EQUIPES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE.....	- 48 -
DISCIPLINE FEDERALE	- 49 -
DISCIPLINE NATIONALE.....	- 49 -
VOTE MODIFICATIONS DES STATUTS/VOTE REGLEMENTS DISCIPLINAIRES.....	- 52 -
ACTIVITE DE LA DTN	- 53 -
INTERVENTION DE M. OLIVIER ARISTIDE, ADJOINT AU MAIRE DE CAEN	- 62 -
BUDGET 2017.....	- 63 -
MMA ASSURANCES	- 65 -
INFORMATIONS RELATIVES AU VOTE	- 67 -
ASSOCIATION ILONA	- 68 -
RESULTAT DE L’ELECTION DU COMITE DIRECTEUR DE LA F.F.P.J.P	- 69 -
PRESENTATION DU PALMARES SPORTIF	- 70 -
ELECTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P	- 70 -
QUESTIONS DIVERSES	- 70 -
RECOMPENSES (SUITE).....	- 72 -
PRIX BERNARD DUC.....	- 72 -
TROPHEE BERNARD BRUN : TROPHEES AUX LIGUES ET AUX COMITES	- 72 -
HANDI–PETANQUE	- 72 -
CHANCELLERIE	- 73 -
ANNEXES :	
* Palmarès sportif 2016	
* Représentants F.F.P.J.P., Ligues et Comités	
* Bilan financier, compte de résultat Carte à Puce et compte de résultat F.F.P.J.P.	
* Budget 2017	

OUVERTURE du CONGRES

(Le Congrès débute à 15h05)

LE PRESIDENT. –

Monsieur Joël BRUNEAU, Maire de CAEN,
Monsieur Hervé MORIN, Président de la Nouvelle NORMANDIE,
Monsieur Jean-Léonce DUPONT, Président du Conseil Départemental du Calvados
Mme Sonia DE LA PROVOTE, 1ere adjointe Maire de CAEN et vice-Pdte Conseil départemental
Mme Clara DEWAELE, Conseillère Départementale,
M. Marc MILLET, Conseiller Régional,
M. Aristide OLIVIER, Maire-adjoint chargé des Sports Ville de CAEN,
M. Michel TIREL, Président du CROS,
Mme la Directrice de D.D.C.S.

M. Claude AZEMA, Président de la F.I.P.J.P. et de la C.M.S.B.

Mme Mireille NOEL, Présidente du Comité Départemental du CALVADOS

Monsieur le Président de la Ligue de NORMANDIE,

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents des Ligues Régionales,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur Fédéral,

Mesdames et Messieurs les Congressistes,

Au nom de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, je vous souhaite la bienvenue à CAEN, capitale du département du CALVADOS.

Le quorum étant largement atteint, le chiffre définitif de la participation vous sera communiqué ultérieurement suite à une dernière vérification des secrétaires à l'accueil, dont notre Secrétaire Générale Bernadette TROUBAT.

Je déclare ouvert le 72^{ème} Congrès de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

(La Marseillaise)

Le mouvement perpétuel enclenché depuis des années par nos sports, similaire à notre rythme de vie infernal, ne peut nous faire oublier ce torrent qui emporte à jamais nos parents, nos amis, nos proches.

Nous avons une forte propension à nous sentir invincibles. A penser que nos actions, nos mots, nos axes sont les meilleurs. Nous vivons aujourd'hui dans un monde incertain, parfois perdu dans la solitude des pensées, dans la tristesse de l'égo, du narcissisme alors que seul le rassemblement est porteur de notre bien le plus précieux : La Liberté, l'Indépendance.

Nous devons continuer nos passions car elles sont le seul gage de notre liberté. Les départs et les absences de celles et de ceux qui nous étaient chers doivent nous faire relativiser la portée de nos actions au regard de notre importance dans l'univers et nous remettre à notre juste place.

2016, nous a éprouvé plus que jamais en enlevant à notre affection nos Mamans, nos Papas, nos parents, nos amis et souvent de façon brutale. Toutes ces personnes sont à jamais dans nos cœurs, nos mémoires. Certaines d'entre elles ont marqué nos sports du sceau de l'histoire, elles sont maintenant au Paradis de notre mémoire collective. Je n'oublie pas que si nous sommes ici, c'est en grande partie grâce à elles. La liste de l'année 2016 est bien trop longue pour pouvoir citer chacune et chacun d'entre elles, pourquoi l'une et pas l'autre, elles étaient aussi importantes les unes que les autres. Notre reconnaissance est infinie pour leur engagement et leurs actions auprès de nos sports.

Mesdames, Messieurs, pour toutes ces personnes qui sont au Paradis des boulistes et au Paradis de toutes celles, de tous ceux que nous aimions ou qui nous étaient proches, je vous demande quelques instants de recueillement.

(Les Congressistes se lèvent pour respecter une minute de silence)

En arrivant, comme vous avez pu le constater, la ville de CAEN est située au centre-nord de la Nouvelle NORMANDIE. Cette ville a hérité d'un patrimoine exceptionnel. La seconde guerre mondiale, très destructrice, épargna les plus beaux édifices tels que l'Abbatiale ST ETIENNE et les deux abbayes bénédictines. Le Mémorial pour la Paix, nous rappelle qu'ici un pan très important de notre histoire s'est joué notamment sur les plages du débarquement toutes proches. Notre liberté s'est jouée ici. Notre devoir de mémoire qui nous concerne toutes et tous est présent par l'émotion et la reconnaissance et encore plus de nos jours.

Aujourd'hui, les moments sont plus pacifiques et c'est boules en main dans ce département que se déroulent les joutes. Mireille NOEL mène depuis longtemps avec sa merveilleuse équipe de bénévoles du Comité et des Clubs du Calvados que je félicite vivement d'ores et déjà pour l'organisation de ce 72^{ème} congrès. Mon amie Mireille NOEL possède cet esprit de conquête avec ses clubs magnifiques suivant l'esprit du héros local, Guillaume le CONQUERANT qui n'avait pourtant pas de licence de pétanque...

Je passe la parole à Mireille NOEL pour vous dire un mot de bienvenue et vous donner des instructions précieuses pour votre séjour.

INTERVENTION de Mme NOEL Mireille, PRESIDENTE du CD 14

Mme NOEL (*Présidente du Comité du Calvados*). –

Monsieur le Président de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal,

Monsieur le Président de la Fédération Française,

Mesdames et Messieurs les membres de la Fédération,

Mesdames et Messieurs les élu(e)s

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de Ligues ou Comités Régionaux,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de fierté que je vous accueille ici au centre des congrès de Caen pour ce 72^{ème} congrès national de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Notre région n'a jamais accueilli ce congrès et c'est chose faite. J'en profite pour remercier la Ligue de Basse-Normandie pour son soutien très important ; je remercie aussi les collectivités territoriales, nos partenaires pour leurs soutiens financiers et les membres de Fédération qui répondent toujours présents.

Le comité du Calvados que je préside depuis 2002 s'est relevé les manches pour organiser ce congrès ; vous nous connaissez sûrement en notre qualité d'organisateur de quelques Championnats de France : en 1995 le Doublette Féminin ; en 2005 le Doublette et Individuel Séniors ; en 2009 le Triplette Séniors ; en 2013 le Doublette Féminin et Individuel Séniors. Nous avons également eu le plaisir de nous voir décerner le prix Henri Salvador en 2013, signe d'un comité qui se porte bien.

Nous sommes fiers de nos résultats sportifs avec un titre de Champion de France Promotion en 2014 mais surtout deux titres de Champions d'Europe Juniors en 2014 avec Maxime JAMES et plus récemment en octobre 2016 avec Théo BALLIERE : deux juniors licenciés dans le Calvados sont actuellement dans le collectif France. C'est un nouveau challenge qui s'est présenté à nous et nous espérons que vous en garderez un bon souvenir. La météo n'est pas très clémente mais nous sommes en hiver et nous avons déjà connu des congrès neigeux. Le centre des congrès de Caen est bien situé à 5 mn du centre ville ; j'espère que vous aurez l'occasion de visiter notre ville très riche sur le plan historique et notre région proposant une diversité de monuments. Nous avons fêté en 2016 le 950^{ème} anniversaire du couronnement de Guillaume le Conquérant.

Sur le plan pratique, vous avez pu constater que le centre des congrès ne possède pas de parkings gratuits et nous en sommes désolés. Nous avons prévu un parking à l'hippodrome mais en raison du temps et de problèmes de sécurité la municipalité n'a pas pu délimiter par barrières et vous a sans doute causé des soucis ce matin pour vous garer.

Cependant le samedi à Caen, le parking est gratuit de 11h à 15h, toujours un petit plus !

Si vous avez besoin de vous déplacer à tout moment nous pouvons mettre à disposition des navettes, Jérôme se tient à votre disposition dans le hall d'accueil. Tous les repas sont servis sur place ce qui les limitera. Une équipe de bénévoles se tient à votre disposition pour répondre à vos demandes.

Vous aurez à cœur de revenir début septembre dans notre belle région à l'occasion du Championnat de France Triplettes Séniors prévu au Mont-St-Michel et organisé par le Comité de la Manche.

Tous les membres du Comité du Calvados ainsi que les bénévoles s'associent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017 ainsi qu'à vos proches sans oublier la santé. Un apéritif offert par la Municipalité de Caen sera servi ce soir après cette première journée ; nous aurons également une petite dégustation de calva à 19h, si cela vous intéresse..., avec modération ! Nous espérons que vous passerez un agréable séjour à Caen et sa Région. Bon congrès à toutes et à tous. Merci.
(Applaudissements)

ALLOCUTION de M. CANTARUTTI ALAIN

PRESIDENT de la F.F.P.J.P.

LE PRESIDENT. – Mesdames, Messieurs, Chers Congressistes,

Je félicite une nouvelle fois les organisateurs, les bénévoles du Comité du Calvados et leur maître d'œuvre Mireille NOEL pour l'organisation de ce 72^{ème} congrès fédéral dans cette très belle ville de CAEN, au patrimoine exceptionnel, placée au cœur de l'histoire de notre pays libre.

Je vous remercie toutes et tous d'être présentes et présents à ce grand rassemblement statutaire de notre famille mais aussi rassemblement de l'amitié, de la convivialité et parfois de la flagornerie. J'ai horreur de la violence morale créée par la démagogie, la rumeur, le ragot. Mais l'être humain est ainsi fait.

En ce qui me concerne, de façon très pacifique et très sincère, je vous salue toutes et tous pour vos actions déterminantes et votre abnégation pour nos sports et d'être ici aujourd'hui. Je salue, très sincèrement, nos amis des départements et territoires D.R.OM. – T.O.M. qui sont avec nous aujourd'hui et qui ont fait des milliers de kilomètres pour être là. J'en profite pour leur dire combien j'apprécie tout le travail de développement qualitatif de nos sports qu'ils réalisent parfois dans des conditions compliquées loin de la métropole. Nos amis iliens, de la Guyane, de la Martinique, la Réunion, la Guadeloupe, de Mayotte, de Polynésie Française, de Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna, de St Pierre-et-Miquelon méritent vos applaudissements, merci sincèrement.

Cette année, je serais beaucoup plus court, plus concis que d'habitude car je dois laisser plus de place à ma sensationnelle Secrétaire Générale Bernadette TROUBAT qui elle-même est pressée par les responsables de Commissions qui souhaitent faire connaître leur travail réalisé debout ou assis, c'est selon.

Avant d'aller plus loin dans mes propos, je vous félicite chères Présidentes et Chers Présidents et responsables départementaux pour vos réélections à la tête de vos instances. Je salue et accueille chaleureusement les nouvelles Présidentes et les nouveaux Présidents ainsi que les nouveaux responsables départementaux, je leur souhaite pleine réussite et bon vent et je les félicite pour leur engagement profitable et vital à nos sports.

Donc, si j'oublie un évènement, un point important de la saison 2016, soyez indulgents, je suis surveillé.

La saison sportive 2016 plombée par la bassesse des hommes nous a privés de l'Euro-Pétanque de Nice par solidarité et respect bien normal. Cette saison sportive a permis de sauver notre sentiment d'impuissance face à cette folie des hommes. C'est le chemin de nos associations, de nos compétitions, des instants de beau jeu, des médailles européennes et internationales que nous offrent les joueurs, des instants d'émotions sportives qui ont fait passer notre esprit vers le volet optimisme, vers le volet vie heureuse possible. Les moments magiques qu'offrent le sport sont incomparables. C'est le sport tel que nous l'aimons, celui pour qui nous sacrifions beaucoup, celui qui nous fascine encore et encore, tel que nous le défendrons, celui pour lequel, je ne transige jamais contre les grandes tempêtes.

L'année 2016, a été une belle année sportive, oui !!!! Partout de très belles organisations de Championnats de France, de très belles organisations de tournois, de concours, de belles images, de beaux écrans de télévision, des écrans de télévision et du net pleins comme jamais. Si vous m'accordez une parenthèse, en heures cumulées de télévision, nous concurrençons les grands sports, belle performance, non ! Cela ne se fait pas d'un coup de baguette magique.

Je vous ai croisé dirigeants, bénévoles sur toutes ces compétitions, le cœur plein d'ambition collective pour vos Régions, pour vos Départements, pour vos clubs, pour vos villes. Votre victoire se situe dans des retombées positives que vos organisations, que votre savoir-faire concrétisent. Nos sports, notre Fédération, c'est vous, vous en êtes les premiers représentants, les premières images, les fondements, le socle bien entendu. Et vous en avez de plus en plus conscience, j'en suis ravi.

L'indépendance pour laquelle je me suis battu, fâché, pour laquelle on vous a raconté que j'étais un moins que rien, pour laquelle on vous a fait croire que j'étais intéressé personnellement.

Par quoi, aurais-je pu être intéressé, vous êtes-vous posé la question ?

Pour laquelle on vous a dit tout et n'importe quoi afin d'embrumer votre esprit, pour laquelle les bonimenteurs ont fait croire qu'ils étaient au courant de tout alors qu'ils ne savent rien. Les plus acerbes ont écrit, ont fait publier que je mettais en doute leur probité telle des personnes effarouchées. Certains ont voulu vous mettre sous directive du privé, sous tutelle complètement illicite. Eh aujourd'hui, ils prétendent avoir oublié...

J'ai fait fi de tout cela, je me suis battu sans être ni candide, ni naïf, il fallait avoir du caractère, j'en ai eu, je suis allé au bout de ma mission pour laquelle vous m'aviez élu. J'ai été élu par vous et par personne d'autre. Cette mission consistait à protéger et à faire rayonner nos sports et nos instances. Aujourd'hui, ma conscience est tranquille, vous êtes indépendants, libres, nos sports progressent, la Fédération se porte bien. Là est la victoire collective avec vous la majorité de vos ligues, le reste n'est que broutilles de malicieux. N'oubliez pas, cette liberté, cette indépendance sera déterminante pour le fonctionnement futur de notre, de votre institution.

J'y veillerai si vous le voulez.

Vous l'avez compris, je suis très heureux de la saison 2016 lors de laquelle les médailles Européennes et même mondiales nous ont donné un résultat d'ensemble très correct. La Maison « Equipes de France » n'est pas en danger comme certains voudraient le faire croire, les médailles Européennes sont là en nombre dans toutes les catégories. Certes il faut apprécier à sa juste valeur la contre-performance des Championnats du Monde seniors en triplettes et en tirer les mesures qui s'imposent pour reprendre notre avance. La D.T.N. est consciente de ce paramètre, les élus que nous sommes aussi. Attention toutefois, gardez à l'esprit que nos sports progressent en qualité et en technicité dans le monde entier et les joueurs avec eux. Très heureux aussi de votre abnégation pour réaliser de très beaux championnats, de très belles compétitions, merci d'avoir pris conscience de votre rôle incomparable, incontournable, indispensable, vital. Je vous félicite toutes et tous pour cela et les joueurs pour leurs titres, leurs beaux maillots, leurs belles médailles. Bernadette TROUBAT reviendra en détail sur l'ensemble de cette saison 2016, bénéfique à nos sports.

Sur le jeu provençal, je suis malheureux de l'arrêt du Provençal 13 qui renaîtra je l'espère. Pourtant je suis très heureux de la pénétration du Jeu Provençal sur le territoire. En effet, suite à la vitrine que représente nos championnats de France, maintenant les compétitions par club, le Jeu Provençal progresse et dès cette année lors de la répartition des équipes pour les championnats de France à laquelle je me suis collé, faute de « combattants » de volontaires, pourtant j'ai cherché parmi les gens debout...Bon allez, c'est ainsi. J'ai constaté lors de l'étude de la répartition des équipes aux Championnats de France, une demande plus importante d'équipes de la part de Comités Départementaux n'ayant jamais participé au Jeu Provençal et qui ont développé le jeu long sur leur territoire. Bravo continuez.

Notre collaboration avec la Fédération Française du Sport Adapté se continue par des actions en concordance avec la D.T.N. Dans de nombreux départements des actions sont organisées et trop souvent restent dans le landerneau local. Faites savoir toutes les actions que vous réalisez auprès du monde du handicap.

Le travail réalisé par tous les membres du Comité Directeur a été considérable cette saison comme celles précédentes d'ailleurs et je remercie toutes et tous mes collègues du Comité Directeur pour les actions qu'ils ont menées. Chaque responsable de Commission vous fera part de la nature de ces actions. Ecoutez-les avec attention car ce moment est leur récompense.

Je veux tout de même, vous parler de nos relations avec le monde scolaire USEP - UNSS initiées en Octobre 2015 et la signature de conventions avec les deux ministères et qui très rapidement se sont amplifiées dans les départements qui ont réagi. Dès Juin 2016, l'U.N.S.S. a organisé le 1er Championnat de France de Pétanque à NICE où 52 établissements scolaires du 2^{ème} degré de toute la France autant chez les filles que chez les garçons ont participé. L'U.N.S.S. a été bluffée d'un tel démarrage. Une précision tout de même, j'ai lu quelque part qu'un candidat voulait créer un Championnat de France scolaire. Erreur, méconnaissance, ce n'est pas la Fédération Française qui crée ce genre de compétition. C'est déjà fait, le 1er a eu lieu à NICE en 2016 au mois de Juin. Les championnats scolaires sont organisés par l'U.N.S.S. et que par elle. L'U.S.E.P. est plus dans la rencontre, dans l'exercice, dans la découverte, absolument pas dans la championnate. L'U.N.S.S., durant l'année scolaire 2015-2016, a formé 30 arbitres jeunes et nous en a fourni les noms que nous avons envoyés aux départements concernés afin, peut-être de pouvoir les contacter, sait-on jamais que des vocations naissent. Nous avons mis en place une collaboratrice fédérale dédiées, Anna MAILLARD, très active ainsi qu'une référente du monde scolaire Mme Lucette COSTE. C'est de cette collaboration quotidienne entre le scolaire et la Fédération que vient la réussite.

Comme vous le savez et comme vous vous en délectez depuis quelques mois, encore plus depuis hier que vous êtes ensemble ici à CAEN, le Comité Directeur de la F.F.P.J.P. arrive à son terme statutaire et je vous dois un bilan des 4 années 2013 – 2016. Je vous dois quelques retours en image, quelques vérités combattant la désinformation, la démagogie ambiante.

Juste quelques éléments d'appréciation du travail réalisé :

- ✓ Le premier élément d'appréciation est évidemment côté finances. Elles sont très saines aujourd'hui. Rappelons-nous l'héritage des années 2009, 2010, 2011 où les finances étaient versant délicat, versant à l'ombre. A ce jour et vous avez pu le constater, les finances ont changé de versant, elles sont versant ensoleillé. L'épisode « licence carte à puce » initié par un autre Comité Directeur et dont nous avons eu la charge de la mise en place et en route en 2009 est ramené à zéro financièrement et s'est autofinancé comme prévu et géré par notre Trésorier Général, depuis 8 ans.
- ✓ 2^{ème} élément d'appréciation et ici de perspective d'avenir est l'ouverture des portails de l'école du primaire au secondaire avec un programme d'actions pour le futur de la F.F.P.J.P. Comme je vous le disais plus en avant dans mon propos, il faut aller au-devant du scolaire, tenter de les contacter afin de voir avec eux s'il y a des possibilités. Elles existent puisque dans certains départements cela fonctionne très bien. La question que l'on doit se poser : pourquoi cela ne fonctionne pas ailleurs ? Une constatation, ceux qui nous reprochaient de ne pas aller vers l'école, sont ceux qui font le moins actuellement, vous avez dit bizarre,....bizarre. C'est l'humain !!!
- ✓ Dans ce bilan, la labellisation des écoles de pétanque que j'ai initiée, est à prendre en considération comme une avancée de sérieux, de qualité d'accueil, de qualité de travail de vos clubs sur tout le territoire et également d'une forte reconnaissance de leur travail. Le Pass-jeunes qui permettra de mieux quantifier, de mieux valoriser les efforts fournis par les clubs lors de l'initiation, lors des actions auprès des jeunes. Ceci doit être approfondi dans la revalorisation des clubs que je prône et qui est à mes yeux indispensable, c'est la base.
- ✓ Une avancée avec la mise en place d'un Pool d'arbitres Nationaux, je vous en avais fait la promesse en 2012. Celui-ci a fait progresser la qualité globale du corps arbitral et la formation par la C.N.A. dans vos régions a été également bénéfique à la direction du jeu. Les arbitres ont toujours eu mon soutien, ils continueront à l'avoir car s'il y a un poste délicat c'est bien celui-là. Ce poste est indispensable et primordial c'est pourquoi, nous avons multiplié la présence arbitrale sur les championnats de France avec succès. Merci au corps arbitral en son entier et à la C.N.A. en particulier pour votre passion et votre présence pédagogique bien souvent.
- ✓ A considérer dans le bilan : la médiatisation de nos sports et par ce biais leur promotion. Jamais, le citoyen lambda n'a autant parlé, regardé, lu de pétanque et malheureusement peu de Jeu Provençal. Il faudra recommencer d'en montrer à l'avenir pour peu qu'un diffuseur soit d'accord et dans ce domaine, même si ce n'est pas gagné, il faut revenir à la charge. Par

contre, la pétanque est devenue un sport presque autant diffusé que les sports hyper-médiatisés que sont football, rugby, cyclisme, formule 1, tennis, etc... ces derniers étant des sports dont la télévision a besoin, le reste était plus accessoire à leurs yeux. Seulement notre excellent audimat fait que nous passons quasi quotidiennement sur le petit écran. Notre exposition est par conséquent devenue incroyable. Je rappelle que la F.F.P.J.P. participe financièrement pour 35 % de la captation des images de la Coupe de France, du Championnat de France Triplettes seniors. Pour revenir aux images télévisées, il faut rendre à César ce qui lui appartient. En effet, 75 % des images diffusées ne nous coûtent rien, puisqu'elles proviennent du secteur privé (Masters de Pétanque, Trophée des Villes, P.P.F.), elles nous apportent notoriété et pour lesquelles nous ne payons rien et dire que certains voulaient les rayer du paysage « pétanquier ». Je vous laisse seuls juges de la nature de l'intérêt qu'avaient ces gens-là. La retransmission des championnats du Monde est du fait à la charge de la Fédération Internationale. Concernant la FFPJP lors de chaque compétition télévisée, nous devons fournir des P.A.D. (c'est-à-dire des disques Prêts À Diffuser). Nous ne pouvons donc pas faire n'importe quoi avec n'importe qui comme réalisateur et prestataire, c'est pourquoi nous prenons des gens très qualifiés et des vrais professionnels. Je suis très heureux, pour vous, pour les passionnés et pour le public, d'une telle exposition avec notre partenaire l'Equipe dont nous accueillerons en fin d'après-midi, Madame Laure BEZAULT, Directrice Adjointe du Pôle Télévision de l'Equipe et Emmanuelle FAURE, attachée de presse de l'Equipe à qui nous remettons le Prix Kiki Aussaresse pour sceller 2 ans de collaboration fructueuse. Placez bien dans votre tête qu'au niveau télévision, rien ne se fait d'un coup de baguette magique, il n'y a que les charlatans qui racontent cela.

- ✓ Notre WEB TV est un succès car elle est un élément incontestable de notre communication car elle permet aux passionnés de vivre en temps réel nos grands événements avec beaucoup de qualité de la part de ceux qui en ont la charge, je les en félicite.
- ✓ Dans le bilan, je souhaite inclure le travail remarquable fait par la Direction Technique Nationale sous la conduite de Jean - Yves PERONNET et son adjointe Séverine MAILLET à qui nous avons adjoint depuis un an Anna MAILLARD. En huit ans, notre progression en qualité de formation, de suivi obligatoire des joueurs de haut niveau encore plus avec la loi du 27 novembre 2015 et son décret de 2016, les sélections et le grand nombre de médailles récoltées qui va s'amplifier avec la multiplication du nombre de Championnats du Monde et/ou d'Europe, avec le suivi des tableaux de bord, la mise en place et le suivi des divers examens techniques, les championnats de France jeunes, l'accompagnement du scolaire, la détection, les participations et la logistique des divers entraînements en vue des échéances internationales, déplacements internationaux, l'organisation des divers séminaires, le suivi du développement des écoles de pétanque (397 à ce jour labellisées sur le territoire). Ceci ne s'est pas réalisé par l'opération du Saint-Esprit ou d'un être supérieur. C'est pourquoi, je les félicite et avec eux toutes les personnes : techniciens, éducateurs, médecins, kinés, psychologues. Merci pour tout ce travail, même rémunéré, mais fait avec grande qualité pour un grand nombre de performances et surtout pour faire de votre Fédération une institution de grand renom et de grande qualité.
- ✓ Puisque je parle de technicité, je félicite Emmanuelle et Jean-Paul GOFFOZ, Jean-Yves PERONNET pour l'écriture et l'édition du livre « Une autre idée de la pétanque » qui offre un regard moderne sur les qualités de l'activité pétanque. Ce livre est une ressource pédagogique pour tous les éducateurs, je vous le recommande.
- ✓ Dans ces bilans, il ne faut pas oublier de parler du nombre de licenciés. En effet, c'est maintenant une certitude nous sommes au point de stabilité des effectifs. Le nombre de clubs est stable, le nombre de licenciés cette saison 2016 augmente sensiblement puisque nous enregistrons une hausse qui aurait dû être plus importante sans un problème de gouvernance

en Polynésie. C'est à vous et à vos clubs que nous devons une telle stabilité et aux diverses compétitions que nous avons mis, en place ensemble, telles que celles par clubs et qui sont une totale réussite, preuve qu'il y avait nécessité. Là où il faut faire un effort, c'est vers les jeunes. C'est compliqué d'attirer les jeunes, il faudra que la pétanque devienne « geek » avec des applications et des boules connectées. Maintenant, les portes sont ouvertes, personne ne peut plus dire le contraire, il faut que nous soyons inventifs, que nous puissions accueillir les jeunes dans nos clubs et la Fédération doit soutenir la création d'écoles de pétanque et continuer la labellisation. Il faut arriver à faire comprendre à des gens passionnés que comme dans les autres sports, des éducateurs, des initiateurs sont indispensables avec des programmes d'animation simples afin que nous puissions intéresser les jeunes mais aussi les moins jeunes et les féminines. Une grande différence le prix d'une licence jeune dans les autres sports entre 50 et 120 €, chez nous 5 à 10 €. Je vous laisse réfléchir, analyser la différence.

- ✓ Dans un bilan, il y a aussi le côté répressif. En effet, les idiots, les malotrus sont là et nos Commissions de Discipline les poursuivent sans coup férir. Pas de largesse pour ces tricheurs, ces perturbateurs qui n'ont aucune compassion à mes yeux. La discipline n'a jamais autant sévi que ces 4 dernières saisons et également formé des dirigeants et je les en félicite.
- ✓ La participation du Pétanque Tour à notre développement et à notre présence vers le grand public a été bonne et a été un succès là où nous nous sommes installés. Je remercie les villes, les départements qui nous ont reçus ainsi que les bénévoles et organisateurs locaux, merci aux joueurs, aux animateurs, à Clément, Jean Pierre et à Gérard.

Dans ce bilan global du mandat, je ne peux oublier l'organisation en 2012 à Marseille des Championnats du Monde, les plus beaux jamais réalisés à ce jour. Ils ont permis la mise en avant de nos sports, la reconnaissance médiatique et institutionnelle. Ils ont aussi permis à la Fédération de sortir du problème financier dont nous avons hérité. Cette organisation était une excellente initiative à l'époque et a été bien gérée. Ceux qui l'ont oublié ou pire la contestent sont de mauvaise foi.

Un mandat est ainsi, avec des choses très bien réalisées d'autres manquées ou imparfaites. Ah ! Si tout était parfait, il n'y aurait plus rien à faire et quel ennui, dites-moi...

Vers la fin d'un mandat, c'est récurrent certains parlent fort qu'ils n'y reviendront pas, assez, ras le bol, puis on les retrouve, ils se sont sentis perdus ou indispensables, je ne sais, c'est bien ils sont encore là. Par contre, à la fin de tout mandat, certains arrêtent, se retirent pour diverses raisons qui leur sont propres. Ils sont encore jeunes, ils ont beaucoup donné et nous ne serions pas ici à CAEN, si des personnes de leur qualité n'étaient pas passées avant nous et avec nous. Cette fin de mandat voit 6 personnalités importantes de notre Comité Directeur arrêter. Je voudrais leur dire combien de talent ils ont apporté à nos sports, combien parfois, nous n'avons pas su voir la qualité de leur travail, combien leur travail a été bénéfique à nos sports, combien la pétanque et le jeu provençal leur doivent, combien nous leur devons, combien nous devons leur dire MERCI pour autant d'abnégation et de qualité à Céline PERONNET-THEDEVUIDE arrivée à la Fédération la plus jeune et qui en repart la plus jeune pour s'occuper de son petit Lucas, premier enfant 100 % estampillé FFPJP, Céline reste Secrétaire Générale de la Fédération Internationale, Claude CARBONNIER et le handicap, Michel COSTE au jeu provençal, à la Coupe de France, aux règlements, aux comptes financiers et sa droiture, Jean CHARPENTIER à la coupe de France et aux candidats à l'organisation des championnats de France, Jean-Claude DUBOIS à l'arbitrage. Dans ce défilé de partants j'associe Daniel BRUAND, le sage de Mayenne qui était un des 2 représentants du Conseil des Ligues avec Daniel MIARD l'actuel président de la Ligue de Basse-Normandie, un de vos représentants présent à chaque réunion fédérale comme je l'ai souhaité et qui a toujours été d'excellent conseil et d'une vision et d'une droiture exemplaires.

Enfin, Daniel READ, notre trésorier. Je peux vous le dire, j'ai aimé travailler avec tous mais Daniel READ a mon admiration, sans borne. Je dois vous dire combien sa tâche a été ardue face au problème financier qui était le nôtre dans les années 2009, 2010, 2011, face à la mise en place de la carte à puce, face à tous ceux qui pensaient que nous allions nous planter le nez dans le gazon, face aux vérificateurs, face aux contrôleurs en tous genres, face aux coupeurs de cheveux en quatre, face aux pinailleurs, face aux.... Daniel READ a été magnifique de calme, de maîtrise, de précision, de sérénité, de

talent. Daniel, nous a fourni un point complet des finances tous les mois pour une transparence souhaitée. Oui, Daniel me faisait rire lorsqu'il vous présentait son rapport financier ou lors de chaque réunion fédérale, il y a du Raymond DEVOS en lui. J'espère qu'il va faire un grand dernier One-Man Show dans quelques minutes, j'en suis sûr. Daniel est tellement réservé qu'il a réussi pour vaincre cette timidité, le fait exceptionnel que vous l'applaudissiez les années où nous avons une perte financière importante, que vous l'applaudissiez quand il vous présentait une augmentation. Daniel a été extraordinaire, hors normes et c'est tellement bien quand vous êtes à la tête « d'un torrent montagneux » et que vous pouvez quand même dormir tranquille parce que le trésor est au chaud, bien gardé. Daniel est l'artisan du financement de la carte à puce. Daniel, Merci pour l'appui, le conseil discret que tu as été pour moi dans les moments compliqués que l'on a opposés à la Fédération. Daniel, j'ai encore plein de superlatifs mais tu vas rougir alors éternelle reconnaissance et MERCI BEAUCOUP pour notre complicité.

Pour Céline, Jean-Claude, Michel, Claude, Jean, Daniel et... Daniel, merci de les applaudir sans retenue.

Le Conseil de feues les Ligues a été très efficace et a travaillé avec recul sur certains dossiers. Dommage que l'harmonisation des dates de championnats de ligues n'aient pu se faire à cause des traditions, ça a du bon les traditions mais les fameuses spécificités régionales, départementales sont à prendre en compte. Je les remercie vivement pour leurs travaux, leurs participations aux diverses commissions. Dommage que les régions n'aient pas obtenu le droit de vote l'an passé, je le regrette car c'était donner plus de pouvoir aux départements par le biais de vos régions. L'histoire est ainsi faite qu'il faut saisir l'opportunité quand elle passe au lieu d'écouter les petites histoires démagogiques. Nous verrons bien ce que donnera le nouveau Conseil des Comités Régionaux.

La SAOS Promo Pétanque a fait une excellente saison. Sa Présidente, Madame Lucette COSTE vous en fera un compte rendu durant ce congrès, je remercie ceux qui ont fait travailler la SAOS Promo Pétanque et les actionnaires. Par la même occasion, je vous engage à devenir actionnaires de la SAOS Promo Pétanque.

Je remercie tous nos partenaires OBUT toujours à nos côtés, ERIMA pour gagner ensemble, Assurances M.M.A. pas de tracas, c'est ce que je souhaite, les boules MS, RENT A CAR, véhicules de location, les résidences ODALYS, le pays des vraies vacances, les Eaux pétillantes VERNIERE que nous vous avons distribuées tout au long des championnats de France et que nous continuerons à vous distribuer, la chaîne de télévision l'EQUIPE pour l'ensemble de nos accords, pour la notoriété offerte via de belles images. Je remercie l'ensemble de la presse écrite, enfin celle qui possède dans ses rangs des journalistes honnêtes, la P.Q.R. qui est le vrai lien entre les licenciés et les organes fédéraux et les passionnés. Je félicite tous ceux qui permettent de faire paraître tous les mois la Newsletter Fédérale que j'avais initié aussi et avec laquelle je me suis bien amusé. Pour info, j'ai écrit 70 éditos à ce jour. Enfin, je souhaite un bon 15^{ème} anniversaire à Boulistenaute. Enfin grand merci à FOTONUM et son PDG Guy BETENCOURT pour sa collaboration.

Je voudrais remercier les villes de SOUSTONS (Landes) et de PALAVAS les FLOTS (Hérault) avec leurs comités départementaux et clubs respectifs pour avoir, par amitié, pallié le vide laissé pour recevoir des championnats de France.

Des remerciements sans retenue à l'ensemble du personnel de la Fédération. Ils démontrent jour après jour leur immense implication auprès de nos activités. J'associe à mes félicitations notre dévoué chauffeur du car-podium, Jean Pierre DARREOUS. Tout cela pour vous dire combien nous remercions Patricia, Régine, Anna, Xavier, Clément, Remi, Kévin le petit et talentueux dernier invité, ils doivent être respectés parce qu'ils sont la Fédération au quotidien et ils sont notre famille à qui j'associe Jean-Yves PERONNET et Séverine MAILLET.

Voilà, j'ai fait un tour non exhaustif de l'activité avec un bilan encore moins exhaustif dans lequel je n'ai pas toujours été excellent, nous n'avons pas tout réalisé parfaitement, il reste à faire comme il restera toujours à faire puisque l'être humain évolue,... son cortex avec lui au fil des ans, des siècles et nos sports devront avancer avec le temps dans la modernité, nous n'aurons pas le choix. Toutefois, si vous réfléchissez deux minutes le bilan est très honorable en termes de sauvegarde, de développement, de réalisations, de notoriété et de perspectives.

Reste la dimension humaine, très importante, liée à l'engagement de chacun, sa relation avec les autres, et me concernant ce que l'on peut attendre du Président, non seulement en termes de représentation, de capacité d'écoute, de capacité d'analyse, de vision à long terme mais aussi

d'authenticité, de loyauté. Seules la santé et l'indépendance de la Fédération et de ses organes déconcentrés, que vous êtes, ont guidé mes choix, mes actions, ma détermination.

Aujourd'hui, quoique l'on puisse en penser, l'avenir est là et il faut se tourner vers lui, c'est ma motivation, mon crédo, l'ancrer au monde dans lequel nous allons vivre, pas dans celui du passé qui est définitivement terminé. Il faut assurer la pérennité de notre développement en structurant pour rayonner.

Nous devons continuer ce que nous faisons le mieux depuis des décennies, du plus petit club jusqu'aux membres de la Fédération éduquer, rassembler, accompagner, apprendre à toutes et à tous comment vivre ensemble, comment la différence peut être une force. Le sport permet tout cela, continuons !

Un rappel : Nous devons toutes et tous nous joindre à la Fédération Internationale et à la C.M.S.B. concernant le dossier de candidature aux Jeux Olympiques pour lequel Claude AZEMA traverse le monde et se bat au quotidien. Nous avons certainement une opportunité exceptionnelle d'intégrer d'une manière ou d'une autre les anneaux olympiques tout en supportant Paris 2024. Vous devez aller sur le site BOULE SPORTS 2024 dédié à cette candidature et cliquer sur JE SOUTIENS, plus nous serons à le faire, plus ce sera efficace.

Je remercie vivement, une nouvelle fois, la ville de CAEN, la ligue de Normandie, le Comité Départemental du Calvados pour son accueil et son organisation. Ils ont eu l'ambition sincère de bien faire et de vous démontrer la qualité de nos sports dans leur département, leur région, bravo et merci à eux.

L'ambition justement n'est pas nécessairement personnelle, elle peut être sur un sujet de société, sur un projet de fédération reposant sur des valeurs collectives de respect, de reconnaissance, d'honnêteté vis-à-vis de son institution dans son entier, sur la volonté du bien d'autrui et de servir les autres, sur la volonté de construire du progrès ensemble, sur l'esprit à faire respecter l'aspect fédéral, je suis uniquement de ceux-là et c'est ainsi que je vois le rassemblement.

Car seul l'avenir m'intéresse, l'avenir est toutefois conçu par l'histoire dont il faut tenir compte quand comme moi on a décidé de passer le reste de ces jours dans cet avenir fait de progrès entouré de passionnés, de personnes dégagées d'intérêt personnel, de professionnels et surtout barrer la route aux malicieux, aux bonimenteurs et aux marchands du temple.

Nous aurons le plaisir de revenir au mois de septembre 2017 dans cette belle région de Normandie lors du championnat de France triplettes au MONT ST MICHEL.

La Pétanque et le Jeu Provençal sont debout et surtout fiers d'être nés et de vivre sous notre drapeau bleu, blanc, rouge. Nos sports font partie du patrimoine français et je suis heureux d'être de cette famille.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui m'ont envoyé des vœux sincères et à mon tour, je vous souhaite pour 2017 et bien après, plein de belles choses avec surtout la santé et la liberté.

RECOMPENSES :

PRIX KIKI AUSSARESSE

LE PRESIDENT. – Mesdames Marie-Laure BEZAULT Directrice adjointe pôle TV et FAURE Emmanuelle, attachée de presse de l'Equipe Télévision représentent la chaîne l'Equipe. C'est un partenariat merveilleux que nous avons réussi à sceller toutes et tous au comité directeur avec l'Equipe suite à un essai fait par la Fédération Internationale de Pétanque dans le Jura par Claude Azema, qui avait été un succès. Nous avons toujours reçu à l'Equipe un accueil merveilleux comme si vous rentriez dans une famille. C'est important, nous avons été à l'aise de suite et votre qualité est d'être proche du terrain, des personnes travaillant avec vous. Je vous remercie de l'exposition que vous nous offrez et de cette notoriété grâce à vous. La FFPJP et la Pétanque en général est fidèle, je vous remercie de votre fidélité et de votre engagement. Je vous laisse la parole.

Mme BEZAULT (*Directrice Adjointe pôle TV Equipe*). – Merci président, merci à vous tous Mesdames, Messieurs, je suis là au nom de l'Equipe, au nom de son Directeur M. LINETTE, au nom de la chaîne l'Equipe, je représente Arnault de COURCELLE son directeur général. Ce prix est celui d'un duo de choc que vous avez la chance de pouvoir regarder, écouter à chaque fois que la chaîne l'Equipe retransmet un événement autour de la Pétanque, votre duo de choc est formé par Jean-Luc ROBERT votre champion et par notre journaliste Xavier RICHERFORT ce prix est le leur et nous le partagerons avec eux de retour à Paris. Xavier RICHERFORT, journaliste, a su progressivement connaître, appréhender les règles, les enjeux de votre sport et les faire partager au plus grand nombre. C'est cela la chaîne l'Equipe, la Chaîne du Sport gratuit, accessible à tous et c'est important. C'est la chaîne de l'événement de sport. Je vous propose très rapidement en image de ressentir ce qu'est la chaîne. (*présentation d'un diaporama...*)

L'Equipe et la Pétanque c'est un partenariat de confiance qui dure ; je crois que les premières retransmissions ont eu lieu en 2013 et vont se poursuivre jusqu'en 2018. 2018 est loin dans un monde où tout change et va très vite, dans ce monde qui est celui des médias ; un vrai partenariat nous permet de faire connaître ce sport et faire reconnaître la Pétanque comme un sport ; la chaîne l'Equipe retransmet 150 heures de programmes inédits de Pétanque ; quand je dis INEDITS, ce sont les premières diffusions ; ce sont plus de 300 heures de programmes si on compte les rediffusions. C'est important, le responsable des acquisitions négocie et discute avec l'ensemble des ayant-droits en matière de sport ce qu'il appelle un socle de programmes. En termes de téléspectateurs, une moyenne de + de 460 000 téléspectateurs ; quand on diffuse un événement, en moyenne 460 000 téléspectateurs le regardent. On a eu un pic historique : 600 000 téléspectateurs ; qui sont ces téléspectateurs ? Principalement des hommes de moins de 50 ans, c'est dire que la Pétanque n'est pas un sport de vieux ! Ce sont aussi des femmes, je vais terminer par deux anecdotes : la première est liée à une activité « chaude », un coup de fil hier soir au bureau, un responsable d'antenne décroche son téléphone et c'était une téléspectatrice qui racontant qu'elle regardait tous les sports et grâce à nous de la Pétanque ; elle nous a dit qu'elle allait se mettre à la Pétanque grâce à la Chaîne l'Equipe, grâce à vous ; cette femme est âgée de 76 ans ! On peut le saluer... (*Applaudissements*)

La deuxième anecdote pour terminer me touche personnellement, grâce à vous, elle m'a donnée beaucoup de bonheur et de fierté, j'ai reçu mon premier trophée sportif que j'ai gagné à l'occasion de la fin de l'année pour la première fois, nous avons décidé d'organiser un événement en interne pour la chaîne qui a vécu des choses plus ou moins agréables, on s'est dit comment rassembler l'ensemble des collaborateurs de l'Equipe, des journalistes, nos techniciens, tous les supports travaillant à nos côtés : « *on va organiser un tournoi de pétanque* ». Grâce à mes deux partenaires le présentateur et le directeur de la régie publicitaire nous avons remporté ce premier tournoi. (*Applaudissements*) Ce premier tournoi était aussi pour remercier les collaborateurs de la Chaîne l'Equipe qui grâce à leur travail, nous ont permis de doubler notre audience en seulement une année, ce qui dans le milieu de la télévision est important. Merci à vous tous pour votre accueil, pour votre confiance, très bon congrès à vous tous. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Remet le prix pour la chaîne. Il remercie personnellement en remettant les buts de la F.F.P.J.P. dans leur coffret. (*Applaudissements*)

Il annonce le quorum de l'Assemblée :

- 22 Ligues sont présentes ou représentées sur 23 ;
- 100 Comités Départementaux sont présents ou représentés sur les 105;
- 1991 voix et l'ensemble représente voix sur 2053 voix.

Le quorum est donc atteint.

APPROBATION du COMPTE – RENDU du 71^{ème} CONGRES à MONTLUÇON

Nous poursuivons l'ordre du jour par l'approbation du compte rendu du 71^{ème} congrès qui s'est tenu à Montluçon les 8 & 9 janvier 2016.

(En l'absence d'abstentions et d'oppositions, le compte rendu du 71^{ème} Congrès est adopté à l'unanimité)

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES

Mme TROUBAT (Secrétaire Générale). – Bonjour à tous ceux que je n'ai pas encore salués.

Monsieur le Président de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal et de la Confédération Mondiale des Sports de Boules,

Monsieur le Président et les Membres de la Ligue de Normandie,

Madame la Présidente et les Membres du Comité Départemental du Calvados,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de Ligues et Comités Régionaux,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux,

Chers Collègues du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs, bonjour et bienvenue au Centre des Congrès de Caen pour ce 72^{ème} congrès. Avant tout, félicitations à tous les présidents de comités départementaux et régionaux pour leur réélection ou leur élection. Vous avez mis votre engagement bénévole, votre énorme potentiel d'énergies, de talents, de compétences et d'intelligence au service de nos territoires pour une passion commune. Merci et bonne chance dans l'exercice de vos fonctions respectives pour le mandat 2017-2020 qui vous a été confié.

Pour mon dernier rapport d'activités de cette mandature, je ne vais pas être aussi loquace que pour les 3 précédents. En effet, certains de mes collègues du Comité Directeur m'ont reproché d'avoir été trop précise dans mes propos. Je suis une adepte de la non-violence qu'elle soit active ou passive, je n'aime pas les injustices, les sous-entendus, les conflits, je préfère le dialogue en toute démocratie et le respect. Je vais donc vous faire un bilan très réduit des activités 2016 laissant le soin, suivant leurs désirs, à mes collègues responsables de commissions, de vous fournir les détails, mettant ainsi sous silence mon désir de précision et d'impartialité.

Tout d'abord, permettez-moi : Monsieur le Président de la Ligue de Normandie et toute votre équipe ; Madame la Présidente du Comité du Calvados et tous vos collaborateurs et bénévoles, de vous remercier de nous accueillir dans ce magnifique centre de congrès. Nous connaissons vos qualités organisationnelles et savons que vous avez tout mis en œuvre pour que ce congrès soit réussi.

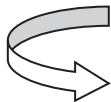
Merci à vous tous ici présents, qui venez de près ou de loin comme nos amis d'Outre-mer qui ont effectué un long périple, vous portez les voix de vos régions et départements à ce 72^{ème} congrès. Merci à tous vos collaborateurs et collaboratrices bénévoles qui vous entourent sans compter quotidiennement.

J'adresse aussi mes remerciements à Messieurs Joël Govignon, Max Larvaron et les membres du Comité de l'Allier pour l'excellente organisation du 71^{ème} congrès l'an dernier à Montluçon.

Nous remercions également toutes les personnalités locales qui nous font et feront l'honneur de participer à nos travaux. Je m'associe aux remerciements du Président concernant la presse audiovisuelle et écrite ainsi qu'à tous nos partenaires et « Planète Boules » qui sont présents dans la salle.

Merci à Monsieur Claude AZEMA, Président de la FIPJP, Membre du Comité Olympique et Sportif Français et Président de la Confédération Mondiale des Sports de Boules (C.M.S.B.) qui met beaucoup d'énergie pour que nos sports soient représentés aux Jeux Olympiques, C'est entre autres, le 13 septembre 2017 lors de l'élection à Lima au Pérou que nous devrions être fixés sur la ville qui sera hôte des JO 2024, souhaitons sans chauvinisme que ce soit Paris.

Durant cette année 2016, le comité directeur s'est réuni comme d'habitude 5 fois dont 2 avec le Conseil National, 4 fois au siège à Marseille et les 21 et 22 mai au complexe *Odalys* d'Argelès.



ADMINISTRATION

• SECRETARIAT ET FONCTIONNEMENT DE LA FFPJP

Les compétences et la disponibilité de notre CTN Madame Séverine Maillet lui ont permis d'être nommée Directrice Technique Nationale Adjointe, qu'elle en soit félicitée. Comme prévu notre effectif du siège s'est étoffé. Nous avons embauché et accueilli avec plaisir, en juin, Monsieur Kévin Gallier en tant qu'assistant juridique et marketing. Et puis, cette année encore, le petit carnet rose s'est ouvert le 1^{er} avril, avec l'arrivée d'Elino, fils de Monsieur Clément Meneghin et de Sophie.

• SAOS PROMO PETANQUE

Les dirigeants et permanents de la FFPJP et de la SAOS ont permis de consolider et de prolonger nos contrats avec nos partenaires historiques que sont Erima, VMS, OBUT, de renouveler avec L'EQUIPE et de concrétiser avec trois nouveaux partenaires au profit de nos licenciés, clubs, comités et ligues soit :

- **Odalys Vacances** dont le logo figure sur les tenues de l'Equipe de France et du staff et qui propose à tous des remises et des offres promotionnelles de locations de résidences de vacances.

- **La société Rent a car** qui accorde des tarifs avantageux à tous et qui, en 2016 a mis à disposition gratuite un véhicule utilitaire pour la présence de la boutique sur nos championnats de France,

- enfin la **Société des eaux Vernière** avec une dotation de 57 624 bouteilles d'eau plate et gazeuse, principalement au profit des organisateurs de championnats de France, des joueurs et délégués.

Mme Lucette Coste Présidente de la SAOS vous donnera plus de détails y compris sur la communication qui a été menée.

• AGENCE DE COMMUNICATION

L'affaire est en délibéré jusqu'au 9 février 2016.

• CONVENTIONS

➤ UNSS et USEP

L'école est un relais unique et très important pour notre jeunesse. La signature de la convention nationale avec l'Union Nationale du Sport Scolaire en 2014 se décline de plus en plus dans nos territoires, c'est une réelle et belle avancée vers les jeunes.

Le premier championnat de France UNSS s'est déroulé du 8 au 10 juin à Nice avec 16 équipes de collèges, 16 équipes de lycées et 8 équipes sport partagé (2 joueurs valides et 2 joueurs en situation de handicap) avec mixité obligatoire, chaque équipe est accompagnée d'un jeune arbitre. C'est un excellent exemple qu'il nous faudrait suivre.

Ce premier championnat est aussi un plus pour intégrer le cycle EPS. Aujourd'hui il est trop tôt pour connaître l'impact sur nos licences jeunes, toutefois, une fois que toutes les académies disposeront d'encadrants, d'éducateurs, nous pourrions espérer un recrutement significatif de cette catégorie venant ainsi rajeunir nos effectifs.

L'USEP nationale et la FFPJP se sont associées pour organiser un rassemblement de formateurs USEP au complexe sportif d'Hagetmau du 8 au 12 juillet.

L'UNSS pratique la pétanque dans environ 50 départements et 90 collèges. 33 juges arbitres ont été formés et certifiés.

➤ **Convention FFPJP – MINISTERE DE LA JUSTICE**

Suite à la convention avec le Ministère de l'Education Nationale et celui de la Jeunesse et des Sports reconnaissant les bienfaits de la pratique de la pétanque pour l'épanouissement des jeunes, de leur formation, de leur apprentissage de la vie, le Ministère de la Justice voit à son tour la pétanque en tant qu'activité physique et sportive comme un élément essentiel de l'équilibre personnel, de la réinsertion et de la prévention de la récidive des personnes détenues. Cette convention permet donc l'entrée officielle de la pétanque en milieu carcéral.

• **AGREMENTS**

➤ **Masters de Pétanque et Trophée des Villes**

Les Masters de Pétanque et le Trophée des Villes ont été reconduits en 2016 pour 2017, 2018, 2019. L'équipe de France a participé à l'édition 2016 et a remporté la finale qui avait lieu à Fréjus, 8^{ème} étoile pour Philippe Suchaud, 5^{ème} pour Henri Lacroix, 4^{ème} pour Bruno Le Boursicaud et 3^{ème} pour Dylan Rocher. Cette victoire était de bon augure pour les Championnats du Monde mais cette suprématie n'a pas perduré.

➤ **Passion Pétanque Française**

Le Comité Directeur a accepté le renouvellement de l'agrément de ce circuit PPF pour 2016, 2017 et 2018.

• **ASSURANCES**

Un appel d'offres concernant les prestations de services d'assurances pour les besoins de la F.F.P.J.P. conformément à l'article L 321-1 et suivants du code du sport a été lancé. Le dossier avec date de forclusion au 15 septembre a été envoyé à 20 organismes. 8 offres nous sont parvenues dont une hors délai.

Au vu des garanties proposées, du montant des primes et du contrat de partenariat, le Comité Directeur a choisi, à l'unanimité, la Compagnie MMA. Cette dernière continue donc à assurer la FFPJP, ses Ligues, Comités Départementaux, Régionaux et licenciés pendant les trois prochaines années. Vous avez tous reçu fin décembre les garanties que couvre le contrat ainsi que les montants.

Un rappel important : les joueurs doivent être informés du coût, de la possibilité de souscrire des garanties supplémentaires grâce à la notice que vous avez en votre possession et de la possibilité de refuser d'adhérer au contrat couvrant les dommages corporels. Seule la signature effective du joueur permet d'apporter la preuve qu'il en a bien eu connaissance. Si ces précautions ne sont pas respectées, les responsabilités des Comités voire celle de la F.F.P.J.P. peuvent être engagées.

Sans entrer dans les détails car mes collègues responsables de commissions le feront demain, il m'appartient toutefois de vous rappeler quelques **dispositions obligatoires et décisions prises durant cet exercice.**

Suite au décret du 5 novembre 2015 relatif aux droits des usagers de saisir l'administration par voie électronique, la FFPJP et ses structures déconcentrées, Comités Départementaux et Régionaux entrent dans le champ de la saisine par voie électronique (SVE).

Cette disposition peut être une demande, une déclaration, un document ou une information, la FFPJP a créé une adresse spécifique (sve@petanque.fr), un accusé d'enregistrement doit être adressé au destinataire dans un délai de 10 jours. Les Comités Départementaux et Régionaux sont invités à créer une adresse mail dédiée.

D'autre part, l'ensemble des structures déconcentrées des fédérations sportives délégataires c'est-à-dire les Comités Départementaux et Régionaux doivent aussi appliquer le principe du (SVA) Silence Vaut Acceptation dans les mêmes conditions que la Fédération. A savoir que le silence gardé pendant plus de deux mois pour nous tous vaut acceptation. Il y a quelques exceptions, n'hésitez pas à interroger le siège de notre Fédération.

L'adhésion au COSMOS (Conseil Social du Mouvement Sportif) peut être très utile aux Comités Départementaux et Régionaux dans le sens où cet organisme accompagne les dirigeants du sport dans

leur fonction d'employeurs, y compris juridiquement, en mettant à leur disposition des fiches pratiques d'aide dans leurs obligations sociales et les évolutions législatives.

• **DISCIPLINE**

L'outil informatique d'aide à la procédure disciplinaire mise en ligne était destiné à faciliter les tâches des commissions de discipline. Aujourd'hui, un nouveau règlement disciplinaire des fédérations sportives est paru (décret N° 2016-1056 du 1^{er} août 2016), il vous a été envoyé et il devra être approuvé par notre congrès. Monsieur Michel Desbois vous en dira plus demain et Monsieur Michel Poggi interviendra pour la Fédérale.

• **INFORMATIQUE**

Le contrat avec Paragon signé en 2008 est arrivé à échéance, un avenant a été conclu jusqu'en septembre 2017 le nouveau comité directeur devra étudier un nouveau contrat pour 4 ans.

Les quelques soucis d'acheminement des licences avec Chronopost nous ont conduits à changer de prestataire logistique transport, désormais elles sont envoyées par Colissimo.

Un contrôle de la CNIL a eu lieu au siège le 2 août 2016, des recommandations ont été faites. Nos informaticiens se sont penchés sur la question et ont procédé aux opérations nécessaires, style l'accès via internet de la base de données a été supprimé, un protocole HTTPS pour la connexion des utilisateurs au site Geslico a été mis en place, le site est désormais sous protocole http.

Les conditions d'abonnement à la newsletter fédérale et les conditions d'utilisation sont insérées sur le site.

Les données ont été supprimées jusqu'en 2012, un serveur dédié spécifique sur un ordinateur unique va être mis en place, seules les adresses mails du personnel du siège, de la DTN, des 105 Comités, des 13 Comités Régionaux et des 21 membres du Comité Directeur Fédéral seront sur ce serveur, il n'y aura plus d'adresses personnelles. Les mots de passe d'accès à Geslico devront être plus sécurisés afin d'éviter les piratages. Bref, Monsieur Claude Stirmel explicitera cet énorme chantier.

Une réflexion est aussi en cours pour améliorer encore et encore notre communication sur les réseaux sociaux et sa diffusion sur les outils modernes.

A noter que certains supports de licences ont une date de fin en 2016, ces licences sont toujours valables.

• **MEDICAL**

Notre médecin est intervenu une soixantaine de fois sur les championnats de France, 8 personnes ont dû être transférées vers des établissements hospitaliers pour des troubles et pathologies plus graves.

- 128 contrôles d'alcoolémie ont été effectués sur :
- 77 compétiteurs : 3 se sont révélés positifs supérieurs à 0.25mg/l air,
- 29 délégués : 28 négatifs et 1 à 0.05mg/l air
- 22 arbitres : tous négatifs.

Souvent interrogés sur cette question, je rappelle qu'un médecin à la retraite ou un médecin en exercice avec un membre de comité départemental ou régional peuvent effectuer des contrôles d'alcoolémie avec un appareil homologué.

Il n'y a pas eu de contrôles anti-dopage diligentés cette année.

Le prochain comité directeur et la commission médicale devront se pencher sur la mise en place d'un projet de développement de l'action Sport Santé.

Des affiches concernant la lutte et la prévention du dopage « Sport Protect » sont à votre disposition.

Une interview a été réalisée avec notre médecin fédéral pour la revue 60 millions de consommateurs relatif aux bienfaits de la pétanque en pratique sportive sans risque pour les seniors.

Monsieur le Docteur Jean-Pierre Iannarelli développera les activités médicales dans son intervention ultérieure.

• **COMMUNICATION**

➤ **DIFFUSION TELE**

Un accord a été passé avec la chaîne gratuite « L'EQUIPE » pour les années 2016, 2017, 2018, assurant ainsi la diffusion de nos principaux événements fédéraux pour les 3 années.

En 2016, des centaines d'heures de compétitions de pétanque ont été diffusées avec des taux d'audience que nous n'avions jamais atteints, lors de la Coupe de France, des Championnats de France et des Masters de Pétanque. Ce qui est une excellente promotion de la Pétanque.

➤ **LE PETANQUE TOUR**

Avec nos partenaires la Boule Obut et Vinci, la 5^{ème} tournée nationale de promotion de notre sport qu'est le « Pétanque Tour » a parcouru la France. Il a fait 6 étapes, s'est arrêté pour la première fois à Bastia et à la résidence Odalys du Grau du roi. Il est toujours basé sur le même concept avec des défis de champions, des ateliers adaptés au jeune public, des cadeaux à chacun et la participation et l'implication de nos habitués 8 champions du Monde dont, pour la première fois, le jeune et talentueux Tyson Joseph Molinas.

Dans la continuité de nos actions en direction des jeunes et du sport adapté, des élèves ont été reçus à Chalon-sur-Saône, des enfants de centres aérés et des personnes handicapées à Issy-les-Moulineaux et Bastia.

En partenariat, maintenant traditionnel avec Vinci, le Pétanque Tour s'est arrêté en juillet et en août sur l'aire d'autoroute de Lançon-de-Provence où nous avons bénéficié de nombreuses annonces sur la Radio Vinci Autoroutes.

Le succès est dû à nos champions, aux villes hôtes, éducateurs, animateurs, membres des Comités Départementaux et bénévoles. Qu'ils en soient remerciés.

Monsieur Gérard Chevalier fera un bilan complet de cette saison avec un point sur la newsletter et son nouveau look, la revue Planète Boules, les différents supports de communication, kits, oriflammes, affiches, banderoles telle que celle réalisée en soutien aux Jeux Olympiques Paris 2024.

➤ **REFORME TERRITORIALE**

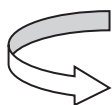
Elle est en cours dans les 7 nouvelles régions : Occitanie, Normandie, Hauts-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine.

A noter que pour les tirages des Championnats de France, la protection tiendra compte de la nouvelle répartition géographique des Comités Régionaux. Pour 2017, les anciennes tenues des ligues sont autorisées, l'écusson de la nouvelle région pourra être rajouté.

➤ **CHANCELLERIE**

Depuis l'an dernier, la date de réception des demandes de médailles est fixée au 30 juin, vous avez été très nombreux à respecter ce délai ainsi que les textes régissant les attributions. Nous vous en remercions.

Le Bureau de la Chancellerie Fédérale a attribué des buts d'or et médailles d'or. En fin de congrès nous aurons le plaisir de décerner ces récompenses aux récipiendaires.



EFFECTIFS

Nous pouvons féliciter les 65 comités contre 53 l'an dernier qui ont réussi à faire progresser leurs effectifs de 1 à 220 licenciés.

- 7 ont progressé de moins de 1 %,
- 27 de 1,04 % à 2,77 %,
- 13 de 3,12 % à 4,80 %,
- 18 de 5,16 % à 25,73 %,

Les plus significatifs sont :

- Mayotte 25,73 % (de 373 licenciés à 469)
- La Nouvelle-Calédonie 13,48 %,
- La Haute-Corse 8,98 %,
- La Lozère 7,89%,
- L'Ille-et-Vilaine 7,88%,
- Le Cantal 7,66%,
- Le Pas-de-Calais 7,11%, la Creuse 6,83 %, le Haut-Rhin 6,02 %.

40 comités départementaux ont subi une baisse de leurs effectifs :

- 17 en baisse non significative de moins de 1%
- 16 de 1 à 2,69 %
- 4 de 3,35 % à 6,98 %
- 1 de 16,42%,
- 1 de 17,74 %
- 1 de 62,70 %.

L'an dernier, nous avons une perte d'effectifs de 401 licenciés, cette année, nous sommes en positif de 1 761 soit + 0,594 % avec toutefois une perte de 61 clubs (7 clubs en 2015, 21 en 2014) et pourtant 274 clubs ont été créés mais dans le même temps 335 ont disparu.

Notre Fédération compte donc 298 151 licenciés (296 390 en 2015) (295 624 en 2013) répartis entre les 5 925 clubs (5 986 en 2015, 5 993 en 2014) dûment affiliés. Si nous continuons cette progression, nous pourrions dès l'an prochain atteindre les 300 000 licenciés. (301 053 en 2012).

Nos féminines seniors représentent 14,71 % avec 43 863 licenciées, contre 14,85 % en 2015 pour 44 038 licenciées, 14,63% pour 43 448 licenciés en 2014.

Les jeunes féminines sont au nombre de 4 278 elles étaient 4 162 en 2015. Nous comptabilisons donc 48 681 licenciées féminines soit 16,327 %. En 2015 nous avons 48 200 licenciées féminines soit 16,26% de l'effectif global et 15,75% soit 46 765 féminines en 2014. Soit une augmentation de 481 dont 116 jeunes de 2016 par rapport à 2015, nous avons déjà une augmentation en 2015 de + 1435.

Notre perte de licenciés jeunes se stabilise moins 626 en 2014, moins 306 en 2015 et seulement, ou encore, ou plus que, moins 10 soit 19 729 jeunes qui représentent 6,617 % de l'effectif total contre 6,75 % en 2014 et 6,66 % en 2015. (18 949 en 2012).

Notre catégorie vétérans est depuis plusieurs années en augmentation avec 123 996 licenciés représentant 41,588 % contre 120 659 en 2015 40,70 % soit + 3 337.

123 996 vétérans : 107 413 vétérans masculins, 16 583 vétérans féminines soit 11,80 % de l'effectif des vétérans. (15 825 licenciées en 2015).

En résumé :

- Seniors 278 422 = 93,382 %, Jeunes : 19 729 = 6,617 %
- Les féminines 48 681 = 16,327 % (15.67 % en 2012) les masculins : 249 470 = 83,672 %
- Effectif seniors masculin et féminin : 51,794 % (55.70 % en 2012)
- Effectif vétérans : 41,588 % (38.01 % en 2012)
- Effectif jeunes : 6,617 %. (6.29 % en 2012).

Grâce aux tableaux des licenciés que Monsieur Daniel Read m'a fournis très tôt, j'ai pu étudier tous les effectifs et vous fournir ces pourcentages. Il n'a pas souhaité représenter sa candidature pour le mandat 2017-2020. Vu le travail sérieux et quotidien plus que conséquent, qu'il a assumé pour la bonne gestion de notre fédération, finances et carte à puce, je ne peux que le féliciter et le remercier sincèrement et chaleureusement.

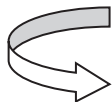
Dans le but de valoriser toutes les actions d'animation que vous proposez qu'elles soient pour tous les publics, au sein de l'USEP, de l'UNSS, ou des scolaires, nous venons de créer le « pass contact » pour connaître les participants et les inciter à prendre une licence par la suite.

Le mode opératoire sur Geslico qui sera effectif au mois de mars vous a été communiqué. Il n'y aura pas de création de support de licence, un document informatif sera donné au joueur. Le coût est de 1.00 € et le bénéficiaire sera assuré comme un licencié.

Les « pass contact » ne seront pas comptabilisés dans l'effectif FFPJP et n'entreront pas dans le calcul des voix des Comités Départementaux lors des assemblées générales.

Je terminerai ce chapitre par l'attribution du Prix « Henri Salvador/La Marseillaise ».

Le « Salvador d'or » est en rapport, entre autres avec les augmentations d'effectifs. La 7ème édition (2015) a récompensé le Comité du Finistère, lors du concours « La Marseillaise » début juillet 2016. Le lauréat de la 8ème édition (2016) sera connu en Mai suivant les propositions de la Fédération.



SPORTIF

➤ RAPPEL DE QUELQUES DECISIONS REGLEMENTAIRES

L'an dernier, ont été votés les tarifs des licences et des mutations je ne vous les rappelle pas. Simplement que toutes les mutations externes sont payantes quel que soit le motif.

Le 4 décembre 2016, la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal a adopté un nouveau règlement avec application au 1er janvier 2017, vous avez tous reçu les modifications y afférant.

Apparemment **les articles 6 et 7 ont posé question, je me permets de vous les rappeler.**

En résumé, ils stipulent que l'équipe qui gagne le droit de lancer le but - soit après tirage au sort, soit parce qu'elle aura marqué à la mène précédente - n'a droit qu'à un essai. S'il est infructueux le but est remis à l'autre équipe qui le dépose où elle veut, dans les conditions réglementaires. Elle a la possibilité de reculer le cercle pour effectuer un lancer à la distance maximale. En tout état de cause, l'équipe qui a perdu le but parce qu'elle n'a pas réussi à le placer de façon réglementaire doit jouer la première boule. L'équipe qui a gagné le droit de lancer le but dispose d'une durée maximale d'une minute. Celle qui a gagné le droit de le poser après le jet infructueux de son adversaire doit le faire immédiatement.

Au niveau de l'arbitrage : quel que soit le rang des boules à mesurer, et le moment de la mène, l'arbitre peut être consulté et sa décision est sans appel. Les joueurs doivent se tenir à au moins deux mètres de lui quand il effectue une mesure.

Sur décision du comité d'organisation, notamment en cas de parties télévisées, il peut être décidé que seul l'arbitre sera habilité à mesurer.

Lorsqu'un carton jaune est donné par un arbitre pour dépassement du temps, ce carton est infligé à l'ensemble des joueurs de l'équipe fautive. Si l'un de ces joueurs a déjà un carton jaune il lui sera infligé la suppression d'une boule pour la mène en cours ou pour la mène suivante s'il n'a plus de boule à jouer.

Si un joueur ramasse le cercle alors qu'il reste des boules à jouer, le cercle est remis en place, mais, seuls les adversaires sont autorisés à jouer leurs boules.

Jeu Provençal :

Attention, là jusqu'à nouvel ordre, si après 2 jets consécutifs par la même équipe, le but n'a pas été lancé dans les conditions réglementaires, il est remis à l'équipe adverse qui pose le bouchon, à la main, à l'endroit autorisé de son choix avec la possibilité de reculer le cercle pour effectuer un lancer à la distance maximale.

- afin de permettre un gain de temps, lors des qualificatifs au jeu provençal, les poules dites allégées (dans une poule de 4, les gagnants de la 1ère partie sortent et les perdants s'affrontent pour sortir de la poule) sont autorisées. Le choix est laissé aux Comités directeurs des Comités Départementaux et Régionaux.

Monsieur Michel Coste n'est pas candidat pour un nouveau mandat, qu'il soit remercié pour son dévouement à la Fédération et notamment au développement du Jeu Provençal. (*Applaudissements*)

Tout concours arrêté, quelle que soit la compétition et pour quelque raison que ce soit, doit reprendre au score acquis. Les résultats doivent être saisis au moment de l'arrêt. Cette règle est applicable à partir de 2017.

Vous avez tous aussi noté la modification du règlement fédéral sportif concernant les interruptions de parties pour raisons médicales. (En cas de problème médical d'un joueur en cours de partie, cette dernière est arrêtée pour une durée maximale de 15 minutes afin de procéder aux soins. Si à l'issue de ce délai le joueur ne peut reprendre, il n'est plus autorisé à revenir dans la compétition, sauf, s'il y a autorisation d'un médecin présent (ou présentation d'un certificat médical). Ses coéquipiers peuvent reprendre la partie (sans ses boules) ou abandonner. Si le joueur est victime d'un second problème médical durant la partie ou durant la suite de la compétition, il ne sera plus autorisé à reprendre celle-ci.

➤ **Règlement administratif et sportif**

L'article 3 est modifié suivant le Code du Sport qui stipule par la loi du 26 janvier 2016 et le décret du 24 août 2016 avec application au 1er septembre 2016, que désormais l'obtention d'une licence est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indications à la pratique du sport.

Ce certificat médical sera valable 3 années, exemple certificat médical en 2017 valable pour 2017 et le renouvellement pour 2018 et 2019. Cependant, à compter du 1er juillet 2017, il est prévu que le sportif renseigne entre chaque renouvellement triennal, un questionnaire de santé dont le contenu sera précisé par un arrêté du ministre chargé des sports. A noter que tout organisateur de compétition devra exiger le certificat médical qui sera aussi obligatoire pour les licences temporaires.

L'ordonnance du 23 juillet 2015 complétée par le décret du 29 mars 2016 institue, d'une part, le principe que l'affiliation d'une association sportive à une fédération sportive agréée vaut agrément, et, d'autre part, inscrit la reconnaissance comme établissement d'utilité publique des fédérations sportives agréées.

Suite au décret du 29 mars 2016, vous avez reçu la modification des articles 10 et 29 des statuts fédéraux qui stipulent que le mandat du comité directeur expire le 31 décembre de l'année qui suit les Jeux Olympiques d'été et non plus au 31 mars.

Ce qui signifie que notre congrès habituellement en janvier devra se tenir avant le 31 décembre de chaque année électorale (soit pour 2020, avant le 31 décembre 2020). L'autre article a trait au cas de dissolution de la F.F.P.J.P. je ne vous en redonne pas le texte vous aurez durant ce congrès à entériner ces modifications de statuts.

➤ **CLASSIFICATION**

Fin 2015, nous avons eu un problème de calcul informatique sur Geslico qui a faussé nos catégories promotion et honneur pour la saison 2016. Nous nous sommes expliqués et excusés en son temps, et le Championnat Promotion s'est tout de même déroulé dans de bonnes conditions de compréhension. Nous vous en remercions. Pour 2017, tout est rentré dans l'ordre.

De plus amples informations vous seront données par l'équipe des informaticiens.

➤ **C.E.P.**

Suite à l'attribution des Championnats d'Europe Triplette Masculin à St-Pierre-lès-Elbeuf (76) du 22 au 24 septembre 2017 et du Championnat d'Europe Triplette Féminin à Palavas-les-Flots (34) du 28 au 30 septembre 2018, un courrier d'engagement a été demandé aux Comités Départementaux de Seine-Maritime et de l'Hérault. Une convention devra être signée entre ces Comités et la F.F.P.J.P.

La finale de la Coupe d'Europe des clubs a eu lieu en Suède, le club Metz Ronde Pétanque (57) s'est incliné en finale, Joseph Cantarelli présent sur la compétition et représentant la Fédération à la CEP vous donnera plus de précisions.

➤ **ARBITRAGE**

La CNA a effectué un travail de recyclage et organisé son colloque à Grande Synthe.

Nous félicitons :

- Monsieur Stéphane PHILLIPPE qui a été brillamment admis arbitre européen, il intègre également le pool arbitre.

- MM. Olivier MERLE, David RODRIGUEZ et Louis TILLET qui ont été reçus arbitres nationaux.

Le prochain examen aura lieu le 22 janvier, il sera sous forme de QCM (questions à choix multiples) comprenant 10 questions sur le Jeu Provençal et 60 sur le jeu de pétanque.

A noter que l'âge limite pour se présenter à l'examen d'arbitre départemental passe de 60 à 65 ans.

Les indemnités minimales d'arbitrage ont été modifiées et sont applicables en 2017.

Monsieur Jean-Claude Dubois développera davantage lors de sa prise de parole demain. Il ne se représente pas, qu'il soit vivement remercié pour sa disponibilité, son calme et le travail qu'il a accompli durant ces nombreuses années. (*Applaudissements*)

➤ **HANDICAP ET SPORT ADAPTE**

La F.F.P.J.P. continue sa collaboration avec la Fédération Française de Sport Adapté en déléguant des arbitres nationaux sur ses Championnats de France et des éducateurs lors de ses stages comme cette année à Lunéville en avril. Là aussi, le sport pétanque joue un rôle important dans la vie des personnes en situation de handicap.

Claude Carbonnier avait en charge la pétanque et le sport adapté, il ne renouvelle pas son mandat. Nous ne pouvons que le remercier pour son action discrète mais efficace en faveur du développement de notre discipline vers le monde du handicap. Il complètera ce propos avec sa longue expérience humaine. (*Applaudissements*)

➤ **DTN FORMATION**

La pétanque et le jeu provençal montrent aujourd'hui une image très positive. Nos sports ont maintenant vocation à s'installer dans toutes les structures scolaires, périscolaires et extra scolaires, c'est pourquoi nous pensons, avec notre DTN, qu'il faut aller à la rencontre des enseignants et des animateurs pour leur proposer des formations et les aider au quotidien. Cela ne peut se réaliser qu'avec l'appui des comités départementaux, régionaux et de leurs éducateurs. Ce travail a déjà commencé dans plusieurs villes de France, il faut l'élargir au profit de la jeunesse.

Conjointement avec la F.F.S.B., nous avons obtenu l'ouverture d'un CQP (certificat de qualification professionnelle) qui donnera accès à un diplôme d'animateur permettant l'enseignement contre rémunération.

Les formations, sélections et réunion annuelle ont eu lieu de façon habituelle auxquelles sont venus s'ajouter des formations délocalisées d'éducateurs, d'animateurs, des colloques demandés par des ligues et des comités, des villes, des stages de formation de référents académiques UNSS, de formateurs USEP, d'éducateurs territoriaux.

Depuis janvier 2016, nous avons :

- 713 nouveaux éducateurs sur tout le territoire qui ont suivi 76 formations.
- 134 nouveaux brevets fédéraux 1^{er} degré,
- 31 nouveaux brevets fédéraux 2^{ème} degré,

Et pour la session 2014-2016 :

- 7 nouveaux brevets fédéraux 3^{ème} degré,
- 11 candidats ont obtenu leurs diplômes d'état.
- 397 écoles de pétanque sont labellisées.

A compter de cette année, chaque candidat à ces formations devra présenter un extrait de casier judiciaire n°3.

Mesdames Séverine Maillet DTN Adjointe et Anna Maillard CTN vous donneront des détails sur les formations lors de l'intervention de la DTN.

Une réunion des Sportifs de Haut Niveau s'est tenue le week-end dernier dans le cadre de leur suivi réglementaire et afin de les informer sur le dopage, la fiscalité, la protection sociale, l'assurance mais aussi sur leurs droits et leurs devoirs. Une convention avec chaque sportif de haut niveau sera signée.

Dans le cadre de la convention entre la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP), le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère des Sports, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) et l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), un ouvrage était en gestation depuis quelques années.

Ce livre, outil pédagogique, est depuis début décembre disponible. Il s'intitule « Une autre idée de la Pétanque » Merci à M. Jean-Yves Peronnet, M. et Mme Goffoz qui ont participé à son élaboration. Vous en avez reçu un exemplaire. Il est aussi en vente à la SAOS au tarif de 21 €. Le centre de formation pourra également en remettre aux candidats BF2 et, bien entendu, nos partenaires l'USEP et l'UNSS en ont à leur disposition. A noter également que la pétanque est présente dans la revue numérique de l'USEP.

Grâce à l'augmentation du prix de la licence votée l'an dernier, le projet de professionnalisation de créations d'emplois sur 8 ans sur l'ensemble du territoire est en cours. Monsieur Jean-Yves Peronnet complètera de façon circonstanciée ce bref aperçu des travaux de la DTN.

➤ **CNC**

De nombreuses précisions vous ont été communiquées concernant les règlements notamment en cas de retard d'un ou des joueurs et concernant la composition des équipes des écoles de pétanque, je vous invite à vous y reporter avant d'engager vos équipes.

Ces CNC sont toujours très prisés de par leur mode de compétition mais aussi leur esprit fairplay qui a encore régné cette année aussi bien à Saint-Pierre-lès-Elbeuf pour les 32 équipes Jeunes, Benjamins-Minimes et Cadets-Juniors, qui pourraient passer à 48 équipes en 2017 (4 groupes de 6), qu'à Montluçon pour les seniors et les féminines.

Ces compétitions se sont déroulées grâce à une organisation sans faille dans un climat serein convivial et respectueux. Merci aux organisateurs et aux joueurs pour leurs prestations de haut niveau.

Les vainqueurs de ces joutes vous seront donnés lors du palmarès samedi soir.

Cette année 2017 va voir la création du « rassemblement vétérans » avec 24 équipes composées de 8 joueurs hommes et femmes, 6 au minimum, âgés de 60 ans. Il aura lieu en semaine, avant et au même endroit que la finale nationale des Jeunes, à Saint-Yrieix en Charente pour 2017.

➤ **CNC JEU PROVENCAL**

En 2017 sera mis en place une deuxième division du championnat départemental des clubs en Jeu Provençal, pour aboutir en 2018 au CRC Jeu Provençal par les Comités Régionaux et en 2019 au CNC sous la formule de rassemblement national à 16 équipes sur 3 jours.

Avec la réforme territoriale, Monsieur Joseph Cantarelli vous donnera toutes les informations nécessaires sur le nombre et l'attribution des équipes et les règlements.

➤ **COUPE DE FRANCE**

Alors que nous n'avions pas de candidat pour la finale de la Coupe de France, le Président du Club de CHEMILLE Pétanque, épaulé par la Ville et le Comité du Maine-et-Loire a pris la responsabilité de son organisation quelques mois seulement avant les 18 et 19 mars et ce fut une réussite. L'appui des employés du siège et des élus a permis le succès de cette belle compétition dont 6 émissions ont été diffusées par la chaîne L'Equipe. Nos remerciements à tous ainsi qu'aux compétiteurs qui ont offert aux spectateurs et téléspectateurs une très belle prestation avec une nouvelle victoire de la Ronde Pétanque de Metz contre Nice Case.

2 800 clubs sont inscrits pour cette saison. La licence de l'année en cours de validation est obligatoire pour pouvoir participer, par exemple pour le dernier tour de zone qui a eu lieu en décembre il fallait la licence 2016.

Il est impératif de prévoir un boulodrome couvert avec obligation d'y jouer la rencontre pour les tours de zone de décembre et février. En cas d'impossibilité, la rencontre serait inversée.

La Coupe de France, première compétition par équipes de clubs de notre histoire, a restauré l'esprit club et révélé des joueurs de talent, des clubs méconnus sont arrivés sur le devant de la scène, c'est une belle satisfaction pour ce fleuron de nos compétitions.

Monsieur Jean Charpentier complètera ces propos. Il ne se représente pas à l'élection fédérale, qu'il soit remercié pour son long et efficace investissement dans cette compétition. (*Applaudissements*)

➤ **NATIONAUX**

L'an dernier au Congrès de Montluçon s'est tenu un atelier de formation, 13 ligues étaient présentes. 3 ont formulé une demande de formation pratique. Les formulaires sont disponibles sur le site de la F.F.P.J.P. La date limite de demandes de nationaux est avancée à la mi-septembre 2017 pour les nationaux de 2018, il en sera de même pour l'avenir. Les indemnités pour chaque catégorie ont été modifiées. Merci de vous y reporter. Nous avons constaté des annulations de nationaux et internationaux sans doute plusieurs raisons à cela mais je n'en dis pas plus. Monsieur Joseph Cantarelli développera ce chapitre.

➤ **EQUIPEMENTS SPORTIFS**

Plusieurs projets de boulodromes couverts sont en cours, un dossier déposé en base SES pour les équipements en territoires carencés a été soutenu par la FFPJP. Il s'agit d'un complexe omnisports à Guéret dans le département de la Creuse. La décision a été prise en novembre. Monsieur Joseph Cantarelli en charge de ces dossiers vous en dira plus.

➤ **CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Cette année, la F.F.P.J.P. a doté les finalistes des championnats de France jeunes de bons d'achats de boules de pétanque de 100 € pour chaque vice-champion et 200 € pour chaque champion dans les 3 catégories.

En l'absence de paiements des fiches comptables de 2014 et 2015, les équipes de Polynésie n'ont pas eu le droit de participer aux championnats de France 2016. Après avoir régularisé, elles sont réintégrées pour 2017.

Les Championnats de France doublette féminin et individuel masculin initialement prévus les 9 et 10 juillet n'ont pas été organisés par le Comité Départemental qui avait posé candidature, c'est le Comité départemental du Tarn-et-Garonne qui l'a pris en charge. Aux dates prévues, ce n'était pas possible en raison du Tour de France, ces championnats se sont donc déroulés à Montauban les 27 et 28 août. Nous réitérons nos remerciements au CD 82 qui a aussi organisé le tripléte senior pour lequel 4 000 personnes ont assisté aux parties.

La WEB TV a retransmis la compétition jusqu'aux ¼ de finale. L'EQUIPE assurant la diffusion télévisuelle d'un quart de finale, des deux demi-finales et de la finale soit plus de 7 h de diffusion en direct. Il est évident qu'il faut faire jouer les demi-finales séparément, l'une après l'autre, ce qui retarde le championnat d'une partie mais gagne en visibilité, il faut aussi disposer d'éclairage sur 16 terrains au lieu de 8 car ce championnat a été déplacé de juin à septembre et les jours sont plus courts.

Le Comité Directeur remercie les Comités organisateurs de Championnats de France : Guînes, Varennes-sur-Allier, Bagnols-sur-Cèze, Rumilly, Montauban, Quillan, Lanester, pour la qualité de toutes ces compétitions qui sont le fruit du travail de nombreux bénévoles et de leur savoir-faire.

La répartition des équipes sera inchangée à savoir que les Comités Régionaux recevront le même nombre d'équipes qui restera à répartir dans leurs commissions territoriales, les tirages au sort tiendront compte des comités régionaux.

Nous vous confirmons que le Championnat de France Doublette Jeu Provençal aura lieu à Palavas-les-Flots du 25 au 27 août 2017.

➤ **WEB TV**

A la demande de la Ligue PACA et de la Ligue Rhône-Alpes, la Web TV a retransmis leurs championnats de ligue respectifs du 5 au 8 mai au Pontet et du 14 au 16 mai à Roanne.

Félicitations au cameraman Monsieur Claude STIRMEL et au speaker Monsieur Clément MENEGHIN, qui ont permis des retransmissions de nos habituels championnats de France, de la Coupe de France et des finales CNC en direct.

Notre spécialiste web Monsieur Claude Stirmel vous donnera des précisions sur le nombre de visionnages pour chaque compétition fédérale.

➤ **COMPETITIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES**

Le Comité départemental du Gard avait pris en charge l'organisation du Championnat d'Europe Individuel à Nîmes. Au mois de septembre, il nous a fait part de son incapacité pour diverses raisons, notamment financières, d'assurer cette compétition. A notre grand désarroi, nous n'avons pu que prendre acte de cette décision dont nous ne sommes pas fiers et en faire part à la CEP.

Du point de vue des résultats sportifs, cette année 2016 est un cru exceptionnel. Même si le titre de champions du monde nous a échappé à Madagascar, nos équipes ont ramené à la France 7 médailles d'or : 5 en équipe, 2 au tir ; 2 médailles d'argent et 2 médailles de bronze en équipe et au tir de précision. Soit une belle moisson de 11 médailles. Félicitations aux équipes de France, à leur staff et merci. Les résultats plus complets avec les noms des joueuses et joueurs vous seront communiqués lors du palmarès.

Lors des championnats du monde à Madagascar, le Comité Directeur a décidé de faire une action humanitaire par l'apport de fournitures scolaires et la rencontre avec deux responsables d'ONG, Opticiens Lunetiers Sans Frontière et Philadelphie, ce dernier œuvre pour la mise en place d'un dispensaire médical et paramédical. Nous souhaitons poursuivre ces échanges dans la mesure du possible.

Il me restait à remercier Céline Peronnet qui ne se représente pas mais qui reste secrétaire de la Fédération Internationale. (*Applaudissements*)

Pour conclure, je formule des vœux de prospérité pour notre fédération avec entre autres :

- la récolte des fruits des actions qui ont été menées pour les jeunes afin d'accroître cet effectif qui n'est autre que notre avenir,

- que ses dirigeants impliqués et responsables sachent mesurer les défis qui nous attendent avec les différents changements de sociétés, mais aussi la diminution des moyens financiers auxquels il faudra s'adapter,

- et enfin que nos espoirs de faire notre entrée aux Jeux Olympiques ne soient pas vains.

J'adresse aussi, tout particulièrement mes remerciements au personnel du siège pour qui j'ai beaucoup de respect et de reconnaissance pour ses compétences et sa disponibilité. Merci donc à Xavier, Kévin, Patricia, Régine, Clément, Rémi, Anna, Jean Yves, Séverine, Jean-Pierre, à tous ceux qui ont travaillé dans les différentes commissions ainsi que les arbitres, éducateurs et initiateurs. Merci aussi à tous les présidents de Comités Départementaux et Régionaux, de Ligues et à mes collègues avec qui j'ai pris plaisir à travailler, échanger, dialoguer dans les meilleurs et les pires moments. Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent mais une confiance inébranlable dans l'avenir.

A vous tous qui souhaitez une société confiante dans son avenir et qui vous êtes engagés au quotidien au service de nos sports pour contribuer à en faire :

- un facteur de progrès social et de développement de nos territoires,

- un espace de respect, de convivialité, de liberté, de loisir et de compétition,

J'adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite de vos projets ainsi qu'à vos familles. Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Lors de mon discours, j'ai fait une énorme bêtise, j'ai cité les personnes qui partent de leur plein gré du comité directeur et j'ai oublié par mauvaise vision Michel Coste...(*Applaudissements*).

Tout d'abord, s'il peut les accepter toutes mes excuses, ce n'était pas fait exprès, Monsieur Michel Coste a une longue carrière à la Fédération, notamment auprès du Jeu Provençal, de la répartition des équipes aux Championnats de France, au Comité de Pilotage de la Coupe de France et aux

Règlements – Monsieur Michel Coste ne transige pas avec la droiture et c’est une grande qualité – et à la commission des finances où il a contrôlé tous les comptes de la Fédération. Je réitère mes excuses et surtout tous mes remerciements pour avoir autant contribué à la vie fédérale durant de nombreuses années. Je ne suis pas fier d’avoir sauté la ligne ; Je vous demande de l’applaudir. *(Applaudissements)*

(Le rapport moral et d’activité est adopté à l’unanimité)

RAPPORT FINANCIER

(Présentation du rapport financier avec diaporama par Claude STIRMEL)

M.READ *(Trésorier Général de la F.F.P.J.P.)*. – Il y a quelques années mon ami Michel ROBERT de la Meuse m’avait catalogué comme manipulateur des chiffres, notre ami regretté Philippe GAFFET m’avait dit que je n’étais pas Copperfield ; aujourd’hui je repartirai de Caen en étant Raymond DEVOS ! *(Rires)*

Après 8 années passées avec vous, je peux répondre à Michel ROBERT que je suis un manipulateur de chiffres. Je l’ai prouvé pendant 8 ans ; je ne suis pas Copperfield, je ne fais pas de miracle et j’ai eu de la chance pendant 8 ans, il en faut quand on est trésorier. J’en profite pour féliciter les trésoriers qui ont été élus, réélus. *(Applaudissements)*

Je vais remercier comme d’habitude les personnes qui m’ont aidé durant ces 8 ans :

- Michel SIGNAIRE, l’ancien trésorier, il ne faut pas oublier qu’il a fait un excellent travail avant que je ne prenne sa succession ;

- ma trésorière adjointe, Gwenaëlle PAUGAM, comme je suis un trésorier qui travaille seul en ermite et qui ne délègue pas beaucoup, il est évident qu’elle n’avait pas beaucoup de travail avec moi, mais je le répète en cas de besoin, elle me remplacera au pied levé. *(Applaudissements)*

- Les personnes du siège qui me fournissent la tonne de factures qu’elles reçoivent et particulièrement Xavier GRANDE qui fait en sorte que je ne fasse pas trop d’erreurs.

- Michel COSTE qui pendant 4 ans a scrupuleusement vérifié toutes les pièces qui constituent la comptabilité de la Fédération sous l’égide de Jean-Luc MARELLI qui, lui, vérifie tout le reste de la comptabilité et la véracité des documents que vous avez reçus. *(Applaudissements)*

- La DTN, aujourd’hui est un poste important de nos dépenses mais demain vous allez voir que cela ne va pas s’arranger mais nous respectons les règles que nous impose le Ministère des Sports ; pour leur présenter les chiffres Jean-Yves fait une tonne de documents pour arriver à démontrer et avoir une subvention de 160 000€ qui diminue chaque année.

- Tous les membres du comité directeur qui m’ont supporté – ce n’est pas toujours facile ! Ils m’ont aidé à respecter les règles comptables et financières que j’ai pu leur imposer et qui n’ont pas toujours été plaisantes mais ont été respectées sans rien dire.

- Mon épouse, qui a accepté que je fasse cela avec passion ; elle m’a laissé le temps de le faire. *(Applaudissements)*

Il présente le bilan en annexe.

RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES

M. MARELLI (*Commissaire aux Comptes*). – Mesdames, Messieurs, en exécution de la mission qui m’a été confiée par le congrès national d’Hyères du 11 janvier 2003, je présente mon rapport relatif à l’exercice clos le 30 novembre 2016. Les contrôles des comptes annuels de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal ont été effectués ; les vérifications spécifiques et toutes les informations prévues par la loi ont été contrôlées. Dans les comptes annuels :

Total du bilan	: 1 413 396 €
Total des produits	: 2 730 067 €
Total des charges	: 2 720 144 €
Résultat bénéficiaire	: 9 923 €

J’ai effectué l’audit selon les normes professionnelles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes mises en œuvre de diligence me permet d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d’anomalies. J’estime que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l’opinion exprimée ; en conséquence je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la FFPJP au 30 novembre 2016.

Je tiens à féliciter le trésorier général Daniel READ ainsi que le président de la Commission des finances Michel COSTE avec lesquels j’ai travaillé pendant 8 ans pour tout le travail remarquable et considérable qu’ils ont accompli avec beaucoup de compétences et de dévouement. (*Applaudissements*)

M. READ.- Avez-vous des questions ? Aucune !

Un congressiste signale qu’il y a une erreur de frappe au niveau du nombre de clubs.

M. READ. – Peut-être ! (*Rires*)

Ce sont les erreurs que je mets pour voir si vous lisez les documents ! J’étais conscient que mon ami de la Drôme avait bien lu les documents parce qu’il m’a fait part de ce que je vous ai dit et je remercie le trésorier d’avoir regardé les comptes, cela me rassure.

Aujourd’hui, je n’ai pas changé par rapport à il y a 8 ans, ce qui m’importe aujourd’hui c’est la confiance que vous avez dans les comptes de la Fédération qui sont importants, cela est important pour faire fonctionner notre Fédération, j’ai apprécié cela en 8 ans de collaboration avec vous. (*Applaudissements*)

(Le rapport est approuvé à l’unanimité et quitus est donné au Trésorier Général)

COMPTE RENDU de L’ASSEMBLEE GENERALE de la SAOS

PROMO-PETANQUE

Mme COSTE (*Présidente de la SAOS Promo Pétanque*). – Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur de la FFPJP, Mesdames, Messieurs, bonjour à tout le monde.

L’assemblée générale annuelle de la SAOS PROMO PETANQUE clôturant l’exercice comptable du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2016 s’est tenue ce matin à 10 h après un dernier conseil d’administration de cet exercice. La SAOS PROMO PETANQUE compte à ce jour 66 actionnaires (aux côtés de la FFPJP, 58 comités et 7 ligues). Nous n’avons enregistré aucun nouvel actionnaire en 2016, ce que

nous déplorons car il est important que les organes déconcentrés et les membres de la FFPJP se regroupent autour d'actions fédératrices. Permettez-moi à cet instant de vous rappeler que les actionnaires de la SAOS PROMO PETANQUE bénéficient d'une ristourne de 10% pour tout achat et de la possibilité de bénéficier d'un dépôt- vente pour dynamiser vos actions sur le terrain. L'investissement est peu important et peut être rapidement amorti. Je serais ravie tant pour la SAOS PROMO PETANQUE, tant pour la F.F.P.J.P. que les retardataires y pensent, peut-être en 2017 !?

Depuis mon élection à la Présidence, lors d'un conseil d'Administration qui s'est tenu à MONTAUBAN le 28 Juin 2015, renouvelé lors d'un conseil d'administration qui s'est tenu à MONTLUCON le 9 janvier 2016, j'ai tout mis en œuvre, avec l'aide de son Directeur Xavier GRANDE pour que la SAOS Promo Pétanque poursuive son activité promotionnelle au bénéfice de son associée majoritaire - la FFPJP – dans les meilleures conditions possibles. L'intervention du Président – en l'occurrence la Présidente – de la SAOS Promo Pétanque au congrès annuel de la F.F.P.J.P., associée majoritaire selon les dispositions légales, tend à vous rendre compte de la situation financière de la Société Promo Pétanque au titre de l'exercice qui vient de s'écouler du 1^{er} décembre 2015 au 30 novembre 2016

Elle se présente ainsi :

- Produits d'exploitation :	359 145,67 €
- Charges d'exploitation :	381 721,12 €
- résultat d'exploitation :	22 575,45 €
- intérêts financiers	61,36 €
- impôts sur les sociétés	0 €
RESULTAT GLOBAL DEFICITAIRE	(- 22 514,09 €)

Ce résultat déficitaire 2016 a essentiellement pour origine, d'une part, les conséquences néfastes des relations contractuelles conclues avec la Société DUVARRY DEVELOPPEMENT, et d'autre part, de manière plus positive, du fait de l'augmentation des heures de retransmission télévisées de la Coupe de France à CHEMILLE, charges qui sont très largement gommées, par les actions de développement qui ont été conduites dans le cadre d'une gestion maîtrisée des dépenses tout au long de l'année.

Je vous remercie de votre attention. Je remercie particulièrement Xavier GRANDE, un collaborateur précieux. *(Applaudissements)*

RAPPORT DES COMMISSIONS

LE PRESIDENT. – Nous allons passer aux commissions, nous ferons le vote sur les modifications statutaires et règlement disciplinaire demain matin. Michel DESBOIS pour ne pas le faire deux fois, le présentera dans son rapport demain matin. Nous avons déterminé l'ordre de passage hier en réunion.

COMMUNICATION

(L'allocution est soutenue par un PowerPoint)

M. CHEVALIER (*Membre du comité directeur, responsable communication*). – Cette commission a été créée en 2012. Toutes nos démarches ont démontré le sérieux dans nos actions. La communication est un poste de coût, mais c'est également un investissement pour l'avenir. Elle doit s'inscrire dans la durée, et générer dans un futur très proche, de nouvelles recettes. Le but ultime étant la valorisation de l'image de la Grande Fédération à laquelle nous aspirons tous.

Kit Communication : cette initiative a reçu un bon accueil des comités mais également des clubs. Ils étaient notre cible avec les forums des associations. Ce Kit a permis de les aider en fournissant du matériel d'exposition pour leur stand et de la documentation pour leurs visiteurs. Nous avons été victimes

de notre succès avec une réalisation de plus de 70 unités. Cette opération sera renouvelée en 2017, avec l'ajout d'images sur clef USB.

Plaquette Fédérale : elle a été réalisée en 2013. Nous avons fédéré 17 Liges pour 73 Comités, sur ce projet. Nous vous en avons offert des exemplaires pour ce congrès, cet article étant en fin de vie. Un nouveau support est en préparation pour 2018.

Plaquette Documents : nous avons réalisé une plaquette porte-document, en partenariat avec la SAOS, elle vous a été remise avec les documentations de nos partenaires.

Newsletter : nous assurons en interne, sa conception et sa réalisation. Elle paraît régulièrement. Nous donnons la parole à tous les acteurs de notre grande famille, qu'ils soient dirigeants, organisateurs, joueurs. Nous avons essayé, en toute impartialité, de donner les informations que nous estimons importantes. Elle vous informe également sur des sujets d'actualité ou sur la réglementation. Le nombre de nos abonnés est de 4 904. Chers Présidents, merci de sensibiliser vos clubs pour qu'ils s'abonnent.

Matériel : nous avons effectué deux commandes d'oriflammes groupées au profit des Liges et des Comités avec des coûts maîtrisés. Nous avons réalisé les banderoles de soutien à la candidature « Sport Boules 2014 » et pour nous les banderoles de « Boules après Boules vers l'avenir » dans un club de la Fédération.

Web TV : La réalisation, depuis 4 années, la FFPJP a fait le choix de développer une Web TV fédérale entièrement réalisée par ses propres soins. Claude STIRMEL, en est le créateur. Il est aussi le réalisateur.

Les chiffres pour 2016 :

- Télévision : l'EQUIPE

* Coupe de France à CHEMILLE EN ANJOU, avec la création de l'affiche,

Les chiffres d'audiences : en moyenne 260 000 téléspectateurs avec un pic à 368 000 téléspectateurs

* Championnat de France à MONTAUBAN :

Les chiffres d'audiences : de 100 000 à 253 000 téléspectateurs avec un Pic à 300 000 téléspectateurs.

- Réseaux Sociaux : plus particulièrement FACEBOOK, Clément MENEGHIN intervient sur toutes les manifestations qu'il couvre : Coupe de France, Pétanque Tour, Championnats, vous avez les chiffres.

- Présentation Le volet image des Championnats de France :

L'image des Championnats de France est la vitrine de nos sports. Nous devons y travailler ensemble. Souvenirs de notre sélection d'images de nos beaux championnats de France 2016.

- L'Accueil
- Les sites
- Le Village
- La Réception, quand elle est bien préparée, il y a du monde !
- Le Carré d'Honneur, là aussi quand il y a des places d'accueil dans les tribunes, elles sont pleines, ce sont des images fortes qui nous plaisent bien.
- La Restauration
- Le Corps Arbitral
- Hommage particulier aux Bénévoles, la masse des bénévoles, ces travailleurs de l'ombre, sans qui rien n'est possible.
- DIAPOS CAR PODIUM et notre ami Jean-Pierre DARREOUS.

Pétanque Tour : la seule animation Fédérale de promotion du Sport Pétanque, qui va au-devant du grand public, en proposant un moment ludique d'approche de la discipline pour tous, et la possibilité

d'une confrontation avec nos Champions du Monde. Cette opération est offerte gratuitement aux populations des centres villes.

Avec les différentes conventions signées, nous avons ouvert la campagne 2016 vers les jeunes : soit les écoles primaires, soit les centres aérés en fonction des dates de l'étape, et vers le sport adapté. Ces initiatives ont été couronnées d'un réel succès ! Nous accueillons également depuis 4 ans, s'ils le souhaitent, les anciens élus qui ont œuvré pour la Fédération.

Le Pétanque Tour 2016 c'était une campagne d'affichage, des réceptions dans les Mairies avec conférences de presses, les 8 Champions qui étaient avec nous cette année. Je les remercie pour leur engagement et leur disponibilité.

6 étapes : 12 journées au cœur des villes sur des sites prestigieux, avec des étapes spécifiques

3 étapes complètes : des jeunes spécialement venus encadrer par les professeurs ou les éducateurs, plus de 400 enfants ont participé aux ateliers « point » dans ce cadre et des joueurs du Sport Adapté avec leurs accompagnateurs.

Un retour en images sur ces étapes :

Chalon sur Saône : Le Président Robert DUTRONC avait convié les clubs locaux, pour une soirée d'échange, une excellente initiative.

Issy les Moulineaux avec la présence de Sébastien CHABAL, Claude AZEMA, l'ami Jacques THERON, avec Madame Sylviane AUGUSTE Directrice Sportive Fédérale de la F.F.S.A et son groupe.

Bastia : pour cette étape, l'équipe avait été renforcée, mes remerciements à Francis GARRIGUE, Michel POGGI et Xavier GRANDE.

2 étapes chez notre partenaire Vinci : ces étapes très grand public sur les aires d'autoroutes avec une bonne couverture médiatique, Presse, Radio et sur les deux week-ends toutes les heures des flashes Infos sur le 107.7 sur l'accueil « Pétanque Tour » de Lançon de Provence. C'est un public incalculable que nous touchons. Une Vidéo faite par Vinci a été adressée aux abonnés soit 3 500 000 clients.

La dernière, avec une autre cible chez notre partenaire ODALYS hors saison. Beaucoup de monde le directeur était content, mais pas de chance le lendemain nous avons eu de la pluie, il n'y a eu qu'un jour sur les deux.

Cette campagne, c'est également 800 parties disputées avec le grand public, 1 600 personnes ayant eu la chance d'affronter les champions, 6 000 cadeaux offerts par la F.F.P.J.P. et notre partenaire OBUT aux participants et les photos des champions dédicacées. Avec une nouveauté cette année, la photo personnalisée des joueurs et des champions était offerte, merci à notre partenaire photographe Guy BETTENCOURT. 25 000 personnes ayant assisté ou participé aux différents spectacles intégralement gratuits.

Une quinzaine de médias différents ont suivi les étapes du Pétanque Tour. Quand vous avez RTL, Europe 1, France Bleue, et France 3 qui font des interviews des Champions, c'est encore une importante publicité gratuite non chiffrable, au regard de la modicité des sommes engagées. Les retombées qu'ils génèrent en terme, de Dynamisme, d'Innovation, d'Attractivité, transmettent vers le grand public, une Image Moderne et très Tendance de notre Fédération.

Un grand merci à toute l'équipe pour son investissement sans limite dans le projet, les divers Champions, Clément un collaborateur précieux, Jean-Pierre le chauffeur du car notre « passe partout », Guy le photographe, les animateurs Laurent CAUSSE et Jean-Luc ROBERT. Ils ont tous l'esprit Pétanque Tour, cela est perceptible dans l'animation et c'est ce que je souhaitais pour l'image valorisante de la Fédération. La Fédération investit dans cette opération, c'est sa volonté. Mais elle a besoin également d'un soutien local. C'est ce que nous avons mis en place, avec la commission depuis 4 ans. Je remercie sincèrement les Comités Départementaux investis à nos côtés. Leurs collaborations ont été particulièrement précieuses, afin de faciliter les divers contacts pour réaliser les financements, puis dans la préparation et le déroulement de l'étape. C'est comme cela, ensemble que nous pouvons proposer une animation gratuite de qualité, au profit de tous.

Le bilan financier 2016 :

La dernière ligne, en 4 ans, avec plus d'étapes, plus de moyens publicitaires, plus de moyens humains, plus de déplacements, pour plus d'images, avec la préparation de la campagne 2017, le coût de cette animation, pour la Fédération n'a jamais été aussi bas, moins de 20 000 €.

Nos projets pour 2017 :

Nous envisageons 6 à 8 étapes.

Notre budget a été reconduit à l'identique, soit 66 000 €, avec 31 000 € de recettes.

J'en profite pour remercier à nouveau, le trésorier Daniel READ pour sa confiance. Sur les étapes complètes, avec les jeunes, nous bénéficierons de l'aide indispensable de la DTN. Nous allons encore améliorer l'animation que nous proposons sur nos étapes avec un show. Ce n'est pas les idées qui manquent !

Le Pétanque Tour a pris sa place dans le paysage médiatique de notre discipline. Cette animation ludique est une approche différente des compétitions. Les journalistes, qui couvrent ce show divertissant, valorisent notre Sport.

Mes remerciements pour la réalisation de ce clip à Didier SCHMITT, pour les photos à Guy BETTENCOURT avec la participation de Max LARVARON et la collaboration de Clément MENEGHIN. *(Applaudissements)*

LE PRESIDENT. – Je vous félicite pour ce que vous faites à la communication ; il y a un lien très étroit avec la SAOS Promo Pétanque qui est indispensable à la vie fédérale, vous l'avez compris, les deux vont ensemble. Merci pour ce que vous faites les uns et les autres, le Pétanque tour est indispensable pour la promotion auprès d'un large public. *(Applaudissements)*

CONCOURS NATIONAUX

(Présentation d'un diaporama par Claude Stirmel)

M. CANTARELLI. – *(Membre du Comité Directeur, Responsable des concours nationaux).* – Bonjour à toutes et tous et bonne santé surtout. Je vais vous parler des nationaux, puis des équipements sportifs, le championnat des clubs sera pour plus tard.

Nous allons voir l'analyse et le bilan de l'année et l'évolution pour 2017 et 2018.

Un rappel des missions du groupe de travail : le suivi et les analyses permettant de corriger et d'avoir une amélioration de nos compétitions nationales et internationales. La deuxième mission est le développement de nouvelles compétitions.

Comparaison 2015-2016 sur les comptes rendus réalisés ; en 2016 nous avons eu une augmentation des concours annulés, vous le savez cela est dû au triste événement du terrorisme, des manifestations n'ont pas eu lieu justement.

Anomalies détectées : 250 contrôles, une augmentation d'erreurs dans les dotations. Je rappelle que les dotations que nous vous demandons d'indiquer, sont les dotations qu'amène l'organisateur au-dessus des mises des joueurs ; donc ne pas cumuler les deux ou ne pas les confondre. Si vous annoncez une somme elle ne doit pas être différente de celle annoncée sur le calendrier.

Les grilles de classification du concours, nette amélioration nous n'avons que 18% de grilles manquantes par rapport à 2015.

En ce qui concerne les évaluations qualitatives, il apparaît que certains organisateurs n'ont pas l'appareil de contrôle des boules et de défibrillateur ; j'attire votre attention sauf si vous avez à proximité du national un organisme comme les pompiers, sur un manque d'antenne de secouristes et quelques cas où la législation sur l'alcool n'est pas respectée. Vous êtes responsable en tant qu'organisateur en cas d'incident et vous devez vendre les boissons légalement autorisées ; le cahier des charges que vous signez pour les nationaux fait foi : vous vous êtes engagés à vendre à la buvette, sur les nationaux et internationaux, des alcools bas.

Nous avons eu deux incidents suivis de rapports, les deux affaires ont été traitées en Commission de Discipline du niveau national.

Sur les tableaux vous voyez que pour les nationaux de 2001 à 2016 c'est en augmentation ou constant pour les mixtes et féminins ; pour les jeunes une légère tendance à la baisse ; pour les seniors stable ou augmentation ; le provençal est stable depuis 4-5 ans ; le record de progression est pour les vétérans qui n'arrêtent pas de progresser.

Les inscriptions des nationaux en 2017, le groupe de travail en a contrôlé 261 (tous) ; les concours avec des anomalies sur la demande d'inscription sur les nationaux, nous les avons corrigés de suite en contactant les organisateurs ; deux nationaux refusés en 2017 : 1 était en 1 inférieur de participation au barème de participation fédéral, sur son historique ; 1 a été refusé par sa ligue et confirmé par le Comité Directeur ; nous avons repassé 3 concours de supra en nationaux. Des organisateurs s'auto-inscrivent en « Evènementiels » ils sont repassés en Supra.

Evolution 2017 - Actions correctives

Nous avons amélioré les formulaires d'inscriptions 2017, les textes et Règlement, les fichiers EXCEL des CR Délégués Officiels. Vous avez un stand tenu durant le congrès : MM LAFFORGUE et GUIGUE qui travaillent avec Francis GARRIGUE et moi-même sur ces nationaux. Vous pouvez avoir une formation pratique sur le rôle du délégué et sur les modifications apportées au règlement des nationaux.

Mise à jour des dotations des organisateurs dans le règlement des concours des nationaux :

		Pétanque		NATIONAUX		SUPRA / INTERNATIONAUX	
		Min	Max	Min	Max		
Individuel	Masculin	1 200 €	2 200 €	3 000 €	-		
	Féminin	1 000 €	2 000 €	2 500 €	-		
Doublette	Masculin	2 500 €	3 000 €	4 000 €	-		
	Féminin + Mixte + Vétéran	1 400 €	2 500 €	3 000 €	-		
Triplette	Masculin	4 000 €	5 000 €	7 000 €	-		
	Féminin + Mixte + Vétéran	2 100 €	3 000 €	4 000 €	-		
	Jeunes / catégorie (valeur lots)	750 €	-	-	-		
Triplette	Jeu Provençal	5 500 €	-				

Nous avons réalisé une formation en 2016 en Ligue PACA, je tiens à féliciter la ligue, le comité du Var qui nous a reçus, un grand nombre de participants équipés d'ordinateurs.

En 2017 la Ligue Languedoc Roussillon s'est proposée pour une séance.

En 2018 : nous avons la date limite des nationaux pour mieux en contrôler la validité, d'alerter les organisateurs de Régions voisines lorsqu'ils ont deux grosses manifestations aux mêmes dates. Nous demanderons l'inscription complète des équipes ; l'inscription par avance obligatoire avec pour limite la veille suivant horaire fixé par l'organisateur.

Concours Evènementiels : la FFPJP va préparer les conditions d'attribution de cette catégorie de concours (anciens concours propagande et historiques, niveau de la dotation organisateur minimale, les exceptions de programme comme notamment les impératifs TV, les demandes « spécifiques ou de test » adressées par avance à la FFPJP).

Pour la grille de Classification des nationaux : le critère ligue doit devenir « Comité Régional » à partir de 2018.

Le projet de création du Trophée des Comités Régionaux, qui avait déjà été discuté, sera réétudié à 16 équipes pour 2018.

En conclusion pour la prévention nous avons diffusé le cahier des charges et les modifications de règlement avant donc les organisateurs le savaient. S'il y a trop d'anomalies et selon la gravité du non-respect, la fédération peut être amenée à enlever le label national à la compétition. (*Applaudissements*)

Il faut arriver à avoir des manifestations uniformes sur les nationaux et le respect de nos textes.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

M. CANTARELLI. – (*Equipements sportifs*). –

Notre règlementation des équipements sportifs pour les boulodromes couverts et extérieurs se trouve sur le portail de la Fédération où vous trouvez la rubrique des équipements sportifs qui comprend :

- o La certification CERFRES
- o La Règlementation des Boulodromes Extérieurs et Couverts
- o La Notice d'Impact

Pour les subventions : deux notes du CNDS 2016-2017 (DES : Département des Subventions d'Equipement)

La part d'équipement totale en 2016, 40 M€ hors politique contractuelle : **équipements structurants d'ampleur nationale : 15M€** (capables d'accueillir une manifestation internationale) ; **équipements structurants au niveau local : 25 M€** (dont 2 M€ pour mise en accessibilité et handicap)

Les priorités sont les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) ou Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) et les bassins de vie en situation de sous-équipement.

Prévisions 2017 : 60 M€ dont 10M€ pour l'Outre-Mer et la Corse et un plan « Héritage 2024 » pour les équipements sportifs légers, pour les espaces de pratiques au plus près de la population surtout multisports.

Pour faire une demande de Subventions CNDS : <http://www.cnds.gouv.fr/Faire-une-demande-14>

Une attention particulière est portée sur les **projets innovants** :

- conception (architecture, matériaux, modularité etc...)
- exploitation (développement durable, multi-usagers, mutualisation d'espace etc...)

L'innovation devra être motivée et détaillée dans le dossier de demande de subvention.

En cas d'acceptation, la subvention pourrait aller jusqu'à **40 % au lieu de 20 % maximum actuellement**.

Pour l'instruction des dossiers cela est fait par les délégués territoriaux qui recensent les projets éligibles. La sélection avec les représentants du mouvement sportif et des collectivités territoriales pour arriver entre 2 et 9 dossiers pour les 13 régions en fonction de leur population. Le taux maximum d'aide du CNDS est de 20% sauf pour les projets innovants. Le porteur de projet doit faire apparaître au budget un apport minimum de 20 % du montant total. Il sera très important pour la FFPJP de connaître les projets bien en amont des sélections régionales.

L'échéancier :

02/06/2017 : limite de transmission au CNDS par les délégués territoriaux des dossiers complets et éligibles au titre de l'enveloppe des subventions aux équipements structurants locaux en territoires carencés, mise en accessibilité.

03/06 au 30/06/2017 : consultation pour avis des fédérations sportives

A partir du 01/09/2017 : instruction des dossiers retenus par le CNDS, réunions du Comité de programmation

Fin novembre 2017 : Conseil d'Administration et attribution par le Directeur Général du CNDS des subventions pour les différentes enveloppes

Deux campagnes en 2017 :

Campagne 1 : Les dossiers complets et éligibles sont à remonter au CNDS au plus tard : 13 Janvier 2017

Comité de programmation : début février 2017

Conseil Administration : fin février 2017

Campagne 2 : les dossiers complets et éligibles sont à remonter au CNDS au plus tard : 02 juin 2017

Réunions ensuite du Comité de Programmation

Conseil d'Administration : fin novembre 2017

Si vous avez des projets en cours, reprenez ces dates, surtout faites vos dossiers avec vos directions régionales et départementales jeunesse et sport et cohésion sociale avant le 2 juin.

Liste des dossiers admissibles / régions tous sports confondus :

Régions (hors Outre-Mer et Corse)	Population totale de référence (INSEE, estimation provisoire 2015)	Nb de dossiers/régions
Centre-Val de Loire	2 582 374	5
Bourgogne-Franche-Comté	2 821 042	5
Bretagne	3 294 302	6
Normandie	3 334 657	6
Pays de la Loire	3 716 068	7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 989 435	9
Grand-Est	5 560 405	10
Occitanie	5 791 865	10
Nouvelle Aquitaine	5 904 843	10
Hauts-de-France	6 006 853	11
Auvergne-Rhône-Alpes	7 874 586	12
Île-de-France	12 073 914	14
Total France Métropolitaine	63 950 344	105

Exemple du Centre Val de Loire, il a droit à 5 dossiers tous sports confondus, nous sommes donc en forte concurrence avec les autres fédérations sportives, il faut être perspicace pour déposer les dossiers.

Priorités fédérales pour rappel :

Inférieur 16 pistes (local, pas de prescription du minimum de pistes pour favoriser les petites structures locales (notamment zone rurale)

>= 16 pistes Départemental / Régional

>= 32 pistes Régional / National

>= 64 pistes National / International

Les priorités fédérales suivent l'Etat, nous soutiendrons les équipements structurants de niveau national : Boulodromes Couverts à partir de « 16 pistes normées » et capables d'accueillir des manifestations internationales ; les équipements structurants de niveau local, donc les projets pérennes menés dès le début avec la FFPJP et les Ligues, CD et Clubs ; les zones carencées : régions, départements et bassins de vie non équipés ou les Salles multi-sports.

L'accompagnement des projets et montage du projet : dès que vous avez connaissance d'un projet merci de contacter le responsable des Equipements Sportifs de la FFPJP. La FFPJP, faute de moyens financiers évidents, ne subventionne pas les constructions ; elle conseille et soutient toutes les demandes auprès des Collectivités Locales, Territoriales, et Maîtres d'Ouvrage. La FFPJP soutient et porte avis sur tous les projets et fixe les priorités pour les équipements « subventionnables » par le CNDS au niveau national. Tous les projets « entrants » sont de suite communiqués aux Ligues, CD, Clubs et Directeur Administratif de la FFPJP

Situation/projet en cours :

Inauguration de boulodromes couverts en 2016 : MOULINS (03) : 16 pistes

Subventions CNDS 2016 : 1 seul projet en base SES en 2016 soutenu par la FFPJP, le complexe multisport de GUERET (23), boulodrome couvert de 8 pistes + terrains Extérieurs, une subvention CNDS a été accordée de 650 000 €. Pascal DARFEUILLE tu as une bonne nouvelle.

Boulodromes couverts réalisés en 2016 : ANDREZIEUX BOUTHEON (42) : 24 pistes

Projet en voie de réalisation à MARMANDE (47) avec 40 pistes 12x3m ou adaptable en 24 pistes 15x4m.

29 Projets entrés en 2016 et uniquement Guéret a été déposé pour une demande de subvention :

1 DOLUS D'OLERON (17)	Poitou Charente	10 pistes
2 SAINT DIZIER (52)	Champagne Ardenne	
3 VAULX EN VELIN (69)	Rhone Alpes	32 pistes
4 MELLE en DEUX SEVRES (79)	Poitou Charente	
5 LOURDES (65)	Midi Pyrénées	
6 METZ (57)	Lorraine	Réfection à neuf du 16 pistes existant
7 TRETZ (13)	PACA	32 pistes + club house
8 COULOMMIERS (77)	IDF	32 pistes
9 PAMIERS (09)	Midi Pyrénées	32 ou 64 pistes
10 LAMBALLE (22)	Bretagne	16 pistes + 48 ext
11 MACHILLY (74)	Rhone Alpes	8 pistes avec priorité terrains extérieurs
12 OUISTREHAM Riva-Bella (14)	Basse Normandie	
13 AUREILHAN (65)	Midi Pyrénées	NC
14 MARMANDE (47)	Aquitaine	40 pistes 12x3m
15 MONTJEAN SUR LOIRE (49)	Pays de Loire	NC
16 SAINT-SEBASTIEN-sur-Loire (44)	Pays de Loire	6 pistes + club house
17 GUERET (23)	Limousin	Complexe Sportif avec BC 8 pistes + terrains extérieurs
18 YUTZ (57)	Lorraine	NC
19 CD48	Languedoc Roussillon	
20 MAIZIERES LES METZ (57)	Lorraine	16 pistes 15x4m
21 AMANVILLERS (57)	Lorraine	NC
22 RENNES (35)	Bretagne	64 pistes ou 32 en 15x4m - réhab. 2 terrains tennis ou neuf
23 AJACCIO (2A)	CORSE	NC
24 LABRUGUIERE	Midi Pyrénées	45 pistes 12x3 m adaptable au Jeu Provençal
25 LE POUZIN	Rhone Alpes	Extension de 8 pistes 15x4m = 16 p1stes au total
26 GENNEVILLIERS	Ile de France	Halle couverte sans façade + réfection de surface 16 extérieurs
27 BILLOM (63)	Auvergne	BC 3 pistes
28 ALBERTVILLE (73)	Rhone Alpes	16 pistes de pétanque et boule Lyonnaise + Extérieurs 8 et 4
29 NOVAREY (38)	Rhone Alpes	BC non précisé + 26 terrains extérieurs

Les adresses utiles/Sites Internet utiles :

CNOSF: www.cnosf.fr - CNDS: www.cnds.info

Gouvernement : www.sports.gouv.fr - www.res.sports.gouv.fr - www.data.gouv.fr

Les photos des dernières réalisations : Bassens, Andrézieux–Bouthéon, Tours et Montluçon. Merci (*Applaudissements*)

Vous trouverez tous les documents à télécharger sur le portail.

LE PRESIDENT. – Merci à Joseph pour tout le travail dans ces commissions.

COUPE DE FRANCE

M. CHARPENTIER (*Membre du Comité Directeur et du Comité de Pilotage de la Coupe de France*).
– Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Tout d'abord, je voudrais comme chaque année vous remercier pour votre collaboration toujours précieuse, assurant le bon déroulement de cette belle manifestation qu'est la Coupe de France des Clubs qui cette année est dans sa 18^{ème} édition. Et comme chaque année également, les rencontres à tous les niveaux, nous prouvent encore et toujours que celles-ci montrent un intérêt particulier pour la sportivité et par le nombre de clubs inscrits pour y participer. Puisque depuis plusieurs années maintenant, il est en augmentation constante, à savoir de 2 500 en 2011, nous passons de 2 733 l'an dernier à 2 800 pour cette saison 2016-2017, nouvelle augmentation de 67 clubs de plus que la saison dernière, soit en 6 ans 300 clubs en plus, bravo !

Merci au Comité du Maine-et-Loire et au Club de Chemillé pour leur très chaleureux accueil lors de la dernière finale de Mars 2016 dans son très beau boulodrome avec une organisation parfaite. Cette saison 2016/2017, n'a pas créé à ce jour de problèmes particuliers sur les rencontres ; merci à tous les clubs d'avoir respecté les dates butoirs. Ne pas oublier chers Présidents de Comités de faire suivre le règlement que nous vous envoyons, à chacun des clubs qui participent à la compétition et merci de votre compréhension.

Comme les saisons précédentes, le tirage intégral pour les 16èmes et 8èmes de finale sera effectué aussitôt le résultat connu du dernier tour du 5 Février prochain, pour les quatre équipes de chaque site qui seront réparties sur les huit retenus.

Pour ces 16èmes et 8èmes de finale qui se dérouleront les 18 et 19 Février 2017, toutes les candidatures reçues ont été examinées et nous avons retenu les suivantes, qui ont été acceptées et approuvées par le Comité de Pilotage et le Comité Directeur à savoir :

Groupe A : Grande-Synthe (59) et Sedan (08)

Groupe B : Compiègne (60) et Orléans (45)

Groupe C : Pont à Mousson (54) et Seyssins (38)

Groupe D : Nyons (26) et Lecussan (31) –

Concernant **la finale de la Coupe de France**, elle se déroulera du 16 au 18 Mars à Tours (37). Cette finale sera organisée par la Fédération en partenariat avec le Comité d'Indre-et-Loire.

Concernant **le règlement**, il est réactualisé chaque année suivant les besoins par le Comité de Pilotage, approuvé en Comité Directeur et envoyé à chaque Ligue et chaque Comité pour diffusion à tous les clubs participants. J'en profite ici pour remercier mes deux collègues du Comité de pilotage, Michel COSTE et Didier SCHMITT pour leur aide précieuse et bien nécessaire dans notre tâche importante de cette activité sportive nationale toujours appréciée de tous les joueurs. Merci aussi à mes collègues du Comité Directeur et au Président qui comme chaque année maintenant, nous accordent leur confiance en nous laissant toujours le champ libre pour la gestion de cette belle et grande manifestation. Merci à tous pour vos très bons contacts que j'ai appréciés.

Et enfin pour conclure, je voudrais vous dire tout le plaisir que j'ai eu en tant que membre depuis 20 ans de cette belle Fédération et surtout depuis ces 18 dernières années à gérer cette Coupe de France qui me tenait tant à cœur, cette saison a été la dernière pour moi mais je suis sûr que la relève sera assurée pour cette belle et grande manifestation très appréciée. Je voudrais vous remercier tous de l'accueil très chaleureux que vous m'avez toujours réservé et de l'amitié que nous avons partagée pendant toutes ces années et je conserverais un excellent souvenir de cette Coupe de France, notre Coupe de France. Je vous souhaite à vous tous et à vos familles, une très bonne année 2017 et je termine en vous remerciant de votre grande attention. *(Applaudissements)*

ARBITRAGE ET REGLEMENTS

M. DUBOIS (Membre du Comité Directeur, Président de la CNA). – Mesdames et Messieurs bonjour, je vais vous faire un compte rendu très rapide des activités de la CNA en 2016. On commence par :

L'état des arbitres en 2016 : 2 289 arbitres : 2040 hommes et 249 Femmes.

Répartition : 13 internationaux dont 2 féminines, 3 européens, 87 nationaux dont 12 féminines ; Régionaux : 401 ; départementaux : 1785.

Il nous reste encore beaucoup de travail, j'ai repris ce graphique de 2010 et j'y ai ajouté 2016 et vous voyez que nous sommes en perte d'arbitres, nous en avons perdu 472 en 6 ans. Ce n'est pas monumental, c'est un fait qui correspondait à des périodes où l'on perdait des licenciés. Je pense qu'il faut remonter la pente. En 2010, nous avions 2661 arbitres en 2016 : 2289. Pour ne pas rester sur ce point négatif que j'ai intitulé palmarès 2016 : Bernadette nous a donné le résultat, je suis content et heureux de pouvoir citer Olivier MERLE du CD03, David RODRIGUEZ du CD13 et Louis TILLET du CD46 qui ont rejoint le corps des arbitres nationaux en 2016 ; ils en feront vraiment partie en 2017 ; Stéphane PHILIPPE du CD91 a été reçu à son examen d'arbitre européen à Bratislava. Je vous propose de les applaudir, ce n'est pas rien d'être reçu à des examens aussi difficiles. *(Applaudissements)*

Pour compléter ce palmarès nous avons proposé en catégorie Elite : Patrick DESSAY et en catégorie Espoir : Daniel LANTSOGHT pour les récompenses de l'AFCAM, Association Française du Corps Arbitral Multisports, qui délivre des récompenses aux arbitres de tous les sports. Nous voulons cette année honorer ces deux arbitres. (*Applaudissements*)

Nous nous sommes réunis deux fois cette année, une fois à Grande-Synthe pour les désignations et la formation du pool ; je profite de ce moment pour renouveler mes remerciements au président du CD 59 et à nos deux arbitres Isabelle SUCCI et Bernard LEUCHARTE pour leur accueil et organisation parfaits. En fin d'année nous nous sommes réunis au siège à Marseille. Je vais commenter la diapositive. Sur demande des comités et des ligues, ce qui marche le mieux à la CNA, c'est la formation ; des personnes formées se déplacent et vont former tous les arbitres invités par les comités ou ligues. Il y a aussi une formation obligatoire pour le pool élites. J'ai entendu Alain Cantarutti, notre président, parler du pool élites et il en était fier et nous aussi. Par contre ces personnes choisies doivent tous les ans faire une formation, celle-ci est obligatoire. La CNA assure le suivi de nos nouveaux arbitres nationaux, on les aide, on les accompagne.

La CNA désigne les arbitres pour les championnats de France que l'on prend dans le pool Elites, je signale que nous désignons 6 arbitres du pool pour chaque championnat de 128 équipes, or notre règlement pour 128 équipes nous demande d'en avoir 8 ; si nous n'en désignons que 6 c'est pour permettre à la ligue organisatrice ou comité de nous en fournir deux et de préférence des jeunes qui en veulent pour leur montrer ce que sont les grandes compétitions et qu'ils commencent à apprendre l'ambiance du pool élites et pour les encourager à gravir les échelons. On désigne les arbitres pour toutes les grandes compétitions nationales, internationales et cela se fait fin janvier ; la prochaine réunion sera faite – par un autre que moi – le 27 ou 28 janvier à Marseille.

La CNA prépare les examens. Ces examens doivent se passer le dimanche qui suit le congrès soit dimanche prochain qui est d'ailleurs un jour réservé à tous les examens : départemental, ligue, national et le concours du pool.

La CNA transmet pour diffusion tout ce que nous recevons et je vois arriver M. AZEMA, président de l'international, quand nous recevons le règlement de la FIPJP nous le diffusons à tous les référents et tous les présidents de comités et présidents de ligue pour diffusion et application rapide au 1^{er} janvier 2017.

Nous faisons aussi remonter quelques demandes :

- nous avons émis le vœu de lancer les bases d'une harmonisation des indemnités ; nos indemnités pour un même concours allaient de 1 à 3, nous avons lancé les bases et vous avez reçu un nouveau tableau avec application dès le 1^{er} janvier 2017.

- une nouvelle chose, j'aurais aimé y participer, de travailler en relation avec la DTN et Anna MAILLARD en particulier pour la formation et le suivi des jeunes arbitres choisis par l'UNSS et là c'est une mine, un trésor, j'espère que la CNA suivante va pouvoir bien travailler.

Je rappelle **pour les examens** que pour présenter un examen d'arbitre du grade supérieur il faut un minimum de deux ans d'ancienneté, pour être arbitre national – en plus de la limite d'âge – il faut avoir au moins été deux ans arbitre de ligue, pour être arbitre de ligue, il faut avoir deux ans d'ancienneté d'arbitre départemental. Là il y a confusion chez certains d'entre-vous. Nous avons supprimé l'écusson d'arbitre stagiaire. Cet écusson vert permettait au joueur de mauvaise foi de se dire que c'est un jeune et d'essayer de l'embrouiller ! Nous avons donc mis un écusson départemental mais il ne faut pas oublier qu'il faut quand même faire deux ans en tant que stagiaire, après il passe départemental. En réalité pour être arbitre de ligue il faut 4 ans d'ancienneté.

J'ai un pincement au cœur en terminant de compte rendu, c'est mon dernier ; j'ai passé des superbes périodes avec vous et mes collègues du comité directeur, avec les arbitres du pool et les arbitres en général, avec toutes les personnes que je vais citer : Evelyne CHAPILLON, Michel COSTE, François DEBONNAIRE, Jean-Claude DESMULIE, Patrick DESSAY, Jacques DURANTHON, Jean-

Claude GERONIMO, Patrick GRIGNON, Didier JANDARD, Jean LOCATELLI, Georges MALLET, Michel POGGI, Didier SCHMITT, Jean-Noël VENON ; un grand merci. Et je vais finir en remerciant les présidents de ligues et départementaux qui nous ont aidés à la CNA, ceux qui diffusent de suite à tous leurs arbitres, qui font de la formation, qui nous invitent à venir, qui honorent leurs arbitres ; malheureusement ce n'est pas tous...

Comme nous sommes en période de souhaits, je vous quitterai en disant que je souhaite que petit-à-petit tous les présidents de comités et ligues rentrent dans cette catégorie et aident la CNA. Je vous souhaite une bonne santé, une bonne année et que vous continuiez à bien travailler pour notre fédération. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Merci Jean-Claude pour tout le travail que tu as effectué durant de nombreuses années ; la CNA a été très profitable à la Fédération et aux jeux.

Avez-vous des questions ? *Aucune.*

MEDICALE

M. IANNARELLI (Médecin Fédéral). – Chers amis bonjour. Je vais vous présenter le rapport d'activité de la Commission Médicale pour la saison sportive 2016. Il comprendra 4 chapitres :

A. La Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) des sportifs de la liste de Haut Niveau :

1. Bilan quantitatif :

Le suivi médical des 51 sportifs inscrits sur liste est en légère baisse sur le plan quantitatif avec 88 % de suivi complet contre 94% en 2015 ; 2 % de suivi incomplet comme en 2015 et 10 % sans suivi contre 4 % en 2015.

2. Bilan qualitatif : bilan des anomalies dépistées par appareil

Appareil cardiovasculaire :

- Pathologies valvulaires : 1 souffle cardiaque à surveiller
- troubles du rythme et de conduction : 0
- pathologies vasculaires : 0

Appareil Respiratoire : nombre et type de pathologies détectées: 0

Appareil locomoteur :

- pathologies osseuses : 0
- pathologies articulaires : 5 lombalgies, 2 cervicalgies ,1 pathologie de cheville et 2 gonalgies
- pathologies musculaires : 1 séquelle de lésion musculaire du membre inférieur
- pathologies tendineuses : 3 tendinites du membre supérieur

Bilan biologique et bandelettes urinaires :

- Nombre et type de pathologies détectées: 11 dyslipidémies (au lieu de 13 en 2015)
- 3 hyperferritinémies (excès de fer) ayant nécessité un bilan chez le médecin traitant.

Bilan dentaire : Nombre et type de pathologies détectées: 2 soins à faire

Bilan psychologique : pas de besoin exprimé

Bilan diététique ou nutritionnel :

- 17 sportifs en surpoids ou en obésité au lieu de 14 en 2015 (9 en surpoids et 8 en état d'obésité)

Bilan ORL : Nombre et type de pathologies détectées: 0

Bilan ophtalmologique : 1 baisse acuité visuelle

Appareil digestif : 1 colite inflammatoire

3. Sur le plan des contre-indications dans le cadre de la Surveillance Médicale Réglementaire :

Pas de contre-indication établie.

Je remercie une fois de plus le docteur Claude Marblé notre Médecin du Haut Niveau pour son excellent travail et notre DTN adjointe Séverine Maillet pour son rôle indispensable sur le plan logistique auprès des sportifs inscrits sur liste et aussi pour sa ténacité à les relancer pour certains.

B. Encadrement des équipes de France et des Championnats de France :

L'encadrement médical a été présent sur toutes les compétitions internationales et sur 2 stages préparatoires.

Concernant les stages : un stage Jeunes à Bron et un stage pour les Féminines à Carmaux

Concernant les compétitions internationales :

- Championnat d'Europe Seniors Féminin en Slovaquie du 08 au 11 septembre
- Championnat d'Europe Espoirs en Espagne du 29 septembre au 02 octobre
- Championnat d'Europe Jeunes à Monaco du 27 au 30 octobre
- Championnat d'Europe Individuel Masculin et Féminin en Suède du 03 au 06 novembre
- Championnat du Monde Seniors Masculins à Madagascar du 01 au 04 décembre

La prise en charge en kinésithérapie a été effectuée par Didier Périer notre kinésithérapeute fédéral et je tiens à souligner son excellent travail et son investissement personnel et l'en remercie.

J'étais présent sur toutes les compétitions pour le médical.

Durant toutes ces compétitions :

12 interventions médicales sur le plan ORL, pulmonaire, digestif et cutané,

7 interventions médicales sur le plan traumatologique.

A noter aussi une quinzaine d'interventions médicales auprès des délégations étrangères lors de ces compétitions. J'ai aussi procédé à des contrôles d'alcoolémie lors des Championnats d'Europe Espoirs, Féminin et Jeunes. Une cinquantaine de contrôles au total tous négatifs. J'ai été présent cette année sur 8 Championnats de France. Une soixantaine d'interventions simples (traumatologie, plaies cutanées, digestif, piqûre de guêpes, ORL, dentaire) ; 8 interventions nécessitant une évacuation par les antennes de secouristes dues à : 3 coups de chaleur, 1 lumbago aigu, 1 chute avec traumatisme du genou et du poignet, 1 double fracture du pied, 1 traumatisme crânien occasionné par une boule, 1 colique hépatique. Un remerciement à toutes les antennes de secouristes présentes sur les CDF et qui ont assuré leur travail de façon professionnelle.

C. Prévention et Lutte contre le Dopage

- **Contrôles antidopage de l'AFLD** : cette année l'AFLD n'a procédé à aucun contrôle anti dopage dans notre discipline. C'est tout de même dommage et va à l'encontre de la politique de prévention et de lutte contre le dopage.

Il n'y a pas de changement sur la procédure de l'AUT (Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) concernant les sportifs prenant des médicaments classés dans les substances interdites pour une raison médicale, exemple : cortisone, diurétiques, insuline.

Formulaire disponible sur le site de l'AFLD, à faire remplir par le médecin prescripteur.

Coût inchangé de 30€

Envoi en recommandé avec AR à l'AFLD

Validité de 1an

Renouvellement gratuit pour les pathologies chroniques

- Contrôles d'alcoolémie sur les championnats de France :

128 contrôles effectués sur les 8 championnats où j'étais présent.

77 joueurs et joueuses : 68 négatifs

1 à 0,05 mg/l sous air

2 à 0,10 mg/l sous air

3 à 0,15 mg/l sous air

3 contrôles positifs (> 0,25mg/l sous air) nécessitant un 2ème contrôle avec pour 2 contrôles un taux redescendu à 0,20 et pour 1 contrôle un taux à 0,10 leur permettant de continuer la compétition

29 délégués : 28 négatifs et 1 à 0,05 mg/ l

22 arbitres tous négatifs

Dernier point dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le dopage, la collaboration avec la Société SPORT PROTECT, qui depuis 2014 informe et protège 100 % des licenciés contre la prise de médicaments parfois d'utilisation courante et de compléments alimentaires utilisés dans le domaine sportif pouvant entraîner un contrôle positif. Son utilisation est très simple via le site internet : www.sport-protect.fr sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

A titre d'information il a été distribué à tous les comités des affiches pour développer cette campagne de prévention du dopage que je qualifierais de dopage involontaire afin de distribution dans vos clubs .

Pour rappel : chaque licencié peut créer son compte je le répète gratuitement, l'identifiant étant FFPJP et le mot de passe le numéro de licence.

D. Modifications du Règlement Médical Fédéral et du Règlement Fédéral Sportif

Règlement Médical Fédéral : 3 modifications

1) Certificat Médical de non contre-indication : le nouveau texte est applicable au **01 septembre 2016**. La prise de licence d'une Fédération Sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'1 an établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée. Il doit attester aussi l'absence de la contre-indication à la pratique de la discipline en compétition le cas échéant. Sa validité sera de 3 ans (certificat triennal) pour le renouvellement de licence.

Le renouvellement de licence s'entend comme la délivrance d'une licence sans discontinuité dans le temps avec la précédente.

A compter du **1er juillet 2017** entre chaque renouvellement triennal le sportif renseignera un questionnaire de santé dont le contenu sera définitivement précisé par le Ministre chargé des Sports. Il comporte une dizaine de questions où il faudra répondre par oui ou non. En cas de réponse à une ou plusieurs questions, il faudra refaire un certificat médical. Les modalités de distribution de ces questionnaires de santé dans les fédérations ne sont pas encore définitivement finalisées.

2) La Surveillance Médicale Règlementaire des sportifs sur liste Haut Niveau

Pour notre discipline elle a été simplifiée, la Commission Médicale ayant décidé d'appliquer uniquement les examens du Socle commun à toutes les Fédérations à savoir :

1° Un examen médical réalisé par un médecin du sport comprenant :

- Un examen clinique avec interrogatoire et examen physique selon les recommandations de la Société française de médecine de l'exercice et du sport ;
- Un bilan diététique et des conseils nutritionnels ;
- Un bilan psychologique visant à dépister des difficultés psychopathologiques pouvant être liées à la pratique sportive intensive ;
- La recherche indirecte d'un état de surentraînement via un questionnaire élaboré selon les recommandations de la Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport ;

2° Un électrocardiogramme de repos.

A la demande du médecin du sport et sous sa responsabilité, les bilans psychologiques et diététiques mentionnés au 1° peuvent être effectués respectivement par un psychologue clinicien ou un diététicien.

3° Notifications des contre-indications à la pratique de la pétanque en compétition, il n'existe pas de contre-indications médicales spécifiques à la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal. Les contre-indications à la compétition :

- Cardiopathies décompensées,
- Troubles du rythme et de la conduction non traités,
- Insuffisance coronarienne non contrôlée,
- HTA non équilibrée,
- Insuffisance Respiratoire décompensée,
- Epilepsie non équilibrée,
- Troubles psychiatriques non stabilisés.

La constatation d'une ou de plusieurs de ces pathologies entraîne une contre-indication absolue à la pratique de la compétition.

Règlement Fédéral Sportif

Modification de l'article 11 concernant les interruptions de partie pour raison médicale. L'article sera ainsi libellé : « *En cas de problème médical d'un joueur en cours de partie, cette dernière est arrêtée pour une durée maximale de 15 minutes afin de procéder aux soins. Si à l'issue de ce délai le joueur ne peut reprendre, il n'est plus autorisé à reprendre la compétition sauf si autorisation d'un médecin présent (ou si présentation d'un certificat médical). Ses coéquipiers peuvent reprendre la partie (sans ses boules) ou abandonner. Si le joueur est victime d'un second problème médical durant la partie ou durant la suite de la compétition il ne sera plus autorisé à reprendre celle-ci.*

Pour terminer quelques mots concernant **le recensement des médecins fédéraux et de Ligues**. Tout d'abord merci aux Comités Départementaux et aux Ligues qui m'ont répondu, une soixantaine au total. Il est probable que ceux qui n'ont pas répondu n'ont pas de médecins et ont jugé inutile de le faire. A ce jour on recense une quinzaine de médecins, cela nous permettra d'organiser plus de manifestations dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le dopage et aussi dans le domaine du sport santé durant la prochaine mandature.

Voilà j'en ai terminé et vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout la santé. (*Applaudissements*)

F.I.P.J.P.

M. AZEMA (*Président de la F.I.P.J.P., Président de la Confédération Mondiale du Sport Boules,*). – Je vais vous présenter à tous mes meilleurs vœux ; leur réalisation dépend de vous, croyez en ce que vous voulez, faites-le et vous réussirez dans ce que vous voulez entreprendre en famille, dans votre travail et partout. Certains m'ont dit : « *tu viens ici pour faire la campagne... !* » ; la moitié des candidats, je ne les connais pas. J'ai des amis qui sont pour Pierre, d'autres pour Paul et peut-être que samedi ce sera un ou une troisième, peut-être une présidente samedi soir ! J'étais content de voir Alain ici, quand j'ai vu le nombre de volatiles abattus dans le Gers, j'ai vu qu'il avait survécu ! (*Rires*) J'ai vu Michel en pleine forme, j'ai été rassuré parce que le poème d'Alfred de Vigny qui dit « *j'aime le son du cor le soir au fond des bois...* », j'aimerais bien entendre cela demain soir, j'aime le son des bois le soir au fond du cor... Pourvu que ce ne soit pas dans le mien ! (*Rires*)

Le Règlement International : en avril 2014, Jean-Claude DUBOIS a organisé un séminaire extraordinaire d'arbitres internationaux à Toulouse, sous la direction d'Yvon LAURENS ; il s'est bien passé, beaucoup d'idées et parmi les propositions, une consistait à faire jeter le but par l'adversaire. Le Comité Exécutif, en avril 2015 les a regardées et Jean-Claude a voulu faire une expérimentation sur la France, nous avons dit d'accord pour qu'il expérimente les règles ; cela a étonné les étrangers qui disaient : « *vous faites des trucs qui ne sont pas encore dans le règlement international ...* » ; on a répondu que oui mais cela se fait. La commission d'arbitrage s'est à nouveau réunie fin 2015, elle a peaufiné par rapport aux remarques du Comité Exécutif ; le Comex de début 2016 a entériné pratiquement tout ce qui avait été proposé sauf l'histoire du fameux trou à boucher quand on tire. Une expérimentation a été faite,

notamment au Trophée des Villes que si vous bouchez un trou vous pointez ; nous avons trouvé que ce n'était pas dans l'esprit du jeu et pas normal. Par contre, si un arbitre voit un joueur balayer devant la boule à tirer, il met un carton et au 2^{ème} carton, le joueur a une boule annulée, etc. Nous ne l'obligeons pas à pointer mais il est sanctionné pour avoir fait ce balayage ridicule qui ne sert à rien, sauf s'il y a un trou.

Nous avons prévu une autre réunion d'arbitrage dans l'été malheureusement Yvon Laurens a été gravement malade, il est resté 4 mois à l'hôpital. Nous avons fait la réunion au mois de novembre à Paris avec les membres qui ont entériné tout ce qui était proposé et nous avons ajouté une harmonisation avec le règlement en anglais. Mike PEGG, qui est très carré, s'est aperçu de différences entre les deux règlements ; chez nous des choses étaient à changer comme par exemple on disait « terrain » pour tout pour : l'ensemble des jeux, le jeu où l'on jouait et aussi le sol ; nous avons donc mis : la surface de jeu, le terrain pour celui délimité et le sol...Nous avons donc été en retard en 2016.

A Madagascar, nous avons fait une réunion du Comité Exécutif quand nous avons eu le temps : on s'est réuni le samedi après-midi avec les membres présents, on a entériné le règlement et on va l'appliquer. Voilà pourquoi les changements ont été tardifs pour celui-là : ne donner qu'un lancer avant qu'il revienne à l'adversaire de le poser, c'est une révolution. C'est à la fois une harmonisation par rapport aux parties en temps limité puisque cela se fait ainsi depuis 3 ou 4 ans. Il faut savoir que 75 % des pays regardent le règlement en anglais, en français et que dans la plupart des pays, en Europe Centrale, en Asie, est appliqué le système swiss avec les parties au temps. Elles sont rentrées dans les mœurs et obligatoires dans toutes les compétitions internationales depuis les jeux méditerranéens d'Almería où un Ministre avait attendu 2h30 la fin d'une partie pour remettre les médailles. Les parties au temps sont également appliquées aux Jeux Mondiaux, aux Asian Beach Games, aux Championnats de l'Asie, d'Afrique ; dans ces parties au temps le but n'était jeté qu'une fois et posé, nous avons harmonisé à ce niveau.

Vous verrez que si un jour vous vous décidez à appliquer le système swiss avec ou sans parties au temps, dans lequel les équipes à chaque tour rencontrent quelqu'un du même niveau, vous allez vite et faire jouer aux petits joueurs beaucoup de parties ; avec le système swiss, chacun joue au moins 5 ou 6 parties de qualification. Après, vous faites soit les deux premiers pour la finale, soit les 4 pour les demies finales, soit les 8 pour les quarts de finale, vers 20h30-21 heures tout le monde est rentré. Ce système se développe partout dans le monde, il faudrait un jour vous pencher sur la question.

L'histoire du but est un peu une révolution, cela a choqué tout le monde et pas seulement ici. Quand on a mis aux arbitres les maillots noir et blanc on m'a dit qu'est-ce que tu as fait, c'est la Juventus, tout le monde va se moquer ..., maintenant plus personne n'en parle.

Les parties au temps étaient inenvisageables il y a quelques années ; d'autres sports l'ont fait pour s'adapter aux nécessités de la télévision ; quand le judo a mis des kimonos bleus à un combattant sur deux, les Japonais ont hurlé, plus personne ne dit rien maintenant. Le tennis pour le tie-break c'était pareil, aujourd'hui on ne ferait pas sans ; le foot il y a eu le tirage au sort pour départager les équipes puis le but en or et maintenant on fait les tirs au but... ce sont des évolutions qui se font ; pour le volley pareil, on faisait des matchs qui duraient 5 à 6 heures maintenant tous les points sont marqués avec un tie-break à la fin. C'est une révolution, nous l'appliquons aux championnats du monde depuis 3 éditions, il n'y a pas de souci.

J'étais venu aujourd'hui pour rencontrer tous les anciens que je connais, faire connaissance des nouveaux et vous parler de la **candidature olympique**.

Quand nous avons lancé cela il y a 2 ans et demi, on nous a dit c'est complètement utopique, jamais on n'y arrivera, les gars picolent, ils sont gros, etc., nous sommes biens partis ; nous avons pris les choses du bon côté par la qualité, nous avons fait un beau clip, un site. Maintenant, moi, je fais le tour des grandes compétitions. Au CIO 96 personnes vont voter et qui décident, à côté de cela 2 ou 3 personnes influentes peuvent dire si on présente ou pas. Le CIO attend des sports en général beaucoup de médiatisation. Je demande à tous les pays de m'envoyer tout ce qu'ils peuvent avoir : des copies de journaux, des émissions de TV, des émissions de radio, pour que l'on fasse un gros dossier ; il faut que nous ayons la masse derrière nous. Le Karaté se vantait d'avoir réuni 100 000 signatures, je leur ai dit que

rien que sur *Wechat*, j'ai 250 000 Chinois qui soutiennent la candidature. Il ne faut pas hésiter dans vos manifestations même les petites à dire « Boules Sport 2024 ; il faut se battre pour Boules Sport 2024 » ; si vous avez un ordinateur les personnes peuvent s'inscrire, nous avons le site « Boules Sport 2024 » sur lequel vous inscrivez votre nom et votre adresse mail et vous êtes répertorié comme soutien ; il est important d'avoir du monde. Pour la candidature de Paris aux JO, on avait dit au départ que Paris avait le meilleur dossier, si vous n'avez pas derrière la population française qui dit qu'elle veut les jeux, cela ne passera pas. Le Comité d'organisation est en train de revenir sur cela pour mettre la masse derrière. Pour SPORT 2024, j'ai besoin de vous, j'ai besoin de tous les pays ; je demande à beaucoup de pays de me présenter les membres du CIO, en un an et demi, j'ai dû rencontrer 75 personnes sur les 96, je ne dis pas que je les ai toutes séduites mais quand elles recevront le dossier, elles le regarderont.

Pour rentrer aux jeux deux possibilités :

- la première, toute nouvelle est que les pays qui organisent ont droit à des **sports additionnels**, eux-mêmes disent qu'ils vont prendre d'autres sports et les proposer. Depuis un an et demi, je demande à M. RIZZOLI président de la Raffa, d'organiser les rendez-vous à Rome avec le président du Comité italien, avec le président de la commission du programme, tous ces gens sont italiens et très forts. Lui ne fait rien et on perd du temps. C'est de la rencontre que l'on arrive à progresser. Nos membres du Comité International Olympique français, vous les connaissez : Guy DRUT et Tony ESTANGUET, eux sont en soutien mais c'est difficile ; si Paris était choisi pour 2024 nous aurions bien plus de chances d'avoir les Boules aux Jeux Olympiques qu'ailleurs.

- La deuxième possibilité, que je souhaite, est **une refonte du programme**, elle est en cours. La dernière fois, ils ont rajouté le Rugby, le Golf, pour deux jeux 2016 et 2020 ; ces sports ne resteront peut-être pas pour 2024. Thomas BACH a changé la règle, au lieu de dire comme M. ROGGE, il y a 28 sports pour en mettre un il faut en sortir un autre, il a dit que l'on va garder les sports et on changera les disciplines. Par exemple dans la voile, on va enlever le flying ou le 420 et cela laisse de la place pour d'autres sports. Cela sera à l'ordre du jour à Lima. En ce moment au niveau de la CMSB, nous préparons un dossier qui demande la candidature des boules pour rentrer dans le programme officiel et cela se décidera à Lima en même temps que Paris. Ce dossier, il faut l'avoir terminé fin mars ; en avril à Sport-Accord nous allons avoir un stand pour recevoir les membres du CIO présents, nous allons les inviter, leur donner des dossiers, en parler...

Voilà la démarche. Nous avons aussi un problème budgétaire par rapport à la F.F.P.J.P., la CMSB a un budget de 30 000 dollars par an ; 25 000 fournis par le CIO et 5 000 de cotisations de nos clubs ; en comparaison le baseball avait engagé 500 000€ pour essayer de rentrer quand la Lutte a été retenue ! Nous, on leur dit vous avez de l'argent et nous nous allons avoir des signatures pour pousser... Nous venons d'avoir des aides tout récemment de 3 fabricants de boules : FBT, MARATHON et la marque BOULENCIEL nous a donné 70 000€ pour soutenir la candidature ; le président de la Fédération du Maroc nous a dit à la dernière Assemblée Générale de la F.I.P.J.P., qu'il nous donnera 10 000€ pour la candidature. On commence à avoir des personnes et entreprises qui aident. On a fait une opération *crowdfunding*, d'appel à dons, nous avons récolté 8 000€ ; c'est important pour les déplacements, pour pouvoir donner les documents. Je suis très optimiste si Paris est retenu ; je vous demande de soutenir Paris 2024 ; cela va se savoir au Comité d'Organisation que la Fédération de Pétanque le fait ; la Lyonnaise le fait sur tous leurs championnats et grands événements. Merci à Gérard Chevalier qui l'a fait sur le Pétanque Tour, les personnes voient. Même aux petits concours, il faudrait montrer que les boules sont candidates.

Nous irons ou pas, je crois que nous irons, j'espère que dès septembre 2017 à Lima nous y serons ; soyez avec moi, avec nous, la Lyonnaise le fait dans le monde entier, sauf la Raffa qui ne fait rien du tout ; en Asie toutes les fédérations sont derrière. Nous avons une démarche pour rentrer aux Jeux d'Asie, ce sont des jeux multisports aussi importants que les Jeux Olympiques, il y a 20 000 athlètes, 35 disciplines. Nous avons 80 % de chance d'y entrer cela nous ferait une étape supplémentaire de dire que nous sommes dans tous les jeux importants.

Mettez des ordinateurs dans vos concours, faites inscrire les personnes, faites monter les inscriptions ; c'est la masse, c'est un combat ensemble. Vive Boules sport 2024, vive Paris 2024 et nous aurons les boules aux JO. Merci (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Bien sûr que nous allons soutenir, il est 19h00. Bonne dégustation de produits régionaux et à demain 8h30.

RAPPORT DES COMMISSIONS (suite)

INFORMATIQUE

M. STIRMEL (*Commission informatique*). – La Commission Informatique, composée de Daniel Read, Karine et Didier Schmitt et moi-même, ce qui ne constitue pas en soi une surprise pour notre communauté informatique sportive, puisque nous sommes tous des férus d'ordinateurs et logiciels comptables, de gestions licences et concours.

Pour l'année 2016, nous avons suivi la voie de DÉMOCRITE, philosophe grec, bien connu des bacheliers d'une époque désormais révolue : « *On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve* », car, si le fleuve a changé, le baigneur aussi.

Ainsi, la métaphore citée, nous avons retenu la leçon puisque la classification de notre cheptel Elite, Honneur et Promotion s'est agrandie des « Promotions » classe unique pour les plus bas puis vers le haut les Honneurs 1, les Honneurs 2, les Honneurs 3 donc 3 classes et au sommet les « Elites » classe unique.

Cela fait suite aux petits problèmes que nous avons connu début 2016 où nous avons constaté qu'un nombre important de joueurs étaient mal reclassés suite à la mise à jour annuelle de novembre 2015.

Avec le contrôle assidu et l'implication de Didier, qui a fait un travail considérable, avec des extractions et compilations de données (un vrai génie des macros Excel), nous avons ainsi pu rectifier le tir et pouvons aujourd'hui certifier une classification presque parfaite – tous les classements et résultats des concours sont stockés dans des fichiers spécifiques regroupant sur 4 années, chaque catégorie (vétérans, senior, jeunes masculins et féminins).

Si vous avez un point d'interrogation sur une classification d'un joueur, aucun souci : vous faites un mail à Didier et dans les 5 minutes vous recevrez son verdict.

Dans la plupart des cas, l'extraction donne un résultat du bien-fondé donc justifiée, sauf bien entendu pour celui provenant d'un mauvais enregistrement de résultats de concours et là ce n'est pas la faute du calcul de la classification.

Geslico – logiciel Gestion Licences et Concours

Geslico va bientôt avoir ses 20 années d'existence. Avant 1998, il y avait le fameux Magic, programme interne sous Dos utilisé par les comités avec des sauvegardes format disquettes. En 2000, nous avons lancé un progiciel sous intranet avec serveur dédié. On peut affirmer aujourd'hui qu'il nous convient parfaitement que ce soit, au niveau ergonomique et également pour sa fiabilité.

Vous avez pu constater qu'il est très rarement en panne, malgré le dernier crash que nous avons connu fin octobre dernier. Ce sont des incidents qui arrivent malheureusement : panne de serveur et nous ne pouvons rien y faire à part de changer d'hébergeur.

Vous avez certainement eu connaissance que beaucoup de réseaux et serveurs d'entreprises voient des attaques multipliées de la part de *hackers* et de pirates qui veulent s'approprier des données en vue de les revendre et de les exploiter à leur façon. Geslico n'est pas à l'abri de ces intrusions et suite au contrôle de la CNIL (Commission Nationale de l'informatique et des libertés), au mois d'août dernier, nous avons renforcé cette sécurisation moyennant un coût moindre certes, mais aussi de la part des utilisateurs qui devront être plus sensibles et à l'écoute de nos directives : mot de passe unique par utilisateur, changement du mot de passe selon cycle mensuel ou trimestriel. Nous n'avons pas le choix, nous avons été dénoncés par une personne, un peu frustrée parce que les copains de son fils ont vu sur internet les points de concours qu'il avait remporté et qui a alerté la CNIL. Maintenant nous sommes obligés de suivre leurs exigences au niveau de la sécurisation des données informatiques.

Comme d'habitude, la mise à jour annuelle de Geslico (11 au 17 novembre) s'est bien déroulée puisque tout a été respecté et je remercie Karine, Daniel, Didier et notre développeur Eric Rebibo pour leur compétence et leur efficacité.

Paragon : ils disent que nous avons adopté un nouveau mode de livraison, avant c'était Chronopost maintenant Colissimo. Le problème avec chronopost était que leurs chauffeurs n'étaient pas sérieux et laissaient trainer les colis. Pour Colissimo, pas besoin de nous indiquer le jour où vous voulez être livrés, vous pouvez faire des commandes tous les jours ; elles seront comptabilisées tous les jours et communiquées dans la nuit au serveur de Paragon. Dès qu'ils reçoivent les commandes, ils fabriquent les licences et les classent dans leur « piano » : casier avec 125 cases, une par comité. Paragon fabrique le lundi ou mardi et met dans les casiers ; le casier est vidé tous les mardis après-midi et expédié mardi soir ; vous recevrez le courrier jeudi et vendredi. Nous allons essayer de négocier avec eux pour qu'ils livrent deux fois mais ce n'est pas facile. Commandez vos licences et validez-les tous les jours.

Logiciel de Gestion des Concours

Tout va pour le mieux, ce logiciel est devenu un élément incontournable au service des Comités et des Clubs de notre Fédération. Comme d'habitude, merci Didier pour tout ce que tu fais pour le confort du contrôle des licences et gestion des concours par informatique.

Messagerie personnalisée Webmail de chez Infomaniak

La CNIL aussi nous est tombée dessus, remarques :

- mot de passe pas assez sécurisé
- réclamation de chez Infomaniak car messagerie non sécurisée, infection de virus et de malwares,
- envoi massif de mails et newsletters d'où blocage de leur serveur mutualisé,

Notre hébergeur Infomaniak a donc entrepris une hausse importante de l'hébergement annuel sur ses serveurs, jugez-en vous-mêmes :

- **en 2016**, pour 500 et plus d'adresses mails coût 120 euros par an
- **maintenant** pour le même tarif ce n'est que 25 adresses mails !

Faites le comparatif, nous avons actuellement quelques 440 adresses mails petanque.fr ce qui fera à l'échéance de février prochain: une facture de quelques 2 000 €.

Nous avons commencé à apurer les adresses non utilisées ou celles des dirigeants qui ne sont plus en place depuis le 1er janvier dernier.

En totalité, la FFPJP a besoin de :

- 21 adresses mails des élus du Comité Directeur
 - 19 adresses mails pour le Personnel du Siègne
 - 105 adresses mails des 105 Comités Départementaux et 105 pour leurs Présidents ou 1 autre membre élu du comité (1 maximum).
 - 13 adresses mails des 13 Comités Régionaux
 - 12 adresses mails pour les Commissions et Services
- Soit au total 275 adresses mails.

Pour 2017, nous allons arrêter notre abonnement mails chez Infomaniak Network à 280 adresses maximum.

Pour conclure ce compte rendu, je profite pour remercier mes compagnons de route, Karine, Daniel, Didier et Eric, qui malgré des itinéraires souvent tortueux (l'informatique est parfois très complexe), quelquefois accidentés, mais toujours surmontés, avec conviction, mûs par l'intérêt supérieur.

Je leur dois avec toute mon amicale affection pour avoir accompli leur mission avec générosité, responsabilité, objectivité et, à l'évidence, avec efficacité. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Avez-vous des questions ? *Aucune*

Merci à cette commission qui est devenue indispensable à la vie fédérale.

HANDICAP

M. CARBONNIER (*Commission handicap*). – Mesdames, Messieurs, bonjour. La commission Handicap a continué en 2016, avec votre collaboration, à intéresser et intégrer les personnes qui souhaitent pratiquer notre sport malgré leur différence.

Mais sur un terrain de pétanque quel que soit votre handicap, vous êtes équivalent à une personne valide. Vous pointez, vous tirez, vous comptabilisez vos points, vous gagnez, vous perdez toujours avec la même sportivité et à la fin de la journée après le rafraichissement, les friandises et la remise de récompenses que vous attendez avec impatience vous dites : « *C'est quand la prochaine fois* »

Voilà tout le plaisir que j'ai, que vous avez, en s'occupant de cette population qui pratique notre sport sous la forme de loisir et qui nous fait vivre des moments forts. Pensez à sourire et restez naturel afin de faciliter au mieux l'intégration.

Je remercie les comités régionaux, départementaux, les clubs, les arbitres, les éducateurs, les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année avec diverses organisations et développement d'actions. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, je vous invite à vous rapprocher de la F.F.S.A. (Fédération Française du Sport Adapté) et de la F.F.H. (Fédération Française Handisport) départementale ou régionale pour un travail en commun.

De par vos nombreuses actions, le choix des 2 comités à recevoir en fin de congrès le diplôme « Handi-Pétanque, faire du Sport Ensemble » a été difficile à faire cette année. J'ai reçu 33 réponses de Comités Départementaux au questionnaire envoyé.

Pour terminer, je n'ai pas postulé à un nouveau mandat à la Fédération, mais je serais toujours prêt à aider ceux qui le souhaitent pour soutenir les actions handicap. J'ai eu plaisir à travailler avec tous mes collègues. Je vous souhaite à tous, une bonne année 2017 et vive la pétanque. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Effectivement, il faut faire connaître toutes les actions, Claude travaille avec les fédérations tournées vers le handicap.

CNC

(*Diaporama présenté par Claude Stirmel*)

M. CANTARELLI (*Responsable CNC*). – C'est avec un grand plaisir que je présente le bilan du CNC de l'année écoulée et les perspectives. Je remercie nos amis de Planète Boules, ils ont honoré sur la page de couverture le CNC, merci à vous Gérard et Patrick.

On commence par le bilan un peu négatif : forfait Général : CNC3 : SARREGUEMINES (57) dû à un changement de comité et de présidence, il y a eu mal donne dans la transition ; il manquait pour le CNC Jeunes la CORSE ; nous avons eu un forfait d'une journée en CNCF : Carpentras (84 et un forfait de Match (dernier match dernière journée) : Saint-Raphaël Parc (31).

Bilan sportif : il a été distribué aux Ligues et CD le 06 décembre 2016. Pour les organisations : la phase de championnat a été très satisfaisante dans l'ensemble, nous avons eu de rares retours négatifs.

Les Rassemblements féminins, un grand merci aux gestionnaires du rassemblement de TOURS (37), heureusement qu'il n'a pas plu, toutes nos excuses aux dames d'avoir dû jouer à l'extérieur.

Les Finales du CNC Jeunes à SAINT-PIERRE LES ELBEUF (76), on ne peut dire que : bravo à la formidable équipe des CD 27 et CD 76.

CNC + CNC-F à MONTLUCON (03): pour une première c'était superbe, félicitations à toute l'équipe de Joël GOVIGNON et Max LARVARON.

Beaucoup de positif dans un climat très serein et convivial, que du bonheur !

Champions de France des Clubs :

CNC 1 - SULLY/LOIRE (45)

CNC 2 – US FLORENTAISE (18)

CNC 3 – AS TREGUEUX (22)

CNC – F – CANNES AERO SPORTS (06)

Benjamins / Minimes : Joyeuse Pétanque de MILLAU (12)

Cadets/Juniors : Pétanque CHAZELLOISE (42)

Vice – Champions de France CNC + CNC-F

CNC1 : PC « les Capucins » Pouru Saint-Rémy (08)

CNC2 : AS Breuilloise Petanque (77)

CNC3 : Pétanque Saint-Assisclé (66)

CNC Féminin : Palavas Pétanque (34)

Vice–Champions de France CNC JEUNES :

Benjamins / Minimes COQ / VLP AUBIGNE (72)

Cadets/Juniors : DOMPIERRE Sport Pétanque (85)

Palmarès CNC :

LIEU	DIVISIONS		
	CNC 1	CNC 2	CNC3
CHALONS / SAONE (71)	AP CHALON SUR SAONE (71)		
CHALONS / SAONE (71)	AP CHALON SUR SAONE (71)		
SAINTEYRIE (18)	CSM SULLYLOIS (45)	Cercle Bouliste ILLZACH (68)	Pétanque TOULOUGIENNE (66)
SAINTEYRIE (18)	Entente BURBURAINE (62)	PAVILLON SOUS BOIS (93)	ASPTT GUERET (23)
SAINTEYRIE (18)	CSM SULLYLOIS (45)	Pétanque Club GIVITTOIS (08)	La Pétanque ANTIBOISE (06)
SAINTEYRIE (18)	Espérance Pétanquaise CHAMPDENIERS (79)	GOURDON Pétanque (46)	Pétanque PAU-PASTEUR (64)
SAINTEYRIE (18)	La Boule d'Or de GAILLAC (81)	Charly Pétanque GEMNEVILLERS (92)	La Pétanque BREUILLOISE (77)
MONTLUÇON (18)	CSM SULLYLOIS (45)	US FLORENTAISE Pétanque (18)	AS TREGUEUX Pétanque (22)

CNC FEMININ	
SAINTEYRIE (18)	Amicale Bouliste SAINT ALBAN (31)
SAINTEYRIE (18)	La Boule QUETIGNOISE (23)
SAINTEYRIE (18)	KÉRHORRE Pétanque (29)
SAINTEYRIE (18)	CANNES Aéro Sports (06)
MONTLUÇON (18)	CANNES Aéro Sports (06)

CNC BENJAMINS / MINIMES	CNC CADETS / JUNIORS
SAINTEYRIE (18)	Pétanque Club ALTORF (67)
SAINTEYRIE (18)	Esplanade de MARMANDE (47)
BANILMONT SOUS VALDREY (18)	Toulouse Pétanque Olympique (31)
SAINTEYRIE (18)	Bergerac - Naillac - EP Périgueux (24)
SAINTEYRIE (18)	VERNEUIL L'ÉTANG (77)
SAINTEYRIE (18)	La Pétanque MONTPEZATAISE (82)
SAINTEYRIE (18)	Joyeuse Pétanque de MILLAU (12)
SAINTEYRIE (18)	Pétanque CHAZELLOISE (42)

Palmarès CNC – Mentions spéciales

Finale CNC2 2016 : sans conteste la plus belle finale : très haut niveau de jeu dans le fairplay et le respect les plus absolus. Une haie d'honneur des perdants AS BREUILLOISE Pétanque (77) aux vainqueurs en larmes de joie de US FLORENTAISE (18), un moment très émouvant.

Palmarès général : le **CSM SULLYLOIS (45)** cher à son Président Serge POUPART pour ses **3 titres en CNC1** depuis la création du CNC

Les clubs de haut niveau : nous n'avons pas encore la première colonne puisque ce sera celle des 8 finalistes de la Coupe de France ; derrière il y a les 16 équipes de la CNC1 et en bas du tableau les 8 équipes finalistes du CNC Féminin. Je montre cette liste parce que dans certaines Régions, si vous demandez des subventions pour vous aider dans vos déplacements, des régions ont les clubs de haut niveau à soutenir. Si c'est le cas dans votre région, on vous la demandera ; elle est disponible sur le site.

Le résultat de l'enquête de participation : je vous remercie d'avoir répondu. Nous sommes en nombre d'équipes si on compare les années 2013, 2014, 2015, 2016, les séniors, féminines, jeunes, vétérans et jeu provençal toutes les flèches indiquent que nous sommes en progression sauf une chez les jeunes

Enquête de participation : équipes / ligues : 3 ligues perdent un peu, sinon tout le monde est en augmentation.

Enquête de participation : nombre de joueurs : si nous regardons l'année 2016, nous arrivons à un total de 101893 joueurs dans les CNC, une augmentation de 8 000 joueurs par rapport à l'an dernier ; nous en avons 74882 en 2013. Les chiffres parlent d'eux-mêmes !

Configuration CNC-2017 : il reste dans la configuration actuelle à 112 équipes réparties en 3 divisions, le championnat est complet à 112 équipes, nous avons un total de 7 demandes supplémentaires. Les 3 équipes acceptées sont :

- La Boule d'Or MONTLIMARTOISE (49)
- Les Joyeux Pétanqueurs MONTFRINOIS (30)
- Espérance SAINT MARCEL (71)

Pourquoi ces trois, nous prenons dans les régions où il y a un manque d'équipes pour arriver à écourter les déplacements, on tient compte de la proximité géographique.

CNC Féminin : reste à 48 équipes sous forme de « Rassemblement National »

Nous ne sommes pas complets, dans les équipes au prorata, il nous manque deux candidats ; si dans la salle, des ligues ont le souhait d'avoir une équipe de plus, faites-le moi savoir le plus tôt possible. Si nous n'avons pas d'autres candidats nous repêchons dans les deux meilleures équipes à la suite du classement 2016, nous donnons la préférence aux montées.

Finale CNC JEUNES : Date et lieu : 27-29/10/2017 à SAINT YRIEIX (16)

Nombre d'équipes : 24 max par catégorie, nous avons 5 ligues qui ne participent pas.

Actuellement nous avons 20 équipes inscrites (soit + 4 vs 2016).

Configuration CNC-2017 - VETERANS

La formule : Equipe de 8 joueurs : 6 + 2 remplaçants, l'âge de la catégorie fédérale : 60 ans

Ouvert aux féminines (mixité autorisée sans limite hommes/femmes)

Finale CNC VETERANS aura lieu en semaine avant les jeunes du 24 au 26 octobre 2017 à SAINT-YRIEIX (16), nous avons 19 équipes inscrites, 8 ligues ne participent pas.

Les Indemnités FFPJP seront les mêmes que pour le CNC.

Pour le Règlement s'appliquera la règle des joueurs brûlés tant en vétérans que dans les autres divisions CNC.

Impact de la « réforme territoriale » sur la configuration des divers CNC

En 2017 vous aviez assez de travail avec la création des nouvelles régions, nous gardons la configuration par ligues.

Pour 2018, les nouvelles régions gardent le même nombre d'équipes de montées de CRC en CNC que le total de leurs anciennes ligues.

Les nouvelles régions peuvent :

- Soit garder les anciens territoires (anciennes ligues) où chacune devient un secteur de qualification ayant droit à 1 équipe

- Soit organiser un championnat régional unique qui qualifie le nombre total d'équipes attribuées à chaque ligue exemple en dia suivante...

Voici la carte avec les nouvelles régions : exemple de la Nouvelle Aquitaine, il y avait 3 ligues, une équipe qualifiée par ligue, 3 équipes ont donc été attribuées à la nouvelle région. C'est identique pour tout le monde. Nos amis corses ne sont pas concernés par le CNC à cause de l'éloignement et raisons de frais.

Pour le CNC Vétérans et Provençal, j'espère que par le CNC nous pourrons faire un bond pour le jeu provençal et nous comptons dessus, comme nous l'avons réussi dans toutes les catégories.

Nous avons 9 régions qui ont un CRC pour les Vétérans et en Provençal nous avons 3 Régions qui seront 6 ou 7 l'année suivante (résultat de l'enquête). Avec en CDC Vétérans 63 comités qui participent et en CDC provençal : 28 comités

Règlements CNC + CNC Féminin

Joueurs « brûlés » : le règlement national fixe la barre de joueurs brûlés à 3 matches c'est-à-dire 3 rencontres.

Les Ligues ne doivent pas modifier les règlements du CNC en général dans leur Règlement Intérieur respectif, surtout par exemple celui des joueurs brûlés car les équipes en litige jouent sur l'un ou l'autre qui les favoriseraient pour une montée ou éviter une descente. Le règlement national prime.

Carton rouge : le carton rouge dans une partie en cours exclut le joueur de cette partie.

Vu que l'unité en CNC est le match (càd TT, DB et T), le joueur est automatiquement exclu du match et donc de toutes ces parties. Il peut être remplacé, sauf dans la partie dont il est exclu, et évidemment s'il y a plus de 6 joueurs sur la feuille de match. Ce joueur suspendu peut faire partie du match suivant dans le cas où il s'agit d'une journée à plusieurs matchs.

Tout ceci, sauf sanction supérieure, éventuellement prise par le jury.

Ce point de règlement est à porter à celui de la Coupe de France.

Joueur « étranger » : tout joueur étranger peut jouer le CNC, par contre, il compte comme muté la 1ère année.

Équipes d'un même club : interdiction d'intervertir des équipes de même groupe / division d'un même club

Finales CNC :

Tenue homogène : haut et bas obligatoires en Finales CNC

Mention spéciale aux féminines qui portent toujours une tenue haut et bas impeccable.

(Applaudissements)

Retard d'un joueur

Si le joueur arrive en retard dans le délai d'une heure : application du règlement de jeu par l'arbitre.

Si le joueur qui arrive en retard était inscrit sur la feuille de match et qu'il n'avait pas déposé sa licence, il peut le faire au moment de son arrivée dans le délai réglementaire d'une heure.

Passée l'heure s'il était inscrit dans la composition des TT il ne peut pas participer à la phase en cours, ce qui signifie qu'il perd son tête-à-tête mais qu'il peut participer à la phase des doublettes et triplettes.

Passé le délai d'une heure, le joueur n'ayant pas déposé sa licence ne peut plus participer au match y compris comme remplaçant.

Retard de plusieurs joueurs : s'applique la règle des 4 joueurs au moins (3 en féminin) pour ne pas être forfait.

Retard de toute l'équipe : le délai de plus d'une heure s'applique à toute l'équipe qui perd le match car les licences n'ont pas été déposées et la feuille de match n'a pas été remplie.

L'équipe en question peut jouer le match suivant de la même journée s'il y a plusieurs matchs dans cette journée.

Règlements CNC Jeunes

Comment pouvons-nous les inscrire ? Nous pouvons les inscrire en tant que :

- club,

- Entente (max 3 clubs) : l'entente doit être déclarée et validée par le Président de comité départemental et ne peut plus changer en cours de saison,

Ecole de pétanque labellisée par la Fédération.

La composition des équipes d'Ecoles de Pétanque, nous avons instauré la même règle que pour les Ententes. On rappelle que la décision de placer des clubs composant une école est placée sous la responsabilité du Président de comité départemental. Une équipe de l'Ecole ne pourra pas comprendre plus de 3 joueurs de clubs différents. Par contre une école peut inscrire plusieurs équipes selon la même règle. Les joueurs de ces équipes ne pourront pas permuter d'une équipe à l'autre. Il est interdit de changer le nombre de clubs inscrits à l'école en cours de saison. Le changement de joueurs d'équipes d'un même club, entente et école dans une même division est autorisé pour un seul joueur.

CNC JEU PROVENÇAL - Règlement

Pour le règlement, le travail a été fait par Michel COSTE que nous remercions. La composition des équipes, parties et ordre des parties, ce sont des équipes de 5 (4+1 remplaçant) avec 1 capitaine joueur.

2 Doublettes à 11 points, une limite de temps de 2h00 et 1 mène supplémentaire si égalité.

1 Triplette + 1 Individuel en simultané à 11 pts ou 2h30 + 1 mène supplémentaire si égalité

Une équipe se présentant avec 3 joueurs sera déclarée comme forfait.

Dans cette commission, il a été décidé que le port du short était interdit.

Dans le cas d'égalité au classement, il y aura départage au tir (3 joueurs sur 1 boule à 16 mètres avec 2 boules chacun) et les points sont identiques qu'à pétanque.

Déroulement prévu : pour des groupes de 4 soit 2 matchs par groupe soit 4 terrains soit 5 heures de temps de jeu (14h à 19h).

Pour 16 équipes = 16 jeux au même endroit.

Le prochain comité de pilotage du jeu provençal fera appel à deux ou trois experts du jeu provençal : dirigeant ou joueur pour continuer le développement de ce jeu. Je rappelle que l'évolution est 2017 : CDC et 2018 CRC et 2019 rassemblement en national comme pour les féminines et les Jeunes.

Le calendrier vous l'avez, je rappelle :

- 27-29/10/2017 – Finale CNC Jeunes (vacances scolaires) + Vétérans – SAINT YRIEIX (16)

- 04-05/11/2017 – journée 3 + Rassemblements Féminins à BANS (39) : CNC-F à 24 équipes et à TOURS (37) : CNC-F à 24 équipes

17-19/11/2017 – Finales CNC + CNC-F – SAINT PIERRE LES ELBEUF (76)

Dates 2018 : à communiquer impérativement à vos clubs

06-07/10/2018 – journée1

20-21/10/2018 – journée2

03-04/11/2018 – journée3 + Rassemblement CNCF + Finale CNC JEUNES

16-18/11/2018 – Finale CNC + CNCF

Pour nous Fédération, le comité directeur, l'échéancier préparation CNC, suite au congrès il y aura finalisation des règlements que nous venons de voir. Aucun autre changement, simplement la mise à jour vue aujourd'hui et l'officialisation et la distribution au plus tard fin février.

La prochaine réunion du Comité de Pilotage est prévue sur le WE du Comité Directeur de la Fédération début 2017. La constitution définitive des groupes, des sites de rencontre et l'établissement du calendrier se feront lors de cette réunion.

Budget CNC: 260 000€ (240 000 budget + 20 000€ venant de la DTN)

Indemnités FFPJP sont augmentées :

- Phase championnat CNC + CNC-F : par équipe / déplacement : 320€ (+50€)
- Finales CNC + CNC-F + CNC Vétérans : Par équipe : 700€ (+100€)
- Finale CNC Jeunes : Par équipe : 800€ (+100€)

Les objectifs fédéraux, à savoir développer et encourager la pratique régulière de la « **Pétanque pour Tous** » où chacun évolue à son niveau, en encourageant la représentativité du CLUB par équipe et sa valorisation dans un Esprit Sportif et Convivial, ont été largement atteints.

Quand le collectif prend le pas sur l'individualisme, c'est la Pétanque pratiquée en équipe qui se trouve magnifiée par la représentation de son club. Cette assise locale, c'est-à-dire le club fondement même de notre fédération, acquiert toute sa reconnaissance en CDC, CRC et sublimation au niveau National. Comme symbole de la « **Pétanque pour Tous** », nous avons plaisir et fierté de relever que se côtoient et s'affrontent au niveau national des clubs de petites villes rurales comme ceux des grandes villes de France. Ce qui permet aussi de révéler au niveau national de nouveaux talents jusque-là peu connus ou méconnus. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Avez-vous des questions sur l'exposé fait par Joseph ? *Aucune.*

REPARTITION DES EQUIPES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

LE PRESIDENT. – Mesdames, Messieurs, je me suis occupé cette fin d'année 2016 de la répartition des équipes aux Championnats de France pour la saison 2017. Un premier envoi a été fait avec une pré-répartition qui était un document de travail entrant dans la transparence de l'attribution des équipes.

Immédiatement après réception, certains Comités Départementaux ont répondu alors que la date de réponse était fixée au 20 décembre 2016. La répartition s'est relativement bien déroulée alors que certains n'ont répondu qu'entre Noël et le 1er de l'an.

Une nouveauté cette année puisque de nouveaux départements ont demandé des équipes aux Championnats de France Jeu Provençal et ceci est très heureux pour le développement du Jeu Provençal. Il était donc normal de donner des équipes à ces Comités. Ils ont été servis grâce à la compréhension et à la participation suite à discussions des grands Comités de Jeu Provençal. J'ai fait le maximum pour satisfaire tout le monde dans la mesure du possible et de la règle.

Vous avez reçu, le week-end dernier, la répartition définitive après un dernier ajustement pour le CD 34 qui organisera le Championnat de France Doublettes Jeu Provençal à Palavas-les-Flots. Merci au CD 34, à la ville de Palavas et à son Club local. Bonne chance à toutes les régions et tous les comités départementaux pour gagner les maillots tricolores.

Avez-vous des questions sur la répartition ? *Aucune.*

DISCIPLINE FEDERALE

M. POGGI (Responsable Discipline Fédérale). – Mesdames, Messieurs, je commencerai mon propos en vous souhaitant à toutes et tous une excellente année 2017. Bienvenue à toutes les nouvelles et nouveaux président(e)s. Pour cette dernière année de mandat, la commission de discipline fédérale a traité 7 dossiers, autant qu'en 2015. Si ce chiffre reste élevé, je me permets de vous rappeler que pour les deux premières années de mandat la commission avait eu à traiter 47 dossiers. J'aime à penser que le message passe progressivement auprès des licenciés ; à savoir que la Fédération ne tolère pas que l'on bafoue le règlement et l'éthique du sport.

La commission a veillé à toujours faire preuve de fermeté tout en restant la plus juste possible ; en 2016, comme chaque année depuis 2013, aucune remise de peine n'a été accordée au fauteur de troubles. Nous avons eu la charge de dossiers délicats, dont 2 particulièrement sensibles. Dans l'un de ces dossiers, les victimes étaient des arbitres qui ont eu à subir des comportements inqualifiables. Je l'ai fait à chaque intervention depuis les congrès successifs et je ne déroge pas à la règle ici à Caen, je renouvelle mes remerciements et mon soutien au corps arbitral. En matière de discipline, comme souvent, ils sont en première ligne. Je connais la pression qui peut s'exercer sur eux, nous-mêmes à la commission fédérale nous avons eu à essuyer les menaces et les insultes en certaines circonstances. Les arbitres doivent savoir qu'ils seront toujours suivis par la Fédération. Merci également à tous les maillons de la chaîne disciplinaire pour leur implication dans les diverses procédures. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, le rôle des dirigeants en charge de la discipline est capital. Vous connaissez cela dans vos comités et ligues, nous avons le devoir d'écarter les plus violents et les plus irrespectueux de nos joueurs, le devoir de protéger la majorité des licenciés qui n'aspirent qu'à pratiquer la passion dans la sportivité. Evidemment, pèsent sur nos épaules des responsabilités souvent lourdes, des convocations et sessions multiples ; nous demeurons des bénévoles mais c'est le prix à payer pour que tous les licenciés se rendent sur les terrains en toute sécurité.

Je remercie mes collègues qui ont siégé durant 4 ans à mes côtés : Didier SCHMITT, Francis GARRIGUE, Jean-Louis RIZZO, Claude CARBONNIER, François KURZ, Francois DEBONNAIRE, Jean-Noël VENON, Alain VALERO, Jacques DURANTHON, les juges instructeurs : Patrick GRIGNON et le très regretté André DANHIEZ et les secrétaires rapporteurs Xavier GRANDE et Kévin GALLIER ; leur efficacité n'a jamais été démentie et leur disponibilité n'a jamais fait défaut, qu'ils soient assurés de ma gratitude, je vous remercie de votre attention et je laisse la parole au Président de la Commission Discipline Nationale, Michel DESBOIS, que je remercie pour son aide permanente, au même titre que Lucette COSTE. (*Applaudissements*)

DISCIPLINE NATIONALE

Michel DESBOIS (Responsable Discipline Nationale). – Bonjour à toutes et tous, merci à la commission fédérale et à son président Michel POGGI pour tout ce travail effectué une fois encore. En ce qui me concerne, je vais vous retracer l'année de fonctionnement de la commission Nationale, vous faire part de mes commentaires et remarques. Jusqu'à cette année, je ne souhaitais pas que des modifications interviennent durant la saison sportive. Malheureusement, et je vais vous en reparler, cette année ce sera le cas car il nous faudra appliquer le nouveau décret ministériel modifiant notre règlement disciplinaire en juillet 2017.

Composition de la commission Nationale :

Mesdames COSTE Lucette et PAUGAM Gwénaëlle, Messieurs BRUAND Daniel, BRUNIN Gérard, CHEVALIER Gérard, DESMULIE Jean Claude, GUIGUE Jacques, LEBOT Michel, TASTET Patrick et moi-même. En renfort depuis 2016, DESBOUYS Jean-Claude de la ligue Rhône Alpes. Le secrétaire rapporteur, notre directeur, M. Xavier GRANDE, et à deux reprises, M. Kévin GALLIER.

Durant toutes ces années passées ensemble à essayer de trouver la meilleure issue à nos dossiers, j'ai découvert avec ces personnes chargées de la discipline, de grandes qualités d'analyse et de réflexion. Bien entendu, des liens se sont tissés avec cette famille un peu à part que sont, comme j'aime à les appeler : les « disciplinards ».

Aujourd'hui, mes chers collègues, soyez assurés de ma reconnaissance et de mon profond respect. Vous avez été à la hauteur de vos tâches et notre commission nationale a répondu à ce que la fédération attendait d'elle. Quoi qu'il arrive, je ne souhaite plus travailler directement dans le domaine de la discipline, 16 ans de commission nationale, je crois avoir fait le tour. Toutefois, je resterais très attaché à ce domaine que je qualifie, au même titre que l'arbitrage, essentiel au bon déroulement de nos sports.

Pour clore ce sujet, j'aurais une pensée pour Alain NICOLIER avec qui j'ai travaillé et beaucoup appris durant huit années. Puisse-t-il se remettre des problèmes de santé qu'il rencontre. Tel est mon souhait le concernant.

Cette saison, la commission Nationale a traité cinq dossiers et procédé à six suspensions immédiates jusqu'à comparution pour fautes graves. Cinq délocalisations ont été accordées. Une nouvelle fois je vous rappelle que le dossier d'instruction est obligatoire au niveau des ligues comme il le sera aussi pour les grandes régions. D'autre part, **le juge instructeur** ne peut être membre de la commission traitant du dossier qu'il a instruit. Parlant du juge instructeur, rappel important : en aucun cas, il ne doit s'immiscer dans la décision de la commission.

Concernant **les dossiers en appel** vers la commission nationale : Les affaires en appel venant des ligues ou des grandes régions n'ayant pas retenu l'obligation de la présence du dossier d'instruction, sera purement et simplement rejetée et le ou les prévenus seront relaxés. Tout cela sera bien entendu motivé par mes soins. Toutefois, une nette amélioration a été constatée dans ce domaine, les consignes ont, il semblerait, été comprises.

Mise en place **des commissions de discipline des grandes régions** sur le modèle qui vous a été envoyé et qui devra être le même sur l'ensemble du territoire. Sur la **question des frais** liés à ces commissions qui m'a souvent été posée, il faut comprendre que ce n'est pas la commission qui se déplace mais le ou les prévenus qui sont bien les instigateurs. Sur ce point, je vais vous en parler lorsque je reprendrais le nouveau règlement disciplinaire, des solutions sont mises à votre disposition.

La formation : certains dossiers laissent à penser qu'elle n'a pas été suffisamment assimilée. Le nouveau comité directeur devra la relancer début 2017. Le plus important, pas d'interprétation, pas d'invention, uniquement l'application de nos textes ! Alors, un seul message, travaillons ensemble, échangeons, partageons et nous y arriverons.

Le décret ministériel paru en juillet 2016 avec application en juillet 2017 vous amène aujourd'hui à voter un nouveau règlement disciplinaire que vous avez reçu du siège de Marseille.

Bien entendu des modifications sont intervenues, je vais vous donner les changements principaux les plus importants de ce nouveau règlement et vous laisserais le soin de l'étudier durant les six mois qui précèdent son application. Là encore, la prochaine équipe de formation devra très rapidement vous apporter réponses à vos questions.

Une petite équipe mise en place composée de Lucette Coste, Xavier Grande et moi-même que j'avais appelé « assistance/accompagnement » est aussi à votre disposition pour vous aider durant ces 6 mois.

Le document : il est dit que « *le président de la fédération et ses organes déconcentrés ainsi que les membres des instances dirigeantes de la fédération ne peuvent être simultanément membres d'aucun organe disciplinaire.* » ; cela veut dire que les commissions fédérales et nationales seront composées de

membres extérieurs en totalité. Là, je pense que la fédération fera appel à candidature parce que nous aurons besoin de votre concours pour les mettre en place.

L'Article 4 qui rappelle que les membres des organes disciplinaires se prononcent en toute indépendance et ne peuvent recevoir d'instructions.

L'Article 7 dit que les membres des organes disciplinaires doivent faire connaître au président de l'organe dont ils sont membres s'ils ont intérêt direct ou indirect à l'affaire, dans ce cas ils ne peuvent siéger. A ce sujet, nous avons eu pas mal de problèmes encore cette année ; on ne peut pas être juge et partie.

Article 8 : il est dit que pour tenir compte de l'éloignement géographique et des contraintes professionnelles ou médicales, le président de l'organe disciplinaire après avoir recueilli l'accord de la personne poursuivie peut décider que tout ou partie des débats seront conduits sous forme de conférence audiovisuelle pourvu qu'il soit recouru à des moyens garantissant la participation effective de chaque personne au débat et le caractère contradictoire de la procédure. C'est une nouveauté mise à votre disposition.

Article 9 : il dit que vous pouvez utiliser pour vos convocations, décisions, notifications, le courrier électronique. L'utilisation de ce courrier électronique doit garantir la fiabilité et l'identification des parties, l'intégrité des documents adressés ainsi que la sécurité et la confidentialité des échanges entre les personnes participant à la procédure disciplinaire. Il doit permettre également d'établir de manière certaine la date et l'heure de la transmission des documents ainsi que celle de leurs destinataires.

Article 10 : les affaires disciplinaires qui doivent faire l'objet d'une instruction en première instance sont les dossiers jugés par la commission fédérale de discipline et la commission régionale de discipline.

Article 13 : les personnes poursuivies, le cas échéant son représentant légal, sont convoquées par les organes disciplinaires par la voie d'un document annonçant les griefs retenus dans les conditions prévues dans l'article 9, **au minimum 7 jours** avant la date de la séance. Les personnes poursuivies ainsi que le cas échéant son représentant légal, peuvent consulter une heure avant la séance le rapport de l'intégralité du dossier dans le lieu où se déroule l'audience. Il peut y avoir report d'une affaire, si le représentant de l'organe disciplinaire l'accorde, en cas de refus sa décision doit être motivée. Il peut également décider de sa propre initiative de prononcer un report. Il peut le faire de lui-même.

Article 17 : concernant le secrétaire de séance, si ce secrétaire de séance n'est pas membre de la commission de discipline il peut assister aux délibérés, bien entendu sans y participer.

Article 18 : l'organe disciplinaire de première instance doit se prononcer dans un délai de **10 semaines à compter de l'engagement des poursuites**. Là vous perdez deux semaines, mais cela reste correct vous allez pouvoir vous retourner.

Article 19 : l'appel, vous aviez 10 jours, je rappelle que sur vos notifications de sanctions cela doit être inscrit, ce délai passe à 7 jours. Ce délai est prolongé de 5 jours dans le cas où le domicile de l'intéressé est situé hors de la métropole. L'appel n'est pas suspensif sauf décisions motivées de l'organe disciplinaire de première instance prises en même temps qu'il a statué au fond.

Article 21 : l'organe disciplinaire d'appel doit se prononcer dans un délai de 4 mois à compter de l'engagement initial des poursuites.

On voit dans les sanctions qu'arrive en 15^{ème} point la possibilité de la radiation, chose qui nous avait été interdit, il y a une décennie.

Pour le reste je vous laisse prendre connaissance des différentes possibilités offertes. Au point 3 vous avez une amende, lorsque cette amende est infligée à une personne physique elle ne peut excéder un montant de 45 000€ ! Les décisions des organes disciplinaires ayant ordonné la publication prévoient les modalités d'exécution de cette mesure, qui ne peut intervenir qu'après notification aux personnes ayant fait l'objet et après épuisement de voies de recours internes à la fédération, c'est un rappel.

Article 25 : il a été modifié, on parle du délai de mise à l'épreuve. Les sanctions prévues à l'article 22, l'avertissement, le blâme, la radiation peuvent lorsqu'elles sont prononcées à titre de première sanction être assorties de tout ou partie d'un sursis. La sanction assortie d'un sursis est réputée non

avenue si dans un délai de trois ans (actuellement) mais maintenant pour les catégories 1, 2, 3, 4 et 5 on a rajouté pour le délai de mise à l'épreuve, toujours 3 ans pour les 1, 2, 3, 4 et 5 par contre nous avons décidé de passer à 5 ans pour les catégories 6, 7 et 8.

Voilà, j'en ai terminé, il faut que nous continuions à travailler ensemble et en toute harmonie. Gardons notre passion intacte, je souhaite de plus en plus que la fédération puisse vous aider, vous accompagner, alors n'hésitez pas, nous sommes à vos côtés. Mesdames, Messieurs, nous savons que nous n'avons pas la meilleure place lorsque l'on s'occupe de discipline, mais il faut continuer, n'oublions pas notre slogan : sortons les voyous de nos terrains ! Nous sommes à vos côtés. Mes vœux vous accompagnent pour l'année 2017 et après.

LE PRESIDENT. – Avez-vous des questions ?

M. MALLET (CD01). – Sur l'article 19, est-ce que l'on pourrait nous réécrire l'avant dernier paragraphe plus simplement ? Si nous donnons cela à nos commissions de discipline départementales, je ne sais pas si elles vont s'en sortir !

M. DESBOIS. – Tu parles de l'appel de l'instance concernée fédération, comité régional...

M. MALLET. – Lorsque la décision refuse de faire droit à des conclusions tendant à conférer un caractère suspensif à un appel, l'instance disciplinaire d'appel saisie d'un appel etc.

M. DESBOIS. – Tu souhaites une rédaction plus simple.

M. MALLET. – Je voudrais que tu rappelles les délais d'envoi des rapports pour les saisies des commissions.

M. DESBOIS. – Avant l'engagement des poursuites, aujourd'hui 60 jours, il va rester à 60 jours...

M. MALLET. – Sauf pour les jurys où c'est 20 jours...

M. DESBOIS. – Oui, c'est cela.

M. MALLET. – Je voudrais remercier tous les membres de la fédération qui pendant mes 4 années difficiles de mandat m'ont toujours aidé ainsi que le personnel du siège. (*Applaudissements*)

Mme COSTE. – Georges, je ne suis pas certaine que ton souhait puisse être exaucé parce qu'il s'agit de l'application du règlement disciplinaire qui fait l'objet d'un décret, malheureusement certaines dispositions de ce décret qui ne sont pas de notre rédaction et que nous ne pouvons pas changer, sauf faire remonter tes observations au ministère.

M. DESBOIS. – On se penchera sur le texte.

Jacques. – Nous avons eu un logiciel pour les commissions de discipline, est-ce qu'il va être remis à jour avec les nouveaux éléments ?

M. DESBOIS. – Tu parles du travail de Jean-Pierre CARTIER, c'est une évidence.

LE PRESIDENT. – D'autres questions ? Aucune

VOTE MODIFICATIONS DES STATUTS VOTE REGLEMENTS DISCIPLINAIRES

Mme TROUBAT. – On vous a envoyé la modification des statuts en même temps que le règlement disciplinaire et le règlement disciplinaire anti-dopage. Je vais vous rappeler les textes de références :

1) Décret n° 2016-387 du 29 mars 2016 pris pour l'application du chapitre III de l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations et des fondations et relatif à la modernisation du fonctionnement des fédérations sportives agréées.

2) Décret n°2016-1054 du 1er août 2016 relatif au règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées.

Au niveau des statuts fédéraux :

Modifications des statuts suivant décret du 29 Mars 2016 :

- Article 10 – Paragraphe 5 : « le mandat du Comité Directeur expire au plus tard le 31 mars qui suit les derniers Jeux Olympiques d’été » remplacé par : « le mandat du Comité Directeur expire le 31 décembre de l’année durant laquelle se tiennent les derniers Jeux Olympiques d’été »

- Article 29 – « En cas de dissolution, l’Assemblée Générale désigne un ou plusieurs Commissaires chargés de la liquidation des biens de la Fédération ». remplacé par : « En cas de dissolution, l’Assemblée Générale désigne un ou plusieurs Commissaires chargés de la liquidation des biens de la Fédération et attribue l’actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d’utilité publique, ou à des établissements mentionnés au dernier alinéa de l’article 6 de la loi du 1er juillet 1901. »

Vous avez le règlement disciplinaire – règlement disciplinaire anti-dopage. Nous allons procéder aux votes.

LE PRESIDENT. – Avez-vous des questions ? C’est l’application de la loi et nous sommes obligés de vous le faire voter.

Qui est contre ? *Personne*

Qui s’abstient ? *Personne*

(En l’absence d’opposition la modification des statuts et les règlements sont approuvés)

ACTIVITE DE LA DTN

M. PERONNET (Directeur Technique National). – Bonjour à tous. L’activité de la DTN sera en 4 parties. Je vous présenterai quelques éléments administratifs, structuration et la synthèse du haut niveau. Séverine interviendra sur la partie formation et écoles de Pétanque. Anna Maillard parlera du développement en milieu scolaire. Jean-Paul GOFFOZ vous parlera de l’ouvrage de Pétanque que nous avons fait ensemble.

Les équipes techniques : avec les nouvelles régions, il va falloir de nouvelles équipes techniques. Les nouvelles régions sont imposées par l’Etat, on vous demandera de remplir en fonction de votre situation dans votre département, territoire ou nouvelle région, on réfléchira aussi sur l’organisation des nouvelles zones ; il va y avoir des disproportions entre la répartition de vos effectifs jeunes et il va falloir trouver une situation homogène.

Avec les nouvelles Régions, si nous voulons toucher des subventions avec les activités jeunes et autres, il va falloir former des équipes techniques régionales ; elles seront en contact avec les services de la direction régionale jeunesse et sports pour faire une convention pluriannuelle et avec le directeur régional pour construire une convention avec les intervenants, les actions et les budgets en face pour être aider.

Je vous renverrai le document qui reprendra les éléments pour mettre en place la convention. Pour mettre en place les équipes, il faut un coordinateur ETR qui est un technicien, il met l’activité en place. Chez nous, on n’a pas cette habitude, cela va demander un peu de réflexion pour le mettre sur le papier mais c’est important pour la mise en place de la structuration régionale. Il y aura un référent de l’ETR, c’est un élu qui sera en relation avec le coordinateur pour une durée de 4 ans avec des suivis, des rapports périodiques à envoyer auprès des instances régionales Jeunesse et Sports.

Les domaines d’activités : ce sont ceux que nous avons à la DTN que nous avons dans la convention d’objectifs nationale qui sont repris dans la convention régionale, ce sera :

1. Promotion du sport pour le plus grand nombre
 - Promouvoir la pratique éthique et citoyenne
 - Lutter contre les inégalités d’accès à la pratique
2. Développement du Haut Niveau
 - Amélioration du niveau performance

- Développement de la pratique féminine
 - Suivi socio professionnel et double projet
3. Prévention par le Sport et protection des sportifs
 - Lutte contre le dopage
 - Développement du SPORT SANTE (affiche sport protect)
 4. Promotion des métiers du sport
 - Formation
 - Professionnalisation

Dans ces documents on vous demandera la liste des membres, le plan de développement de la Ligue et du Comité Régional, les programmes prévisionnels d'actions. Ces programmes sont souvent déclinés de nos programmes nationaux. Je vous avais envoyé un programme national de développement, là avec les prochains élus du comité directeur, nous travaillerons à la rédaction du nouveau document pour la prochaine olympiade, il ne sera pas très différent.

Un élément à prendre en compte avec le ministère, à chaque post-olympiade, on revoit toutes les filières d'accès vers le sport de haut-niveau, après l'élection du président dans les 6 mois. Les départements et ligues seront impliqués puisqu'ils feront les détectations, un élément dont nous discuterons durant le conseil des Ligues et avec les équipes techniques.

Pour les licenciés jeunes 2016, vous avez des pourcentages entre 20% et 0.8% nous avons des distorsions assez importantes et nous allons devoir proposer différents types de structuration. Cela va impliquer des quotas et modes de qualification. C'est vous les régions nouvellement élues qui proposeraient ce que vous souhaitez. Je vous soumetts la simulation que j'ai effectuée.

	LIGUE	TOTAL			
				SIMUL.2017	
1	P.A.C.A.	14	14	8	8
2	MIDI-PYRENEES	11,3	20,0	14	8
	L.ROUSSILLON	8,7		6	
3	RHONE-ALPES	9,3	14,1	13	8
	AUVERGNE	4,7		5	
4	AQUITAINE	5,8	11,5	12	7
	POITOU CHARENTES	2,6		3	
	LIMOUSIN	3,1		2	
5	PAYS DE LOIRE	4,4	4,4	6	6
6	ILE DE FRANCE	4,2	4,2	4	4
7	CENTRE	4,1	4,1	4	4
8	BOURGOGNE	3,4	5,5	8	4
	F.COMTE	2,1		4	
9	LORRAINE	2,9	4,9	8	5
	ALSACE	0,8		2	
	CHAMPAGNE A.	1,2		1	
10	HAUT DE FRANCE	3,1	5,4	5	3
	PICARDIE	2,4		2	
11	DOM-TOM	2,2	2,2	3	3
12	BRETAGNE	2,4	2,4	4	4
13	B-NORMANDIE	1,8	2,6	5	3
	H-NORMANDIE	0,9		2	
14	CORSE	0,7	0,7	1	1

A la dernière assemblée générale il a été voté l'augmentation de budget qui va permettre d'enclencher cette politique. Maintenant nous avons besoin de vous pour les projets de professionnalisation.

Rappel :

1. FINANCEMENT CROISE CNDS / REGION / FFPJP

2. MISSIONS NATIONALES/REGIONALES/ DEPARTEMENTALES.

POSTES C.T.F.R. avec missions nationales – C.T.F.N. avec missions régionales

A la fin des aides CNDS la prise en charge financière est à 100% par la FFPJP.

A charge pour la ligue uniquement les frais de missions sur son territoire et ceci en collaboration avec leurs comités.

Toutes les structures peuvent être intéressées par cette professionnalisation. A partir de janvier, nous aurons un document pour mettre en place le suivi de ces postes-là et nous aimerions échanger avec vous avant toutes prises de décision pour éviter les décisions rapides.

En début d'année, on fait un colloque fédéral comme nous le faisons tous les deux ans ; comme il va y avoir beaucoup de changement : la filière de haut niveau, les aspects développement avec l'USEP et UNSS, nous souhaiterions pouvoir échanger avec eux pour mettre en place cette politique de développement. Il aura lieu le WE du 11 et 12 mars. On aura une formation sur l'ouvrage. L'USEP et l'UNSS souhaitent intervenir également.

Avez-vous des questions ? *Aucune*

HAUT NIVEAU : Un rapide retour :

Coupe des Confédérations en Tchèque sur le site du village olympique fait à l'occasion des JO de Rio, nous avons perdu en finale contre la Thaïlande. Nous avons battu les espagnoles en demi-finale.

CHAMPIONNAT D'EUROPE FEMININ : à BRATISLAVA (SLOVAQUIE) : une victoire avec les espagnoles en finale ; Cindy Peyrot faisait sa première compétition en tir de précision, elle a perdu contre la championne du Monde Yolanda Mattarezz en demi-finale. Une médaille d'or et une bronze.

CHAMPIONNATS D'EUROPE ESPOIRS à TORRELAVEGA (Espagne), les deux équipes ont gagné.

CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNES à MONACO (OCTOBRE) ; ils ont été double champions à Bassens il y a deux ans, Tyson MOLINAS avait gagné le tir et là à Monaco ils ont fait encore le doublé assez facilement pour le Tir pour Tyson. Nous partirons l'année prochaine en Chine avec deux équipes.

1^{er} CHAMPIONNAT D'EUROPE INDIVIDUEL à HALMSTAD (SUEDE), Henri LACROIX, a réussi à faire un parcours sans faute. Une belle victoire pour ce premier titre.

Audrey BANDIERA a perdu en quart de finale contre la suédoise qui a perdu contre l'espagnole.

CHAMPIONNAT DU MONDE SENIORS à MADAGASCAR : nous avons eu un moindre niveau de la part de nos joueurs surtout en demi-finale contre une équipe du Bénin qui a très bien joué, une défaite, le 15^{ème} titre n'a pas été fait. Cela devait arriver un jour ! On rebondira après. Au tir de précision, nous avons eu Bruno LE BOURSICAUD qui a fait un parcours sans faute jusqu'à la moitié du tir à la finale et il a perdu contre le cambodgien, c'est dommage pour lui, il aurait eu un 3^{ème} titre enchaîné. Il a décidé d'arrêter sa carrière en Equipe de France. Bruno est quelqu'un de très attachant, chaque fois qu'il a eu besoin d'aller à un championnat de référence, il s'est préparé, entraîné en Ardèche, il est arrivé au niveau. Il a battu le champion d'Europe, le vice-champion d'Europe belge et la meilleure paire dans les quarts de finale.

Je voudrais rendre hommage à Alain BIDEAU, il nous a annoncé qu'il voulait arrêter de coacher les séniors, depuis le début il est à mes côtés sur cette mission, il a fait de belles choses. Quand on a fait les bons choix personne ne nous le dit quand on n'en a pas fait un, il y a des fois des critiques... Sur les 15 années passées les titres sont là et le bilan est positif. Je le remercie de son aide. Il est venu vers moi quand je suis arrivé à la Fédération, il voulait changer des choses et comme moi aussi, nous avons travaillé pour faire évoluer les contenus. (*Applaudissements*)

Un bilan pour cette saison assez remarquable : 7 médailles d'or, une médaille d'argent, 2 médailles de bronze.

Les sélections

Les Championnats du Monde à Gand : le comité de sélection a décidé de retenir pour le TàT : Henri LACROIX, la Doublette : Henri LACROIX, Philippe SUCHAUD, la Doublette Mixte : Philippe SUCHAUD avec Angélique PAPON.

Jeux Mondiaux en juillet : Dylan ROCHER et Henri LACROIX.

Championnat du Monde Féminin : nous avons mis en place un stage de suivi médical avec des tests physiques, psychologiques pour mettre en place de la préparation mentale. Nous avons un groupe de 5 filles qui va entamer une préparation comme nous n'avons pas fait auparavant pour les mettre dans les meilleures conditions. (*Applaudissements*)

MME MAILLET (CTNA). – Bonjour à toutes celles et tous ceux que je n'ai pas eu l'occasion de saluer ce matin. Je vais vous faire un point sur les formations, sur les écoles de pétanque et la future labellisation.

Je vais vous faire un point sur les niveaux de formation de l'initiateur au diplôme d'Etat avec à chaque fois un bilan et ce qu'il va y avoir dans l'année à venir.

✓ FORMATIONS :

- Initiateurs :

Bilan 2016: 80 formations initiateurs en 2016 pour 756 formés, un peu moins que l'année dernière. Depuis 2011, 417 formations et 4391 initiateurs.

Depuis 2014 les directives sont les mêmes, elles sont bien respectées, je rappelle que cette formation initiateur est déléguée aux comités départementaux ; c'est vous qui choisissez la date de formation, vous nous faites part de votre date et on vous envoie les contenus de formation ; vous faites votre formation et vous envoyez ensuite par mail le tableau de formation des candidats et par courrier ce même tableau avec les chèques. Des directives ont un peu changé l'année dernière, il est impératif d'avoir un chèque global par formation. Je tiens à remercier Patricia GIORGETTI et Régine SINGRELIN, Patricia fait les cartes et diplômes de toutes les formations et Régine les factures.

Changements pour 2017: Demande pour chaque candidat d'un extrait de casier judiciaire n°3. La semaine prochaine je vous enverrai les directives 2017 initiateurs et les contenus de formation.

Précisions : une carte initiateur est délivrée à vie par contre il est possible que la personne ne soit plus active. Si un initiateur a passé son diplôme dans un département, sur la carte le nom du département est indiqué et s'il mute dans un autre département la carte est toujours valable.

Brevet Fédéral 1^{er} degré (BF1) :

En 2016, 23 formations : 180 candidats dont 151 reçus. Une ligue n'a pas fait de formation.

Depuis 2011, 107 formations : 983 candidats dont 818 reçus

Procédures 2017: la formation BF1 est déléguée aux Ligues. Elles choisissent la date de la formation.

L'examen est commun à toutes les ligues : le premier WE de février (samedi 4 ou dimanche 5 février 2017)

Les sujets seront envoyés par la DTN aux responsables des formations la semaine 4.

Précision par rapport au sujet et aux QCM sur le règlement de jeu, comme de nombreuses ligues ont fait leur formation en 2016, aucune question concernant les changements apportés par la FIPJP en décembre 2016, ne seront à l'examen.

L'envoi des cartes, diplômes et écussons aux ligues.

A partir de 2018 présentation d'un extrait de casier judiciaire n°3 obligatoire.

Les responsables de formation corrigent les copies, me renvoient le tableau de résultat au plus tard mi-mars pour clôturer ce BF1. Comme chaque année, une enveloppe budgétaire sera répartie sur chaque ligue au prorata du nombre de candidats.

Brevet Fédéral 2^{ème} degré (BF2)

Il est géré par la Fédération.

Bilan 2016 : Formation et Examen sur 3 sites 43 candidats dont 32 reçus.

12 ligues et 27 comités ont eu un ou plusieurs BF2 cette année. La fédération prend en charge l'hébergement et la restauration pour tous les candidats sur la formation à l'examen. Le coût est très important pour la FFPJP (16 000€). Comme nous le faisons sur 3 centres nous avons plus de candidats. J'enverrai les directives BF2 en juin 2017.

2017: Date de la formation: du 29 septembre au 1er octobre 2017

Date de l'examen: les 10 et 11 novembre 2017

Demande pour chaque candidat d'un extrait de casier judiciaire n°3.

Augmentation du coût par candidat : 65€, le nouveau livre « Une autre Idée de la pétanque » sera donné à tous les candidats.

Pour les candidats « redoublants » ils n'ont pas à repayer les 40 € mais ils doivent payer l'hébergement et la restauration sur la formation et l'examen, ils paieront la différence pour avoir le livre.

Brevet Fédéral 3^{ème} degré et diplôme d'Etat (DE):

Le Brevet Fédéral est l'équivalence de deux unités capitalisables du DE (UC3-UC4) et la réciprocity marche aussi. On fait la formation BF3 et DE ensemble.

Bilan de la dernière session 2014-2016: 10 candidats BF3 dont 7 reçus

12 candidats DE dont 11 reçus après certification et rattrapage (nov. 2016).

Prochaine session prévue en 2018.

Le diplôme d'Etat ne nous appartient pas, il appartient au ministère des sports, nous sommes obligés, via le centre de formation, de demander une habilitation à la direction régionale de Marseille avant de mettre en place une formation.

Certificat Qualification Professionnelle (CQP) :

L'année dernière je vous avais parlé d'un brevet professionnel : sport de boules, un brevet animateur par rapport au diplôme d'Etat. Nous n'avons pas eu l'autorisation du ministère par manque d'employabilité. Nous nous sommes orientés vers un CQP. Un Certificat de Qualification Professionnelle est créé et délivré par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle pour nous la branche Sport. Il est créé pour pallier l'absence de diplômes ou titres correspondant à des compétences spécifiques. Pour nous par rapport à l'animation, il fait l'objet d'une inscription au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et permet de mettre en place des séances d'animation contre rémunération. L'intérêt de ce CQP est multiple : le premier est de répondre aux besoins en emplois, non ou partiellement couverts par les DE ; notre DE est un diplôme d'entraîneur. A ce jour nous n'avons rien qui permet l'enseignement contre rémunération de l'animation.

Le deuxième intérêt est de répondre à la réalité du secteur en permettant le travail occasionnel à temps partiel ou ponctuel. Il faut savoir que ce CQP est limité en nombre d'heures annuelles. Enfin, il permet de participer à la professionnalisation des clubs associatifs. Nous avons après plusieurs étapes obtenu l'accord sur cette création qui se fera avec la Fédération Française de Sport Boules. Ce sera un CQP animateur avec une mention Pétanque et/ou Sport Boules ; la personne choisira si elle veut que la mention Pétanque ou que Sport boules ou les deux.

Nous sommes actuellement sur l'écriture du règlement :

- Un référentiel d'activités permettant d'analyser les situations de travail et d'identifier les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de ces activités.

- Un référentiel de certification décrivant les modalités et les critères d'évaluations des acquis en vue de la délivrance du CQP.

Ce CQP pourra alors s'obtenir à l'issue d'une formation, par VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), par équivalence ou par reconnaissance..

✓ Ecoles de Pétanque

En 2015, une campagne de labellisation des écoles de pétanque, pour 2016-2017 a été faite. Les écoles ont été labellisées de 0 à 3 étoiles, à ce jour 399 écoles de Pétanque ont été labellisées. Nous avons dit en 2015 que pour les réponses hors délais, une simple reconnaissance serait faite et finalement nous les avons labellisées, par contre ces écoles ne pouvaient pas être 3 étoiles. Des écoles ont été créées début 2016 et elles ont été labellisées fin 2016 pour un an parce que toutes les écoles ne seront labellisées que jusqu'à fin 2017.

Pour la prochaine campagne, début septembre 2017, il faudra vraiment répondre dans les délais - pour être labellisé dans les deux ans.

Nouvelle région par ordre décroissant en nombre d'école de Pétanque:

Occitanie: 22,3%, Auvergne-Rhône-Alpes: 18,8%, Nouvelle-Aquitaine: 10,5%, Bourgogne-Franche Comté: 7,8%, Pays-de-la-Loire: 7%, PACA et Hauts-de-France: 6,5%, Bretagne: 6,3%, Grand-Est: 5,3%, Normandie: 3,3%, Ile-de-France: 2,8%, Centre: 2,5%, Corse: 0,3.

On retrouve les mêmes pourcentages que pour la répartition des jeunes présentée par Jean-Yves.

Le numéro des écoles qui devait être à vie va changer parce que nous avons les nouvelles Régions : le 1^{er} chiffre = zone, le 2^{ème} chiffre = Ligue, le 3^e chiffre = département et 4^{ème} chiffre = rang de l'école dans le département.

ECHEANCIER : la labellisation des Ecoles de Pétanque sera valable pour 2 saisons à savoir 2018-2019 sur les informations transmises sur les activités 2017.

PROCEDURE ANNUELLE CLASSIQUE :

Envoi des fiches vierges par la DTN aux responsables/comités départementaux = 1^{er} septembre

Retour des fiches remplies aux comités avec copie DTN = 30 septembre.

Retour des fiches et de la synthèse par Comité à la DTN = 10 octobre

Proposition de la labellisation = début novembre

Retour des comités = fin novembre

Il est important de respecter ces dates, l'objectif est comme pour l'AG 2016, pour l'AG 2018 on vous donnera toutes les bâches et diplômes pour vos écoles de Pétanque.

Pour toute réponse hors délais ce sera une simple RECONNAISSANCE.

Avez-vous des questions ? *Aucune*

(Applaudissements)

M. PERONNET. – Avant l'intervention d'Anna, je voudrais vous rappeler que les aspects du développement dans le milieu scolaire font suite aux conventions signées et des dynamiques se mettent en place partout. Anna est l'une de vos partenaires privilégiée pour échanger avec tous vos correspondants techniques ; il ne faut pas hésiter à la solliciter pour qu'elle vous aide. Pour faire du développement aujourd'hui, elle est la personne la plus importante à la DTN.

Projets de développement dans le milieu scolaire

Mme MAILLARD (CTN). – Bonjour à toutes et à tous, je vais vous présenter les différents projets de développement menés cette année dans le milieu scolaire.

Dans un premier temps, je vous ferai part des deux formations organisées au niveau national. L'une en collaboration avec l'USEP : l'union sportive de l'enseignement du premier degré, en relation avec les écoles primaires, et la seconde en collaboration avec l'UNSS : l'union nationale du sport scolaire, que l'on retrouve dans l'enseignement du second degré, les collèges et lycées.

Ensuite, un bilan des premiers championnats de France UNSS 2016 qui ont eu lieu à Nice sera présenté ainsi que les changements qui seront effectués pour les prochains championnats 2017 à Nevers.

Enfin, je vous détaillerai les démarches qu'il est possible de mettre en place entre vous, comités départementaux et régionaux et le monde scolaire, avec l'appui de la fédération.

Chaque année, l'USEP organise un stage avec leurs formateurs nationaux. Pour leur dernier stage qui a eu lieu en juillet dans les Landes, à Hagetmau, l'USEP a retenu la pétanque comme activité de référence. Durant 5 jours, nous avons collaboré avec eux pour mettre en avant les différentes valeurs véhiculées par l'USEP lors des rencontres sportives et que l'on retrouve tout à fait dans l'activité pétanque. Les thèmes abordés comme la citoyenneté, l'éducation, la mixité, la responsabilité ont été abordés à travers des temps théoriques en salle, mais surtout dans la pratique de la pétanque sur le terrain sous forme de jeu.

L'objectif de ce stage est d'engendrer d'autres formations pétanque du côté de l'USEP dans leur région respective, pour que l'activité se développe et qu'elle soit découverte et pratiquée par un maximum de jeunes. Et enfin, le but est aussi de favoriser la collaboration entre les équipes départementales de l'USEP et nos comités départementaux, que ce soit sur la pratique régulière de la pétanque à l'USEP, ou sur une journée découverte. Voici quelques photos de ce stage national, où Véronique Moreira, la présidente de l'USEP, s'est essayée à la pratique et a vraiment adhéré à la démarche.

Nous avons également collaboré avec l'UNSS pour leur première formation spécifique sur le sport pétanque. Cette formation s'est déroulée à Bron Terrailon en novembre dernier, elle réunissait 26 référents académiques UNSS qui se sont spécialisés en pétanque. Quasiment toutes les régions de France étaient représentées, ce qui est encourageant sachant que la pétanque est entrée à l'UNSS depuis la

convention nationale qui date d'octobre 2015. Durant ce stage, il y a également eu des temps d'échanges et de pratique en mettant en avant les différents aspects de la pétanque. Au final, ces référents vont à leur tour proposer des formations sur leur territoire et contribuer à la promotion de ce sport à l'UNSS. Enfin, cette formation a aussi permis d'aborder l'organisation des championnats UNSS de pétanque, notamment des phases qualificatives qui permettent d'aller au championnat de France.

En juin 2016, **les premiers championnats de France UNSS** de pétanque ont eu lieu au boulodrome de Nice, en collaboration avec le comité des Alpes-Maritimes, ils ont réuni 130 collégiens et lycéens sur deux jours de compétition. 23 jeunes arbitres ont été formés et ont très bien tenu leur rôle. Au final, plusieurs titres de champions de France UNSS ont été décernés dans les différentes catégories. Nous nous sommes rendu compte que pour cette première année, ce sont souvent les jeunes qui ont motivé leur professeur d'EPS pour participer à la compétition. La plupart connaissaient peu la pétanque sur le plan sportif et ont rapidement remarqué les qualités qu'il fallait développer pour gagner en opposition.

Ces premiers championnats sont une base solide pour l'entrée de la pétanque en compétition à l'UNSS ; l'enjeu est de poursuivre sur cette dynamique l'an prochain du 30 mai au 1er juin, le 2^{ème} championnat de France aura lieu à Nevers. Toujours dans 3 catégories : collège, lycée et sport partagé. Le sport partagé comprend des équipes composées de 2 jeunes valides et 2 jeunes en situation de handicap, scolarisés dans un institut spécialisé. Un petit changement dans la composition des équipes a eu lieu dans la composition des équipes : en collèges toujours des équipes de 4 joueurs avec la mixité obligatoire mais en lycée et sport partagé, la mixité n'est plus obligatoire. En plus des 4 joueurs, une équipe doit être composée d'un jeune arbitre.

Une vraie spécificité de l'UNSS : **les jeunes arbitres** sont formés par leur professeur, ils sont ensuite évalués et certifiés au niveau départemental, académique puis national. Les jeunes arbitres jouent un rôle important dans le déroulement de la compétition et sont vraiment valorisés. Il est d'ailleurs envisagé de créer une équivalence pour le monde fédéral, un projet qui sera abordé avec la commission d'arbitrage.

Le championnat est limité à 16 équipes en collège et lycée, et 8 équipes en sport partagé.

Aujourd'hui, la pétanque est reconnue et pratiquée comme un sport à part entière à l'UNSS. Elle permet, comme tous les autres sports, d'avoir l'option haut niveau au baccalauréat en réalisant un podium au championnat de France pour les élèves scolarisés en seconde et première. C'est-à-dire qu'un tel résultat rapporte des points au bac, et il en est de même pour les jeunes arbitres qui sont certifiés au niveau national. La spécificité de l'UNSS, c'est également la passerelle qu'elle offre entre le monde scolaire et le monde fédéral : un jeune qui découvre la pétanque dans un collège ou lycée dans le temps scolaire : lors des cycles EPS, qui la pratiquent davantage sous forme de compétition à l'UNSS, a encore plus de chance de vouloir continuer sa pratique dans nos compétitions fédérales...

Aujourd'hui, la collaboration qui a débuté depuis plusieurs années avec le monde scolaire se poursuit. De plus en plus de jeunes découvrent la pétanque par le biais de l'école. Elle véhicule une image plus éducative et plus sportive à la fois. C'est avec votre relais indispensable sur le terrain, par le biais de vos comités départementaux et régionaux, qu'elle peut continuer à se développer. Ce qui m'amène au dernier point de cette présentation qui a justement pour but de vous présenter les différentes démarches qui peuvent être mises en place, avec l'aide de la fédération.

Dans un premier temps, le comité départemental et/ou régional, qui souhaite mettre en place des actions dans le monde scolaire peut contacter la Fédération, plus précisément, la Direction Technique Nationale et le Groupe de Pilotage et de suivi des affaires scolaires. Cette démarche nécessite en amont que le Comité ait une équipe technique départementale, avec plusieurs éducateurs, qu'ils soient initiateur, BF1, BF2, BF3 ou diplômé d'Etat, des éducateurs disponibles et motivés pour développer des actions. Il est nécessaire également que les clubs affiliés et les écoles de pétanque puissent mettre à disposition leur infrastructures, voire du matériel pour pouvoir pratiquer l'activité.

A partir de ce premier échange entre le comité départemental et la Fédération, nous pouvons vous aider à entrer en contact avec l'Inspection Académique et l'USEP, si le projet initial est d'intervenir dans les écoles primaires. Cette année par exemple, il y eu un partenariat dans le département de la Drôme où les conseillers pédagogiques en EPS ont été formés à Valence.

Une autre démarche auprès du Rectorat et l'UNSS dans l'enseignement du second degré, nous pouvons vous aider à entrer en relation avec ces institutions. Cette année, l'équipe des professeurs d'EPS d'un collège d'Orange a été formée. Aujourd'hui ils proposent la pétanque dans leur cycle d'EPS avec plusieurs classes et à l'UNSS.

Enfin, une troisième démarche peut se mettre en place au niveau des TAP (temps d'activités périscolaires) en relation avec les municipalités ; dans ces temps beaucoup d'activités peuvent se mettre en place et la pétanque y a toute sa place.

A partir de ces différentes démarches, il y a la possibilité de signer des conventions pour cadrer les partenariats faits. Ensuite, la Fédération peut vous apporter différents supports : une aide matérielle avec des kits pédagogiques en partenariat avec la SAOS Promo Pétanque et la maison Obut et une aide sur la formation. On peut venir vous aider à former des éducateurs qui vont ensuite intervenir dans le temps scolaire. Dans le cadre des temps périscolaires, nous avons également été sollicités cette année, par les municipalités de Romans-sur-Isère ou Angers, pour former leurs moniteurs municipaux qui vont ensuite proposer l'activité pétanque. Ces différentes démarches sont à poursuivre et à initier et selon vos besoins, nous pouvons vous accompagner.

Pour rebondir sur le colloque des éducateurs abordé par Jean-Yves tout à l'heure, en amont, du 8 au 10 mars sera organisé un colloque des référents académiques de l'USEP où des représentants de l'UNSS seront également présents. Du côté fédéral, le responsable de l'équipe technique régionale sera aussi convié. Ce sera à la fois un temps de formation mais surtout un temps d'échanges entre les différents référents d'une même région pour aborder les actions qui pourraient être menées ensemble.

N'hésitez pas à venir échanger avec nous, nous sommes à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches respectives, toujours dans l'objectif de voir la pétanque se développer.
(Applaudissements)

(Pause 15 mn)

LE PRESIDENT. – Présentation du livre « une autre idée de la pétanque » écrit par Emmanuelle, Jean-Paul GOFFOZ et Jean-Yves PERONNET.

M. PERONNET. – Pour rappeler l'historique de cet ouvrage, l'initiative du départ était de faire un document de recueil des situations pédagogiques et la rencontre avec Jean-Paul et Emmanuelle a fait que nous avons débouché sur un ouvrage qui est plus un document pédagogique et qui va nous servir pour toutes nos formations et de référence pour les 15 années à venir, comme l'ont été ceux de Michel AUBERT par le passé.

Nous avons été en étroite collaboration avec la revue EPS qui nous a demandé de synthétiser et regrouper, cela a été efficace mais nous a demandé beaucoup de travail. Jean-Michel PICARD* spécialiste des rédactions de ces ouvrages, nous avait demandé de revoir certains éléments ; ils pourront vous paraître synthétiques mais nous allons les exposer dans les formations avec des exemples précis et ce sera l'occasion de faire des contenus de formation. Vous pouvez acheter cet ouvrage à la SAOS.

M. GOFFOZ. – J'ai un pari à tenir, 14 minutes pour vous présenter un ouvrage qui a nécessité 3 ans d'écriture ! Nous allons considérer que nous ne sommes pas dans la formation mais dans l'esthétique d'une présentation générale pour vous donner envie d'aller l'acheter et de vous en servir.

Cette autre idée de la pétanque : quand on voit le titre on se demande bien qui sont ces gens qui veulent faire de notre discipline, que nous connaissons si bien, une autre idée ! Mon ami et collègue Michel AUBERT a écrit un document pédagogique, que tout le monde connaît mais il fallait le rénover un peu. Pour le monde de l'éducation, auquel j'appartenais, les sciences de l'éducation ont changé et l'équipe Jean-Yves PERONNET, Mme GOFFOZ-DURANT (encore active dans l'éducation nationale) et moi-même avons participé à l'écriture. C'est une œuvre collective. Alain BIDEAU je suis allé le presser « comme un citron » sur la notion de cible et il a eu la gentillesse de se plier aux « expérimentations » d'un théoricien de service... L'idée était de rentrer dans la politique des jeunes qu'avait entamée Lucette COSTE, je salue Monsieur ROMIEU qui pour l'USEP a donné beaucoup pour cet ouvrage. Il fallait rénover pour :

- que nos jeunes soient motivés pour venir avec nous dans les écoles de pétanque, dans les classes ;

- la didactique, comment transformer la pétanque pour qu'elle puisse être « enseignable », quand c'est trop loin des préoccupations des jeunes dans les classes c'est l'échec ; surtout les professeurs de gym n'ont pas eu cette formation pour didactiser la pétanque ;

- s'appuyer sur des institutions ouvertes, signature avec Mme Najat VALLAUD-BELKACEM de la convention, cela a permis de dire aux professeurs d'EPS qu'ils ont le droit d'utiliser la pétanque comme contenu d'enseignement pour le second degré ; le sport à l'école est interdit, ce qui existe c'est l'éducation physique et il a fallu que nous trois auteurs réalisons ce mariage entre le sport et l'éducation physique. Ce mariage a réussi.

A partir de cette unité, nous souhaitons que vous ayez tous cet ouvrage dans les territoires parce que l'idée de notre DTN est de créer l'unité nationale sur ces méthodes. Le sens général de la pétanque est la contenance, un jeu de position.

Comment avons-nous fait ? En 2015, nous sommes entrés dans le partenariat à l'école. L'école c'est développer de l'intelligence et nous y sommes entrés avec ces trois mots : lancer, comprendre et communiquer. Le sport scolaire : jouer pour développer une équipe sportive ; la commune : jouer pour découvrir pour se divertir et se recréer à travers une activité loisir et la pratique compétitive.

En 2016, un travail d'investigation auprès des enseignements, des éducateurs nous sommes arrivés à dire que l'on apprend en jouant, en s'exerçant, en résolvant des problèmes ; dans le livre on a appelé cela des scénarios de jeu et on apprend en mémorisant. La mémorisation est encore peu traitée et pourtant cela se pratique dès que deux joueurs de pétanque se rencontrent, ils se racontent la mène précédente qui leur a coûté la victoire pour en tirer des conclusions et conséquences pour la prochaine partie.

2017 : une autre idée de la pétanque est née ; le président nous avait donné comme objectif de valoriser la pétanque ; c'est en apprenant que l'on se développe. La technique n'est pas rejetée, le répertoire moteur de base de la pétanque existe bien mais il n'est pas premier, il est au service de la résolution de problème stratégique. Il fallait que la pétanque soit attrayante et moderne avec des éducateurs bienveillants et compétents à qui nous avons donné quelques grands principes sur l'enseignement. L'aboutissement est le sport de compétition et le spectacle. Dans cet ouvrage vous aurez un self-service de 6 chapitres : la pétanque et ses enjeux, quoi enseigner, comment enseigner, vers un parcours éducatif cohérent, un répertoire d'outils pédagogiques avec quelques annexes.

Cet ouvrage a été préfacé par un historien du sport : Thierry THERRET, Recteur de l'académie de Rennes ; il a bien voulu recommander la lecture de cet ouvrage à tous les enseignants et tous les profs d'EPS.

La notion de compétence est quelque chose de nouveau, dans les entreprises dans les années 1980, on s'est aperçu que si on ne donnait pas de responsabilité aux travailleurs, le travail perdait de son intérêt, d'efficacité et de production. Il a fallu redonner du sens, un savoir-faire en situation intégrant des savoir-faire pratiques, des connaissances des attitudes et des motivations. La connaissance s'inclut dans une essence, un sens profond qu'est l'affrontement. Voilà sur les enjeux de la pétanque : je lance donc je suis – un jeu de mot ; il faut réfléchir, agir, constater des effets, organiser, synthétiser, agir en corrigeant. C'est avec cette phrase que nous sommes entrés dans les écoles. Si à la fin d'un module d'enseignement les enfants sont capables de dire qu'ils vont faire, de faire ce qu'ils ont dit, d'aller vérifier ce qu'ils ont fait, d'émettre des hypothèses et de recommencer, je peux vous promettre que l'on aurait des collégiens en termes de maîtrise de contenus qui seraient extraordinaires.

La pétanque est un jeu d'affrontements contraires, c'est son essence. Napoléon dans ses stratégies de guerre disait que quand on a un ennemi en face, il y a plusieurs façons, soit on concentre son feu dans un endroit ; des boules qui gênent devant, on va d'abord tirer pour écartier l'espace et avoir de la place, ou si on n'a plus de réserve d'artillerie et que l'on n'a plus qu'une boule, on ne prend pas de risque et on va contourner : savoir faire des effets ou passer par-dessus, savoir-faire une portée. Il y a une sorte d'algorithme des décisions.

De l'adaptation intelligente à la régulation motrice : ce sont les techniques alors qu'attaquer, construire, défendre, c'est la première chose que l'on va apprendre à la pétanque.

Comment enseigner : les éducateurs doivent répondre quand ils conçoivent une séance à 5 questions. Je vous rassure dans ma vie professionnelle, je n'ai jamais vu un prof de gym avoir 5 oui aux 5 questions. Quand on répond à 3 questions sur ces 5, on est un super éducateur !

Les temps d'activités périscolaires, vous reconnaissez le flyer édité par la DTN, là nous sommes dans le domaine des émotions et les émotions sont le starter de l'action. Il faut s'habituer à jouer en public.

Vers un parcours de formation cohérent, évaluer l'intensité, le volume des joueurs quand ils vont être en entraînement.

L'USEP, le boulevard des défis : il s'agit de regrouper les enfants, de leur mettre des ateliers où l'on va gagner des vies et avec ces vies on se promène dans le boulevard des défis. Dans le Vaucluse, il se passe des choses intéressantes, j'ai constaté, analysé, théorisé, ce boulevard des défis avec Jocelyn ROMIEU* et nous l'avons labellisé pour devenir la situation phare de l'USEP. Dans le boulevard des défis, on défie quelqu'un, on va jouer sa vie sur une mène, si on a gagné sa mène, on a deux vies...

UNSS, Anna en a parlé, c'est une très grande réussite. L'avenir montrera que si l'UNSS continue dans ses orientations, nous aurons du recrutement derrière. L'âge des élèves nous permettra sûrement d'avoir des retombées.

La pétanque a été traitée aussi du point de vue philosophique. Donner à la Fédération des qualités de bienveillance dans des écoles de pétanque de qualité ; pour avoir observé beaucoup d'écoles de pétanque, elles sont stéréotypées sur cette technique mise en premier, dans laquelle il faut souffrir pour accéder au plaisir du jeu. C'est le plaisir du jeu qui va nous permettre d'accéder et supporter le travail, la contrainte qu'il faudra pour progresser. Vous trouverez aussi des outils élaborés sur une complexité expliquée pour une performance mieux évaluée c'est une question de crédibilité, il le fallait.

Les cibles : quand on est en situation de stress et de difficulté, on donne aux joueurs un algorithme (une succession de décisions préformatées) ; dans le discours de la méthode Descartes disait quand on est en situation de crise, soit il y a l'évidence, l'analyse, la synthèse et l'énumération. L'énumération : le score, le stock de boules, le nombre de boules jouées, sur le terrain équipe A et équipe B, points fort et faible et c'est à ce moment-là seulement que l'on décide de notre cible !

En conclusion, cette écriture a été l'occasion de fixer un point de vue mais nous souhaitons qu'il soit unitaire et non pas uniforme ; on prend ce que l'on souhaite et on peut partager.

Avec l'avenir, c'est un peu de l'usage pratique à la carte, on utilise directement la fiche, c'est tout prêt on peut s'en servir dans son école ; voilà une autre idée de la pétanque à adapter par chacun et à utiliser sans modération, au stand de la FFPJP pour l'année 2017. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Ce livre est un puits d'information, de formations et de développement.

Des questions sur la DTN ?

Inconnue. – Ce livre est-il disponible ?

M. PERONNET. – Oui au stand de la SAOS.

Pour conclure, pour le côté scolaire Anna prend des rendez-vous avec les directions régionales de l'UNSS, l'USEP et derrière on peut faire des formations avec ce contenu. Nous sommes à votre disposition pour tous les projets que vous voulez initier.

INTERVENTION DE M. OLIVIER Aristide, adjoint au Maire de CAEN

LE PRESIDENT. – Nous avons le plaisir d'accueillir M. Aristide OLIVIER, maire adjoint de M. Joël BRUNEAU, Maire de Caen.

M. OLIVIER. – Je voulais vous remercier, je suis arrivé au bon moment, je suis enseignant, professeur des écoles, j'ai appris beaucoup de choses que je vais essayer de mettre en application dans

mon école et ma classe. Je voulais vous présenter mes excuses, je vais devoir vous quitter, je suis d'astreinte à la Mairie ; il faut que j'aille célébrer les mariages sur la ville de Caen. Je voudrais excuser notre Maire, M. BRUNEAU qui ne peut pas être avec nous aujourd'hui parce que le week-end est très chargé ici dans les domaines sportif et culturel. La ministre de la culture était là pour inaugurer notre nouvelle bibliothèque, l'une des plus belles de France, c'est ce qu'elle a dit, je reprends ses mots.

J'ai été heureux de vous accueillir ici, je sais que vous êtes là et que vous avez fait ce choix de Caen pour votre congrès national. Recevoir à Caen des congrès est très important et un des volets de notre politique sportive, qui se veut ambitieuse. Le Maire n'est pas là mais on ne pourra douter de son implication puisqu'il est un ancien athlète de haut niveau en athlétisme. Le sport à Caen, c'est le haut niveau, les sports amateurs, la ville de Caen a plus de 120 clubs ; cela en fait une ville importante et le programme est ambitieux dans l'investissement. Les collectivités ont de moins en moins de dotation, nous avons fait le choix de mettre les investissements dans le domaine sportif et la dimension événementielle de la politique sportive, les événements à Caen sont récurrents. J'espère que la ville de Caen vous aura séduit et que vous reviendrez pour participer au grand rassemblement comme Les courants de la liberté où 30 000 femmes courent pour la lutte contre le cancer ; un grand tournoi de tennis en décembre, une grande compétition de voile et les congrès sont importants pour la ville, vous venez des 4 coins de la France et pour nous, d'attirer des congrès nationaux comme celui de l'Athlétisme, des Rollers et sports de glisse, est un enjeu fondamental, cela fait partie de la politique sportive que de les avoir. Je vous remercie d'avoir choisi Caen pour votre rassemblement. Je vous souhaite les travaux les plus riches possibles, souvent dans ces congrès nationaux, on fait naître les nouvelles idées pour le développement de la pratique pour les années qui viennent. Je terminerai par un clin d'œil personnel, la pétanque à Caen, quand on est maire adjoint et que l'on a Mireille NOEL à côté de soi, on ne peut que vivre pétanque quasi quotidiennement, elle est aussi conseillère municipale et pas une semaine ne passe sans qu'elle me parle de pétanque ; vous avez un porte-drapeau ici à Caen remarquable. Au-delà de son investissement quotidien pour la discipline, elle fait vivre le national de pétanque en novembre avec plus de 3000 pratiquants sur un week-end. Dans chacun des rassemblements, elle est partout sur tous les fronts. *(Applaudissements)*

LE PRESIDENT. – Merci, vous êtes à la tête d'une belle et grande ville au patrimoine exceptionnel et puisque vous êtes enseignant, on vous remet le livre : « Une autre idée de la Pétanque ». *(Applaudissements)*

BUDGET 2017

(Budget intégral en annexe)

M. READ. – La commission des finances sous la présidence de Michel COSTE s'est réunie fin novembre lors du dernier comité directeur pour réaliser ce budget. Je vous avoue que pour faire le 8^{ème} budget de mes mandatures, mes collègues de la commission des finances ont dû se creuser l'esprit pour savoir où on allait mettre les dépenses. Vous pouvez vous applaudir car c'est grâce à vous que nous avons réussi à transformer la difficulté en facilité avec le vote fait l'année passée de la licence. *(Applaudissements)*

Cette augmentation de licence a été divisée en deux parties :

- 1,30€ réservé à la professionnalisation,
- 1€ pour les frais de fonctionnement de la Fédération

RECETTES : 3 690 000,00€

Licences et affiliations : 3 140 000,00

Il n'y a plus de partie de la licence mise de côté pour la licence carte à puce, la licence est gérée normalement dans les comptes de la Fédération. Vous avez la totalité des recettes au prix annoncé de 10 € pour les seniors et juniors, pour les DOMTOM 10 € avec une partie rétrocédée en aide comme nous

l'avons vu ; les licences jeunes 5 € ; les affiliations toujours à 10 € la protection juridique n'a pas changé et les mutations n'ont pas changé pour la fédération.

Autres produits : la SAOS continue de nous facturer les prestations croisées.

Les dons des membres du CD et CN, ce sont les **membres du comité directeur et Ligues qui abandonnent leurs frais pour les déduire de leurs impôts**

Produits financiers : 8 000€ c'est la première somme atteinte étant donné que nous avons 8 100 € pour l'année 2016.

Autres produits, la Coupe de France se porte bien.

Subvention DTN : 151 000€, si on a la même chose que l'année passée on sera content. En 2018, elle pourrait réaugmenter vu l'effort que nous faisons pour embaucher des personnes.

Les recettes des licences et mutations représentent 85 %.

LES DEPENSES :

Nous avons augmenté chaque poste notamment le fonctionnement peut-être que le nouveau comité directeur reprendra les travaux prévus dans le comité directeur de juin dernier.

Salaires et charges en forte augmentation du fait de la mise en place du projet de la DTN.

Dans les charges de fonctionnement vous trouvez le poste de la gestion carte à puce qui concerne uniquement le renouvellement des cartes et les frais de port occasionnés.

Les championnats et coupes : vous pouvez voir que l'augmentation de 1€ n'a pas été distribuée au hasard et que nous avons renvoyé l'ascenseur du mieux possible aux Comités, aux Ligues et aux clubs.

MMA a maintenu son montant.

La Coupe de France passe de 115 000€ à 155 000€. Les indemnités des 4 premiers tours vont changer ; les indemnités des 16^{ème} et 8^{ème} vont changer.

La WEB TV : il est prévu d'augmenter avec d'autres et de nouvelles manifestations ; nous avons prévu une partie de WEB TV payée par la Fédération parce que la SAOS ne le peut pas.

LE CNC : nous passons de 170 000 € + 20 000€ dans la convention d'objectifs à 240 000€ + 20 000 €, soit 260 000 € pour prendre en compte les nouveaux CNC qui vont se mettre en place et pour augmenter les montants de remboursement alloués à chaque club participant au CNC.

Championnats de France : 70000€ d'augmentation. Depuis plusieurs années, nos amis des DOM TOM nous demandaient d'augmenter notre participation aux frais de déplacement ; nous en avons tenu compte. Pour nos amis du Pacifique la subvention passera de 300€ à 500€ par joueur et pour nos amis d'Atlantique et de l'Océan Indien elle passera de 200€ à 300€. Nous les aidons à envoyer des joueurs sur les championnats de France.

Sur 1 € d'augmentation accordé l'an passé, 0.55 cts sont rendus aux clubs, comités et ligues.

Sur 1,30 € pour la DTN, les dépenses sur chaque rubrique ont augmenté, soit par le fait que nous allons avoir plus de championnats, soit sur la formation et l'emploi où le projet de la DTN va commencer en 2017. Le projet va durer 8 ans et nous allons mettre l'argent au fur et à mesure dans un pot commun pour que la DTN monte en puissance et puisse expliquer son projet pour que celui-ci soit bien compris de vous tous. Après le comité directeur sur des plans de travail (définition des postes des personnes embauchées) pourra prendre la décision de les embaucher ; cela ne va pas se faire de suite. Cet argent ne va pas être dépensé de suite en 2017, nous créons un compte de provision que nous alimenterons du montant du projet ; au bout des 8 ans, on s'apercevra peut-être que nous en avons mis de trop, ce n'est pas grave et entre temps si la FFPJP a des soucis d'argent, cet argent est à sa disposition ; ce n'est pas un livret d'épargne délivré à la DTN ; c'est une précaution de gérer un projet autrement que celui de la licence carte à puce.

La DTN passe à 995 110€

Le fonctionnement représente 35% de nos dépenses.

Championnats et Coupes : 36%

La DTN : 27%

Divers 2%

Je souhaite bonne chance à mon collègue, nouveau trésorier pour le contrôler, le respecter et le faire vivre du mieux possible. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Avez-vous des questions ? *Aucune*

Qui est contre le budget prévisionnel 2017 ? *Personne*

Qui s'abstient ? *Personne*

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

M. READ. – Je vous remercie de votre confiance ; je sais que vous serez là pour faire en sorte que cela continue et cette confiance continuez à la faire vivre au nouveau comité directeur. Vous me connaissez bien, en 8 ans vous m'avez découvert, vous avez vu que j'étais un parfait acteur de théâtre et que j'étais timide et que j'avais peur de vous – pas trop ! Si mes propos ont pu agacer certains et qu'ils m'en veulent, tant pis, je ne pourrais jamais me rattraper et pour les autres, vous avez acquis une confiance dans la trésorerie, de manipuler des sommes aussi importantes ce n'est pas évident ; si le Comité Directeur continue à présenter les comptes à chaque comité directeur et que la commission des finances continue à assurer son travail ; la confiance que vous m'accordez aujourd'hui devrait continuer pour de nombreuses années. (*Applaudissements*)

Je vais continuer à aider mes deux amis de la commission informatique. Vous savez je suis un électron libre, je n'appartiens à personne, quand j'ai pris cette responsabilité, j'ai mis à disposition du nouveau président mes capacités et ma confiance. Je remercie Alain CANTARUTTI de m'avoir fait confiance tout au long de ces 8 ans et tous mes collègues qui m'ont également fait confiance. Ils m'ont permis de faire mon travail comme j'avais envie de le faire ainsi que la DTN que j'ai aidé ; si on n'aide pas la DTN, notre sport est en danger. Vous avez vu que de rentrer dans les écoles ce n'est pas une mince affaire mais cela est important pour vous tous et le développement de notre sport ; Alain m'a comparé à Raymond DEVOS, il est évident que je ne lui arrive pas à la cheville, vous connaissez le sketch de l'immeuble : « *c'est le bordel à la Fédération, tous ceux en-dessous veulent monter au-dessus et ceux qui sont au-dessus veulent rester au-dessus* ». Bon courage à tout le monde. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Merci à la commission des finances, à notre grand trésorier et son adjointe.

MMA Assurances

LE PRESIDENT. – J'appelle à la tribune MM. Laurent EGHAZARIAN, Franck CORNIL, Grégory ROBERT sont nos assureurs MMA et de la direction du développement des entreprises et marchés spécialisés pour les fédérations sportives. Ils ont œuvré au développement de la plateforme de déclaration de sinistres qu'ils vont vous présenter.

M. ROBERT (Agent MMA). – Bonjour à toutes et tous. Je voudrais excuser mon associé Michel JONDERKO qui n'a pu être présent au congrès. Je suis devant vous aujourd'hui parce que le comité directeur a renouvelé sa confiance à MMA pour les 3 prochaines années 2017-2018 et 2019. Je voulais vous remercier parce que depuis de nombreuses années la marque MMA est attachée aux relations que nous avons avec la FFPJP. Dans le cadre de ce renouvellement de partenariat, nous avons amélioré et revu les modalités du contrat. Je voudrais faire une remarque par rapport au budget prévisionnel présenté par votre trésorier, il y a une baisse pour l'année 2017 du coût de l'assurance puisque le coût de l'assurance par licencié a été revu à la baisse pour les trois prochaines années.

J'ai la chance d'avoir Franck CORNIL et Laurent EGHAZARIAN avec moi, ce sont nos deux principaux interlocuteurs de la compagnie pour la mise en place et l'élaboration de la nouvelle offre d'assurance. Ils ont été d'une disponibilité, d'une réactivité et force de propositions pour trouver des améliorations et services innovants. Ils sont là pour vous présenter un travail qui a mobilisé un temps important pour vous présenter une nouvelle plateforme dédiée à la FFPJP.

MMA assureur et partenaire officiel de la FFPJP depuis 2006. Nous rentrons dans la 12^{ème} année de partenariat, on assure 6000 clubs, environ 300 000 licenciés ; on ouvre en moyenne par an 180 dossiers de sinistres : corporel, matériel. A l'agence de Nîmes où je suis, on gère entre 30 et 50 appels par semaine sur des questions diverses et variées autour de l'assurance et de vos interrogations.

Aujourd'hui vous voyez cette évolution constante depuis 2009 où nous avons récupéré les chiffres, environ 760 clubs de boules sont assurés en plus du contrat fédéral pour toutes les assurances dommage aux biens (biens propres à chaque entité). Une belle évolution et interaction entre les différentes instances de la Fédération et MMA. Je voulais vous remercier pour cela. Nous sommes à votre disposition pour vos questions et trouver les solutions et le meilleur rapport coût garantie.

Au niveau des relations qui nous lient, on essaie de jouer la carte de la proximité et d'être au plus proche de vos intérêts, de vous rencontrer lors de vos manifestations ou dans les congrès. Nous intervenons chaque année lors des différents concours organisés en France. Nous essayons d'être réactifs sur les demandes faites sur les devis, dossiers de sinistres, renseignements. L'année dernière de par l'évolution réglementaire et législative nous avons mis un contrat spécifique de mutuelle collective pour les salariés de vos différentes structures en lien avec COSMOS, la branche établissant les accords concernant cette mutuelle collective, nous y répondons en tout lieu voire nous augmentons des garanties dans certains pavés pour vous apporter un apport coût et garantie les meilleurs.

Nous sommes là aussi pour vous conseiller pour les assurances complémentaires que vous seriez amenés à prendre dans l'année et faire attention à ce qu'il n'y ait pas de doublon avec ce que prévoit le contrat fédéral et vos besoins.

Dans le cadre du renouvellement du partenariat 2017-2018-2019, pour répondre à une actualisation des textes dont on a refondu l'intégralité du texte du contrat des conditions générales nous liant à la FFPJP. Nous avons fait des améliorations significatives au niveau de l'assistance et du rapatriement où aujourd'hui, nous avons une enveloppe allouée en cas de sinistre à l'étranger pour 7500 € elle est montée à 150 000€ pour être au plus proche des joueurs professionnels pour accompagner la pétanque au plus haut niveau. Nous essayons d'avoir une offre en termes de garantie pour ces joueurs à l'étranger.

Nous avons externalisé toute la partie protection juridique dans un autre contrat spécifique pour avoir une évolution des textes plus réactives. Nous avons créé conformément au Code du Sport pour cette année 2017, un contrat spécifique qui couvre les sportifs de haut niveau (les 51 sportifs).

Les services associés à nos offres d'assurance :

- les sorties statistiques détaillées deux fois par an, transmises par l'intermédiaire de Xavier GRANDE, que je remercie pour sa disponibilité tout au long de l'année. Il est notre interlocuteur clé, il fait la connexion entre nous assureurs et vous fédération.

- La mise en place des documents assurances : guide, notice, bulletins et la mise en place d'une plateforme pour cette année.

- Le développement de cette plateforme où vous allez trouver tous les documents concernant le contrat d'assurance. (*Applaudissements*)

M. EGHAZARIAN (MMA). – Nous sommes ravis d'être là pour vous présenter cette nouvelle plateforme et étant Marseillais avec le Foot vous êtes ma fédération de cœur. Il y a une dizaine d'années, j'étais en concurrence avec Xavier pour son poste, cela me permet enfin d'être sur une Assemblée Générale de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal ! Nous avons souhaité innover, développer un service complémentaire différent de ce qui existait précédemment. Dans le cadre de ce dernier renouvellement outre la baisse significative du tarif de l'assurance nous allons mettre en place cette plateforme. Vous êtes la deuxième fédération, nous l'avons mise en œuvre pour le 1^{er} juillet pour la Fédération de Handball, vous êtes sur le podium des fédérations sur lesquelles nous avons déployé cette plateforme. Les idées reposaient sur 3 piliers : la déclaration de sinistre en ligne, la souscription en ligne des garanties complémentaires et le volet documentaire.

La déclaration de sinistre répondait à deux objectifs principaux : apporter de la modernité et permettre de vous donner des statistiques. Nous allons pouvoir vous dire combien de sinistres surviennent en entraînement, en compétition, sur quelles catégories de licence, sur la tranche d'âge,

Nous avons 4 champs d'entrée sur la déclaration de sinistre : personne physique, personne morale, véhicule et licencié ou pas licencié ; joueurs ou dirigeant, arbitre, l'option avantage oui ou non, ces champs pourront être pilotés.

Les informations concernant le sinistre de façon classique et s'il est survenu dans le cadre d'une compétition, d'un entraînement ou à un autre endroit. Il pourra remplir les circonstances de la survenance ; si en situation de jeu ou compétition, nous indiquer les zones de blessures... ; la possibilité de joindre les documents à la déclaration notamment le certificat médical initial et de préciser si le déclarant est la victime ou pas. La Fédération a souhaité que ces déclarations soient transmises automatiquement à nos services de Strasbourg et aussi auprès de votre comité départemental qui pourra, le cas échéant, nous faire remonter s'il soupçonne une déclaration litigieuse.

Le point d'entrée de cette plateforme sera le site de la FFPJP. Ce site est hébergé chez MMA, donc toutes les problématiques liées à la confidentialité des données, nous avons un hébergeur sécurisé.

Franck va vous présenter la souscription en ligne des garanties complémentaires.

M. CORNIL. (*Représentant MMA*) – Très brièvement, l'intérêt principal de la plateforme concerne surtout la **déclaration des sinistres** en ligne pour moderniser ce procédé. Deux autres utilités concernent la souscription des garanties complémentaires assurances, notamment pour répondre à une obligation d'information de vos licenciés et la mise en place de la documentation en ligne. Pour les activités quotidiennes, cela est intéressant pour vous élus que ces documents soient sur cette plateforme ; vous gagnerez du temps pour les attestations dans le cadre de location de salles et vous aurez la possibilité d'aller chercher toutes les informations liées au contrat d'assurance.

Les garanties complémentaires : pour trouver l'option avantage pour les garanties complémentaires du licencié, le licencié accède par la plateforme, il remplit ses coordonnées et paie en ligne et sa souscription est enregistrée ; à réception de celle-ci Grégory et ses équipes adresseront une attestation d'assurance pour confirmer la garantie.

Sur la documentation, il faut vous approprier l'espace.

Nous vous remercions pour l'invitation et nous avons été ravis de présenter cet outil. (Applaudissements)

M. ROBERT. – Pour toutes vos questions, je reste jusqu'à la fin de journée à mon stand qui se trouve derrière. Nous sommes contents de continuer l'aventure avec vous pour ces trois nouvelles années. Bonne fin de congrès. (*Applaudissements*)

INFORMATIONS relatives au VOTE

M. GRANDE (*Directeur Administratif et Financiers*). – Mesdames, Messieurs, avant que vous alliez déjeuner et afin de préparer le vote, je vais vous donner quelques informations relatives aux votes de cet après-midi :

- Le Comité Directeur a désigné la commission statutaire de surveillance des opérations électorales : MM BRUAND, GALLIER et moi-même. M. Kévin GALLIER est mon nouveau collaborateur et salarié du siège, assistant juridique et marketing. Vous pouvez l'applaudir et nous lui souhaitons la bienvenue dans la famille de la pétanque. (*Applaudissements*).
- Nous avons innové avec une présentation des candidats et un tirage au sort pour le passage pour le vote.

- Les candidats auront deux minutes pour s'exprimer. ils s'installeront devant aux premières places pour ne pas perdre de temps. Un défilement correspondant à 2m s'affichera à l'écran et à l'issue une sonnerie retentira.
 - A 14h30, en arrivant, il vous sera remis 1 voire 2 boitiers si vous avez une procuration.
 - Vous ferez des tests pour savoir si votre lecteur fonctionne bien et voir le nombre de voix attribuées.
 - Le vote étant électronique, nous vous conseillons d'ores et déjà et ce avant de commencer **de procéder à la saisie manuelle à savoir**, barrer les noms afin de faciliter le vote électronique. Vous prenez la feuille des candidats et vous rayez. Nous avons des feuilles disponibles avec l'ordre des candidats.
- Vous pouvez vous abstenir totalement ou voter pour 1 à 21 candidats. Si vous votez pour 22, l'ensemble du vote est nul. C'est pourquoi nous vous conseillons d'ores et déjà de le faire sur papier.

ASSOCIATION ILONA

Mme ADE (*représentante régionale association ILONA*). – Je tiens à remercier M. CANTARUTTI de permettre à l'association de prendre la parole aujourd'hui, lors de ce congrès important. Je suis mariée et maman de deux enfants : Audrey ma grande fille a été atteinte d'une leucémie découverte à l'été 2014, vous imaginez à quel point l'existence est bouleversée dans une famille quand un tel drame survient. Nous habitons à Caen et pendant 8 mois nous avons dû suivre notre fille soignée à Nantes, sans l'association nous aurions été en grande difficulté. L'association nous a soutenus et aidés financièrement pendant notre séjour en prenant en charge notre loyer ; cela nous a permis d'accompagner notre fille jusqu'au bout puisque malheureusement malgré l'extraordinaire courage dont elle a fait part la maladie l'a emportée à l'été 2015. A ce moment-là, j'ai compris que c'était à mon tour important de faire ce que l'association avait fait pour moi et pour les enfants. Je suis donc devenue correspondante de l'association Ilona en Normandie, j'en suis heureuse et fière. L'association est née il y a 10 ans, elle vient en aide exclusivement aux enfants et parents licenciés FFPJP, c'est vos enfants qu'elle soutient et c'est donc votre association. En 10 ans 132 enfants malades ou en difficultés ont été aidés par l'association pour l'achat de matériel, pour l'accompagnement ou pour acheter des triplettes de boules pour des enfants défavorisés. Nous avons le sentiment au sein de l'association que trop peu de comités se rendent compte de la chance qu'ils ont d'avoir adossé à la Fédération une association qui puisse venir en aide à vos enfants, comme par exemple l'association dans le monde du Rugby. Au nom de ma présidente Sophie MAS, je dis un grand merci aux régions, comités, clubs et correspondants qui nous soutiennent et sont le relais de l'association sur le terrain. Mais nous devons tous faire plus et mieux ; il est important de nous faire connaître tant pour récolter des fonds que pour nous présenter des familles. Il serait bien de parler de nous systématiquement dans vos congrès ou au cours de vos assemblées générales et de relayer l'information. Je profite également, au nom de l'association, de remercier le comité de l'Aveyron où est née l'association et son président Marc Nogaret pour leur indéfectible soutien. Nous pouvons aider beaucoup d'enfants, nous savons que beaucoup ont encore besoin de nous, nous étudions les dossiers dans la discrétion et nous comptons sur vous cette année. Je suis à votre disposition pour vous apporter les informations dont vous pourriez avoir besoin. Merci de votre attention et merci pour les enfants.
(*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Mesdames, Messieurs depuis plusieurs années la Fédération aide l'association Ilona. Cette année nous avons le plaisir de vous offrir un chèque de 1500 € pour l'association.
(*Applaudissements*)

RESULTAT DE L'ELECTION DU COMITE DIRECTEUR de la F.F.P.J.P

M. GRANDE (*Directeur Administratif et Financier*). – Présentation des candidats (2 minutes – bande rouge sur le diaporama pour signaler l'écoulement du temps – sirène à la fin des 2 minutes).

Total des voix 2053 ; voix présentes : 2034

Total délégués 205 : 203 délégués présents

Résultat du vote :

Présents/représentés : 1950, bulletins nuls : 84

1 - STIRMEL Claude	1666 voix	Elu
2 - IANNARELLI Jean-Pierre	1608 voix	Elu
3 -SCHMITT Didier	1588 voix	Elu
4 - NOEL Mireille	1520 Voix	Elue
5 - CANTARELLI Joseph	1495 voix	Elu
6 – DESBOIS Michel	1487 voix	Elu
7 - POGGI Michel	1415 voix	Elu
8 - TROUBAT Bernadette	1413 voix	Elue
9 - PAUGAM Gwenaëlle	1335 voix	Elue
10 - GRIGNON Patrick	1305 voix	Elu
11 - MARAUX Jean-Marie	1247 voix	Elu
12 - CHEVALIER Gérard	1207 voix	Elu
13 - VAISSIERE Laurent	1172 voix	Elu
14 - VEROLA Corine	1137 voix	Elue
15 - DESMULIE Jean-Claude	1106 voix	Elu
16 - GARRIGUE Francis	1071 voix	Elu
17 - GLADIN Fabienne	1021 voix	Elue
18 - CANTARUTTI Alain	1003 voix	Elu
19 - ROUGIER Laurent	1003 voix	Elu
20 - LE BOT Michel	930 voix	Elu
21 - BAJOLLET Véronique	882 voix	Elue

Ce sont les 21 élus qui composeront le Comité Directeur pour ce prochain mandat.

Viennent ensuite :

22 - TRIVES Nicole	844 voix
23 - ROBERT Michel	842 voix
24 - PLAUT Joël	744 voix
25 - TASTET Patrick	709 voix
26 - RIZZO Jean-Louis	631 voix
27 - DELCHET Yvon	616 voix
28 - EVRARD Eric	570 voix
29 - DAIROU Christian	493 voix
30 - DORIZON Eric	454 voix
31 - JACQUEMART Guy	395 voix
32 - VALERO Alain	378 voix
33 - DI MASE René	290 voix
34 - FORETNEGRE Alain	259 voix
35 - VALISSANT Dominique	200 voix
36 - DURANTHON Jacques	139 voix
37 - KHALINI Alain	83 voix
38 - MARTIN Luc	62 voix

M. GRANDE. – Demande aux 21 élu(e)s de le suivre pour procéder au choix du président.
(Pause)

PRESENTATION DU PALMARES SPORTIF

Mme TROUBAT. – Présente le palmarès sportif pour l'année 2016. (En Annexe)

ELECTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P

M. GRANDE. – Le Comité Directeur s'est réuni et propose à la majorité de ses membres M. DESBOIS Michel.

Les congressistes sont appelés à voter.

Résultats :

Pour : 1257

Contre : 410

Blanc : 108

Monsieur Michel DESBOIS est élu à la Présidence de la F.F.P.J.P.

LE PRESIDENT. – Je voudrais féliciter toutes les personnes élues et Michel Desbois et remercier toutes les personnes qui se sont présentées à cette élection, ce n'est pas anodin –malgré le climat très moyen. Je souhaite à Michel DESBOIS plein de bonnes choses surtout la plénitude et le calme, il l'obtiendra certainement. Quant à moi, je vais analyser la situation nouvelle pour moi, je suis élu, je remercie ceux qui ont voté pour moi, j'ai toujours accompli ma mission en conscience, tout ce que j'ai fait, je l'ai fait dans l'intérêt de la Fédération. Merci pour toute l'aide apportée durant ces 8 ans.
(Applaudissements)

QUESTIONS DIVERSES

LE PRESIDENT. – Je dois répondre aux questions diverses, ma réponse sera celle du Trésorier Général si vous revenez sur ce que je dis !

Nous avons reçu une demande du Comité de la Vienne qui aimerait, si possible, voir s'il ne serait pas envisageable, comme cela se pratique dans d'autres disciplines et notamment au football que les clubs de pétanque qui évoluent en CNC soient exempts des premiers tours de coupe de France dans leur comité respectif et n'entrent qu'au premier tour de zone.

Toutes ces questions ont été étudiées par le Comité Directeur qui s'est tenu jeudi. Pour la Coupe de France le règlement appartient au comité directeur de la Fédération et c'est lui qui doit réfléchir à votre demande ; toutefois les équipes ne sont pas les mêmes en CNC et Coupe de France avec la présence des mêmes personnes et des féminines.

Question : La ligue Rhône-Alpes, le Comité de la Drôme, M. Chirand le président, repose la question posée à Montauban en 2013 : *cette année 57 clubs en France ont disparu, bien souvent par manque de bénévoles ou par lassitude ou isolement de ceux-ci, quelles actions comptez-vous entreprendre pour soutenir les bénévoles et encourager le bénévolat ?*

Réponse : j'avais répondu que depuis de nombreuses années la FFPJP comme les autres fédérations sportives ou fédérations associatives demandent aux élus et à nos gouvernants un statut de dirigeant bénévole. Les politiques l'ont souvent promis et n'ont pas fait grand-chose. Au bout de 4 ans il demandaient s'il était possible de réfléchir à une licence spécifique pour les dirigeants non joueurs, le lien étant évident pour moi, je réitère ma question de 4 ans en arrière, en ajoutant que la licence de dirigeant existe dans d'autres sports et que sa création est du ressort de la FFPJP ; à quoi sert de faire des efforts pour sauvegarder ou même créer des licences si nous n'avons personne pour accueillir des jeunes et moins jeunes dans nos clubs et pour les encadrer. La licence dirigeant comment et pourquoi faire, précision tous nos sports permettent d'être joueur tout au long de sa vie, différence importante avec une grande majorité d'autres sports. Une licence dirigeant ne peut être prise que par un dirigeant pour prendre part à la vie quotidienne d'une association d'un club. Elle ne peut permettre de jouer et correspond à de l'assurance, l'appartenance obligatoire à un club affilié à la FFPJP par le biais de son comité départemental d'appartenance. Par conséquent cette licence devrait être payante obligatoirement. Une licence dirigeant peut apporter une possibilité supplémentaire de preuve avec un certificat pour des déductions fiscales en rapport des déplacements pour l'activité par exemple. Pourquoi ? Vous pensez qu'une licence dirigeant permettrait de garder les jeunes et les licenciés globalement, peut-être ! En tout état de cause, une licence dirigeant doit être créée par la Fédération. A quoi peut-elle servir ? A ce jour le statut de dirigeant bénévole n'est pas reconnu en tant que tel par l'Etat et pourtant diverses interventions du CNOSF et autres, pour l'instant rien de concret, il faudra réfléchir à une licence spécifique mais avant de la mettre en place il faudra voir si elle correspond à quelque chose et pourra être utile.

Vous dites également dans votre courrier à quoi sert de faire des efforts pour sauvegarder comme créer des licences, si nous n'avons personne pour accueillir nos jeunes et moins jeunes, pour les encadrer ? A ce jour, des gens motivés sont dans des clubs structurés, il y a des éducateurs pour accueillir, éduquer, transmettre aux jeunes et autres publics ; les personnes motivées n'ont pas besoin de licence dirigeant pour donner, offrir de leur temps et passion. Elles le font quelque soit la couleur de leur licence, leur licence s'appelle volonté. D'autres n'en ont pas ou souhaitent jouer. Pour cela toutes les raisons de ceci ou cela sont bonnes pour se donner bonne conscience et protéger son égoïsme. Dans mon programme j'avais dit qu'il fallait se rapprocher des clubs !

Courrier de M. MALLET : il s'étonnait de voir que dans les statuts types des clubs à l'article 14, il y avait le « Conseil d'Administration est investi d'une manière générale de pouvoirs étendus dans la limite des buts de l'association et dans le cadre des résolutions adoptées en Assemblée Générale il fait ouvrir un ou plusieurs comptes en banque selon les besoins ; il autorise le président et le trésorier à faire tout acte achat, aliénation et investissement nécessaire au bon fonctionnement de l'objet de l'association » ; Il s'étonnait de voir « aliénation et investissement ».

Réponse : l'article 14 précise que le CA délègue les pouvoirs sous son contrôle au président ou trésorier général lorsqu'il s'agit, je pense, de dépenses courantes de gestion. Cette disposition peut être précisée par l'association en fixant, peut-être, des sommes à partir desquelles le CA doit obligatoirement donner son accord ou l'AG.

RECOMPENSES (suite)

PRIX BERNARD DUC

LE PRESIDENT. – Il y a deux ex-aequo au niveau des villes organisatrices : Lanester (56) et Rumilly (74). Les deux maires n'ont pas pu se déplacer, nous remettons ces prix aux présidents des comités départementaux. (*Applaudissements*)

M. STEPHANT (*Président du CD56*). – Je remercie la fédération pour ce prix remis à la municipalité de Lanester, qui est représentée par Mme Thérèse THIERRY. C'est le premier championnat de France organisé dans le Morbihan et à Lanester. Vous êtes venus et avez vu qu'en Bretagne on sait recevoir. Aujourd'hui, nous posons notre candidature pour le triplé seniors en 2020. Rendez-vous en 2020 à Lanester ! (*Applaudissements*)

TROPHÉE BERNARD BRUN : TROPHÉES AUX LIGUES ET AUX COMITÉS

Mme TROUBAT. – Nous allons passer au trophée Bernard BRUN ; je vais vous donner le classement des ligues pour l'année 2016.

Classement des Ligues :

10 ^{ème}	ex aequo la Normandie et la Lorraine	4 points
7 ^{ème}	ex aequo Poitou-Charentes, Franche-Comté, Aquitaine	5 points
6 ^{ème}	Ile-de-France	6 points
5 ^{ème}	Languedoc-Roussillon	8 points
4 ^{ème}	Picardie	9 points
3^{ème}	Rhône-Alpes	10 points
2^{ème}	PACA	12 points
1^{ère}	Midi-Pyrénées	27 points

(*Applaudissements*)

Classements des Comités :

11 ^{ème}	ex aequo : Tarn-et-Garonne (82), Moselle (57), Bouches-du-Rhône (13)	10 points
8 ^{ème}	ex aequo : Hérault (34), Charente-Maritime (17), Alpes-Maritimes (06)	11 points
7 ^{ème}	Yonne (89)	12 points
5 ^{ème}	ex aequo : Drôme (26), Aude (11)	15 points
4 ^{ème}	Haute-Garonne (31)	17 points
2^{ème}	ex aequo : Gironde et Gard	18 points
1^{er}	Var (83)	30 points

Les trophées sont remis aux Présidents de Comités et/ou de Ligues. (*Applaudissements*)

HANDI-PÉTANQUE

Mme TROUBAT. – Depuis l'an dernier, nous distribuons des diplômes dans la catégorie Handi-Pétanque.

M. CARBONNIER. – Le choix a été difficile, beaucoup de comités font des actions pour le handicap, les deux comités retenus : Finistère (29) et le Cantal (15). (*Applaudissements*)

(*Remise des diplômes*)

CHANCELLERIE

Mme TROUBAT. – Le bureau de la Chancellerie de la FFPJP a également décerné des mérites, des butts d'or et médailles d'or.

Ont été remis à Caen directement :

➤ **MEDAILLES D'OR :**

LESBATS Michel, membre du CD76
CARDIN Patrick Président du CD78
PEIGNON Anthony Président du CD79
MIARD Daniel, Président de la ligue Basse-Normandie

➤ **BUTS D'OR :**

DEBONNAIRE François, absent aujourd'hui, M. DESMULIE lui remettra son diplôme et but d'or.
LACAVE Jacques, Président du CD40
VERDIER Patrick, Président du CD48
PEROTTO Jean-Paul, Président du CD69
MIEGE Michel, Président du CD74
MACAIRE Guy, Président Ligue Ile-de-France
KURZ FRANCOIS, Président Ligue Alsace
LERANDY Jean-Christian, Président du Comité territorial de Nouvelle Calédonie et de la Confédération de l'Océanie.
SCHMITT Didier, membre du Comité Directeur.
(*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Je félicite Mme NOEL pour ce magnifique congrès, les bénévoles ont été extraordinaires, présents partout et accueillant. Bravo à ce comité du Calvados. (*Applaudissements*)

Mme NOEL. – C'est une fierté pour moi d'avoir organisé avec mon comité ce congrès, je pense que nous avons réussi, vous avez pu voir les bénévoles avec le sourire, ils n'ont pas compté leur temps pour nous aider. Au national de Caen, nous les sollicitons aussi beaucoup, c'est un bon challenge pour ce comité. Je voulais vous remercier pour les élections, vous avez été formidables avec moi. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Vous avez le diaporama qui passe pour la présentation de la ville de Mende qui accueillera le congrès de janvier 2018. Le président va vous dire quelques mots et Michel Desbois clôturera ce 72^{ème} congrès de la FFPJP.

M. VERDIER (Président du cd48). – Au bout de 48 heures de discours, je ne ferai pas long, les oreilles vibrent. Nous serons organisateurs du 73^{ème} congrès national à Mende en Lozère. Je remercie la Fédération qui nous a accordé cette organisation, c'est un défi parce que la Ville de Mende est une petite cité et pour nous c'est un challenge que de s'être lancés dans cette aventure. J'espère qu'elle réussira aussi bien que pour nos amis du Calvados. Je remercie Mireille, son équipe de bénévoles. Sans le bénévolat, rien ne serait possible ; nous nous comptons beaucoup sur cela. Je pense que Mireille sera prête à m'aider dans toute la demande d'information dont j'aurais besoin, on collaborera.

La ville de Mende est une petite cité ; géographiquement elle se situe entre Clermont-Ferrand et Millau, à cette époque, très certainement la température y sera fraîche, mais sachez que notre cœur est chaud, on vous offrira beaucoup de chaleur et de générosité. En termes d'hébergement, nous avons une capacité hôtelière qui n'atteint pas celle de la Ville de Caen mais nous serons prêts à vous recevoir ; l'éloignement ne sera jamais très loin du centre du congrès. Nous vous attendons aussi au Championnat de France Triplette Vétérans en juin. Nous avons envie de renouveler l'expérience et pourquoi pas progresser encore en organisant le prochain congrès. (*Applaudissements*)

M. DESBOIS (*Nouveau Président de la FFPJP*). – Merci Alain de me laisser m'exprimer. Me présenter à vous comme président de la FFPJP est un grand honneur et n'est pas chose simple ; pour la

simple raison que je suis conscient de tout le travail qui est à effectuer. L'occasion m'est donné de remercier Alain de ce qu'il a fait pendant 8 ans ; je sais qu'il a beaucoup travaillé même si des désaccords entre lui et moi se sont mis en place mais il y a toujours eu le respect.

Ce travail qui reste à mettre en place et à continuer, il faut que nous le fassions avec vous, ensemble, il n'y aura pas de grande fédération sans les organes déconcentrés que sont les comités et ligues. Nouvelles régions à qui je pense donner un peu plus de responsabilité dans les travaux, les missions à mener et surtout dans les chantiers. Les dossiers lourds seront à prendre, il faudra que le partage se mette en place. Pourquoi ? Les personnes qui n'ont rien à faire se démotivent et quittent rapidement l'envie de venir.

Pour la mission confiée aujourd'hui, sachez que plus que conscient du travail à faire, je tiens à vous dire que les élus du comité directeur devront se mettre au travail, faire briller un siège ne suffit pas pour moi ; mon père disait un proverbe haut-savoyard : « *quand tout le monde s'aide, personne se crève...* » ; c'est comme cela que je vis et je le voie ; je ne suis pas celui qui écrit des grands textes, fait de grands discours ; je suis là pour agir et c'est ce que vous attendez de nous et de moi en particulier. Ce rapprochement indispensable avec les Ligues et les comités se fera rapidement. Vous recevrez un calendrier des réunions dont la réunion de février qui sera fin février pour que tout le monde puisse se mettre ne place. Je vous ai envoyé un message, qui n'était pas une campagne, de ma vision de la fédération et de son avenir. Il a été partagé par beaucoup.

Pour terminer sachez que je suis garçon qui basera la collaboration sur le dialogue et sur l'affectif. Je vous remercie toutes et tous. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – le 72^{ème} congrès est clos.

(La séance est levée à 19h00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B. Troubat', with a large, stylized initial 'B'.

Bernadette TROUBAT

Le Président de la F.F.P.J.P.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Cantarutti', with a large, stylized initial 'A'.

Alain CANTARUTTI